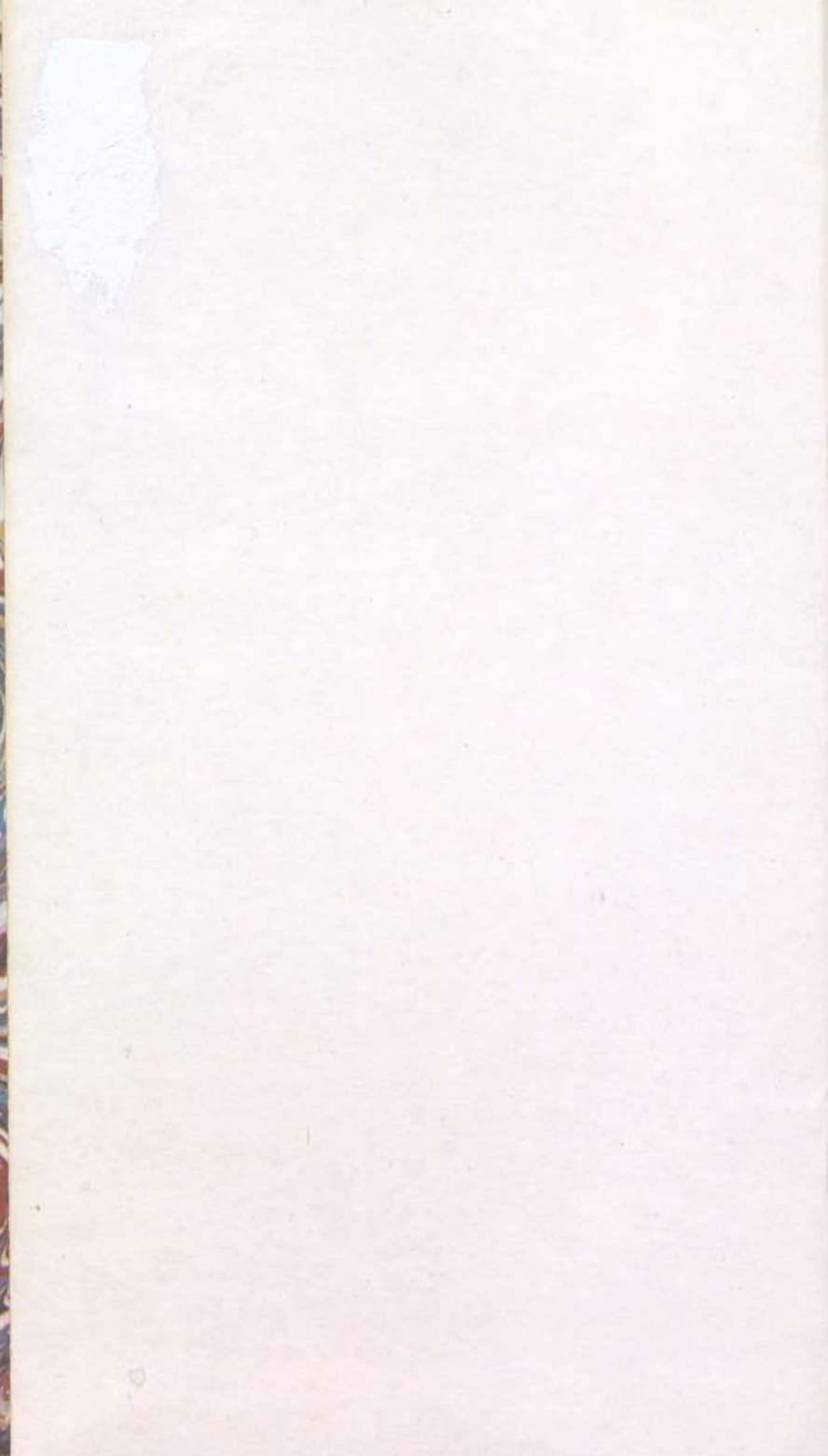














ANT

XIX

646





**ESSAI**  
SUR  
**L'HISTOIRE DES ARABES**  
**ET DES MORES D'ESPAGNE.**

PAR  
**LOUIS VIARDOT.**

**TOME SECOND.**

**PARIS.**

PAULIN, ÉDITEUR, PLACE DE LA BOURSE.

—  
1833.



**ESSAI**

**SUR**

**L'HISTOIRE DES ARABES**

**ET DES**

**MORES D'ESPAGNE.**



1831

L'HISTOIRE DES ANNEES

ET

MOEURS D'ESPAGNE

22 cms.

R. 75. 469



# ESSAI

SUR

L'HISTOIRE DES ARABES

ET DES MORES D'ESPAGNE.

PAR

LOUIS VIARDOT.

TOME SECOND.



PARIS.

PAULIN, ÉDITEUR, PLACE DE LA BOURSE.

—  
1833





# ESSAI

SUR

## L'HISTOIRE DES ARABES

ET DES MORES D'ESPAGNE.

\*\*\*\*\*

### PREMIÈRE PARTIE.

---

#### APPENDICE.

---

Histoire des Morisques (de 1492 à 1614.)

---

L'HISTOIRE des musulmans d'Espagne, comme nation indépendante et distincte, finit à la prise de Grenade. Cependant, pour

la rendre complète, il convient de l'étendre au-delà de la conquête, et de suivre le peuple vaincu dans sa fusion forcée avec le peuple vainqueur, jusqu'à son expulsion totale de la contrée.

La capitulation accordée à Grenade par les rois catholiques mettait les musulmans d'Espagne, devenus sujets des chrétiens, précisément dans la position où les capitulations accordées par Thâriq et Mouza, lors de la première conquête, avaient mis les Goths et les Ibères chrétiens, devenus sujets des Arabes. Les vaincus devaient aussi conserver indéfiniment, outre la paisible possession de leurs propriétés, l'entière liberté de leur culte, leurs lois, leurs juges, leurs coutumes, leurs costumes nationaux et leur langage. Mais le fanatisme des Espagnols ne promettait point, comme la tolérance des Arabes, que ces concessions seraient religieusement accomplies. On a déjà vu précédemment, qu'après la prise de Tolède, au mépris des plus formelles conventions, les Espagnols s'étaient violemment emparés des mosquées pour les convertir en temples chrétiens. Les

Mores de Grenade pouvaient-ils espérer plus de bonne foi, de justice et de modération des rois catholiques, de ces souverains que dirigeaient leurs confesseurs dans la politique comme dans la vie privée, et qui avaient un Torquemada pour grand inquisiteur ? A peine établis dans l'Alhamrà, leur premier acte (30 mars 1492) avait été de rendre un décret ordonnant l'expulsion totale des juifs, décret dont l'exécution rigoureuse enleva de leurs états plus de cinquante mille familles<sup>(1)</sup> industrieuses et opulentes. Ce n'était pas promettre une longue paix aux musulmans, plus détestés encore que les juifs, puisque la haine nationale s'unissait contre eux à la haine religieuse. Le zèle des rois catholiques s'exerça d'abord par les moyens ordinaires de prosélytisme. On envoya des prédicateurs parmi les Mores, comme on envoyait des missionnaires parmi les Indiens de l'Amérique; mais, les conversions n'étant ni plus nombreuses, ni plus sincères, les apôtres de Grenade, comme ceux du nouveau monde,

(1) Huit cent mille personnes, selon Mariana.



appelèrent bientôt à leur aide le bras sécu-  
 1499 lier. Ce fut dans l'année 1499 que les per-  
 sécutions commencèrent. Les archevêques  
 de Tolède et de Grenade, qui s'étaient réunis  
 pour triompher de l'obstination musulmane,  
 n'obtenant pas plus de succès que de simples  
 moines, et n'osant encore violer ouverte-  
 ment la capitulation, imaginèrent un moyen  
 détourné d'entrer dans la voie de la violence  
 et des supplices. Ce fut de revendiquer,  
 comme appartenant à l'église, tous ceux qui  
 descendaient d'anciens chrétiens devenus  
 musulmans, et qu'on nommait *elchès*. A  
 ceux-là on voulut imposer, par force, le bap-  
 tême. Leur refus de se soumettre à cette  
 exigence, et les persécutions dont ils furent  
 l'objet, excitèrent, dans le quartier de l'Al-  
 baycin, une violente émeute, que le comte de  
 Tendilla, gouverneur de Grenade, ne put  
 apaiser qu'avec des troupes et de l'artillerie.  
 Les rois catholiques envoyèrent aussitôt des  
 juges chargés de poursuivre les coupables  
 avec la dernière rigueur, d'employer contre  
 eux et leurs complices l'emprisonnement, la  
 torture, le bûcher, et d'offrir en même temps



le pardon à tous ceux qui se feraient chrétiens. Des présens et certains avantages furent même offerts aux nouveaux prosélytes. Cette mesure réussit, du moins en apparence. Trop faibles pour résister ouvertement, les Mores de Grenade, auxquels on présentait l'alternative des supplices ou des récompenses, se soumirent à ces conversions forcées. Ils laissèrent changer leurs mosquées en églises, et reçurent, avec le baptême, des noms nouveaux empruntés au calendrier de Rome.

On put étendre aisément aux villages de la plaine la soumission et les conversions simulées ; mais les pays de montagnes ne montrèrent pas la même obéissance. Là, les colons chrétiens n'avaient point pénétré, et les Mores, qui s'y étaient réfugiés en grand nombre depuis la conquête, vivant sans communication avec les Espagnols, étaient restés à peu près insoumis. Les prédications ne furent point écoutées, et dès qu'on adjoignit aux missionnaires les familiers de l'inquisition, la résistance armée, que les Espagnols nommèrent révolte, éclata presque simultanément.

ment sur plusieurs points. Elle prit nais-  
1500 sance dans les Alpuxarres, où les insurgés se  
rendirent aisément maîtres des points forti-  
fiés qu'occupaient de petites garnisons espa-  
gnoles disséminées dans le pays. Ce mouve-  
ment parut si grave, que , pour le réprimer  
dès son origine, le roi Ferdinand quitta la  
Castille, et marcha lui-même, à la tête d'une  
armée formidable, contre ces indociles caté-  
chumènes. Quand ils se virent cernés dans  
leur asile, et sommés de se rendre, le cou-  
rage leur manqua. Ils déposèrent les armes,  
rendirent les forts dont ils s'étaient emparés,  
s'engagèrent à payer au roi 50,000 ducats  
en deux ans, livrèrent un grand nombre d'ô-  
tages, et, comme leurs frères de la plaine,  
se laissèrent imposer le baptême. Au moment  
où la révolte était ainsi comprimée dans les  
Alpuxarres, elle éclatait, pour les mêmes  
motifs, dans la *Serrania* de Ronda, et s'éten-  
1501 dait rapidement à la *Sierra Bermeja* (1), (mon-  
tagnes rouges). Un corps de troupes espa-  
gnoles, commandé par don Alonzo de Agui-

(1) On appelle *sierra* (scie) une chaîne de montagnes.

lar, frère aîné de Gonzalve de Cordoue, ayant voulu pénétrer à la poursuite des rebelles dans les rochers escarpés qui leur servaient de retraite, y fut presque entièrement anéanti. A la nouvelle de ce désastre, Ferdinand, de retour à Grenade, après la pacification des Alpuxarres, conduisit aussitôt son armée contre les montagnards de Ronda. L'attaque, dans ces âpres contrées, était si difficile, qu'il dut se borner à leur interdire l'approche des lieux cultivés. Après quelques mois de cette espèce de blocus, les Mores envoyèrent des députés au roi pour traiter de leur soumission. Il fut convenu que ceux d'entre eux qui voudraient passer en Afrique pourraient librement sortir du royaume, en payant une sorte de rançon de dix doblas par tête, et que les autres embrasseraient la foi chrétienne. Cette capitulation, qu'adoptèrent, un peu plus tard, les révoltés de la *Sierra-Bermeja*, fut exécutée fidèlement; mais, dans ces pays pauvres, le nombre des musulmans qui purent acheter leur expatriation fut très petit, et la masse feignit d'adopter la foi qui lui était imposée. Après



cette double expédition, les rois catholiques  
1502 rendirent un décret qui expulsait tous les  
musulmans de leurs états de Castille et d'An-  
dalousie, sous peine d'être déclarés esclaves,  
et traités comme tels; un délai de trois mois  
fut accordé à tous les Mores qui n'avaient  
point encore reçu le baptême, pour se déci-  
der entre l'abjuration et le départ. C'est  
à ces anciens disciples du Coran, convertis  
par les armes à l'Évangile, que fut donné le  
nom de *morisques* (*moriscos*), nom qu'ont  
aussi porté leurs descendans, en opposition  
à celui de *vieux chrétiens* (*cristianos viejos*),  
réservé aux Espagnols qui n'avaient point  
cette tache originelle.

A la mort d'Isabelle et de Ferdinand (1504  
et 1516), il n'y avait plus de musulmans en  
Espagne, si ce n'est dans le royaume de Va-  
lence, dans la Catalogne et dans quelques  
parties de l'Aragon. Pendant les guerres ci-  
viles qui accompagnèrent les premières an-  
nées du règne de Charles-Quint, et l'espèce  
d'inter règne où son absence laissa l'Espa-  
gne, tandis qu'il poursuivait la couronne  
impériale, les confédérés (*hermanados*) de

Valence voulurent obliger les Mores de cette 1522  
province à embrasser le christianisme, en  
rendant contre eux des édits semblables à  
celui des rois catholiques. A son retour,  
Charles-Quint confirma ces édits par une  
cédula du 4 avril 1525. Il ordonna que, 1525  
dans le cours d'une année, tous les  
mahométans qui habitaient encore les pro-  
vinces de Valence, d'Aragon et de Catalogne  
abjurassent leur croyance, ou sortissent de  
la Péninsule, et que ceux qui préféreraient  
l'exil au baptême fussent conduits, en  
chaîne (*recua*), non sur le rivage de la Mé-  
diterranée, mais à l'extrémité de la Galice,  
pour être embarqués au port de la Corogne.  
Cette mesure rigoureuse avait été conseillée  
à Charles-Quint par son ancien précepteur,  
le pape Adrien, et lui fut instamment de-  
mandée par Clément VII. On accusait déjà  
les Mores de Valence d'entretenir de secrètes  
relations avec les musulmans d'Afrique et  
de Constantinople, pour les tenir au courant  
de tous les événemens qui se passaient, et de  
tous les projets qui se formaient dans la  
chrétienté. A l'expiration du délai, un grand

nombre de zélés sectateurs de l'Islam, réunis dans le royaume de Valence, où s'étaient réfugiés ceux d'Andalousie, essayèrent de résister aux exécuteurs du décret impérial, qui venaient les arracher de leurs foyers. Ils se défendirent quelque temps avec courage dans la Sierra de Espadan; mais, attaqués par des forces supérieures, qui leur faisaient une guerre à feu et à sang, ils furent défaits, poursuivis de retraite en retraite, obligés enfin de rendre les armes et de se livrer à discrétion. A la fin de l'année 1526, il n'y  
156 avait plus un seul musulman dans la Péninsule entière.

Des hommes convertis par décrets royaux, et qui n'avaient eu le choix qu'entre le baptême du chrétien et la chaîne de l'esclave, ne pouvaient avoir embrassé leur nouveau culte avec une foi bien sincère. Les Morisques n'étaient chrétiens que de nom; demeurés musulmans dans le fond du cœur, ils pratiquaient en secret la religion de leurs pères. Vainement l'inquisition, qui avait atteint, par les progrès du protestantisme en Europe, et la nécessité d'en préserver l'Es-



pagne, sa plus redoutable puissance, exerçait-elle contre eux toute la vigilance de ses espions, toute la cruauté de ses bourreaux (1) ; elle n'obtenait que des démonstrations extérieures, avec plus de prudence et de discrétion pour les pratiques condamnées. Pressé par les importunités du clergé espagnol, Charles-Quint avait bien, en 1526, rendu contre les Morisques un édit général, confirmé par l'impératrice régente quatre ans plus tard ; mais cet édit ne reçut jamais d'exécution, et l'église ne put exercer, pendant le règne de l'empereur, que des persécutions individuelles. Lorsque Philippe II fut monté sur le trône, l'inquisition renouvela ses plaintes, et le roi, qu'elle dominait, se laissa facilement imposer l'accomplissement des mesures ordonnées déjà par son père. Une *junte*, composée de généraux, de prélats et de jurisconsultes, fut convoquée à 1566 Madrid, en 1566, pour proposer les moyens d'opérer la réforme des Morisques (*el remedio de los Moriscos*). Sa *consulte*, convertie

(1) Voir l'*Histoire critique de l'inquisition*, de Llorente. Tome I<sup>er</sup> chap. 12.

en *pragmatique* par Philippe II, renfermait les dispositions suivantes : 1° Dans le délai de trois ans , tous les Morisques devront apprendre la langue castillane ; passé ce délai, aucun d'eux ne pourra parler, lire ou écrire en arabe , publiquement ou secrètement. Tous les contrats écrits en cette langue seront nuls ; tous les livres arabes seront recueillis et brûlés. 2° Les Morisques devront quitter les vêtemens naguère en usage parmi les Mores , pour s'habiller comme les chrétiens, et leurs femmes devront sortir sans voiles , le visage découvert. 3°. Dans leurs mariages , veillées et fêtes de toute espèce , ils devront s'abstenir des cérémonies et réjouissances en usage chez leurs ancêtres , ainsi que des danses et chants nationaux (*leilas y zambras*) . Les portes de leurs maisons resteront ouvertes les vendredis et jours de fêtes mahométanes. 4° Ils quitteront les noms et surnoms mores , pour prendre des noms chrétiens. Leurs femmes , ni personne de leur famille, ne pourront se baigner à l'avenir , et les bains seront détruits dans toutes les maisons. 5° Enfin, ils ne pourront plus avoir

d'esclaves nègres (*gacis*, esclaves baptisés); ceux-ci sortiront du royaume de Grenade.

La pragmatique de Philippe II, qui contenait ces dispositions tyranniques, avait été délibérée dans le plus grand secret. Lorsqu'elle fut tout à coup publiée à Grenade et dans toutes les provinces où les Morisques résidaient dispersés, la plus profonde consternation frappa ce malheureux peuple de vaincus. Blessés dans tout ce que les hommes ont de plus cher, condamnés à la plus dégradante humiliation, ils se voyaient arracher à la fois les souvenirs de leur patrie et de leur culte, leur langue, leurs noms, leurs costumes, leurs usages, et toute indépendance, même celle du foyer domestique. C'était trop exiger d'un seul coup. Après le premier moment de stupeur, les Morisques vivant dans les *sierras* ou hors de l'Andalousie envoyèrent secrètement des députés à Grenade pour se concerter avec ceux de cette ville sur le parti qu'ils avaient à prendre. On résolut d'employer en premier lieu le moyen des remontrances, qui avait suffi pour arrêter l'effet des édits de Charles-Quint. Elles



furent adressées d'abord aux autorités de Grenade, pour être transmises au roi, que devait éclairer en même temps les rapports de ses délégués (1). Cette première tentative étant restée sans succès, les Morisques envoyèrent directement leurs suppliques à Philippe II; mais ce monarque, inflexible autant que dévot, loin de rapporter son décret, ou de consentir à quelque adoucissement, à quelque délai, ordonna qu'il fût impitoyablement exécuté. Après les derniers avis donnés par les curés à leurs ouailles, l'inquisition commença ses poursuites, et requit l'autorité laïque de donner force aux ordres du roi. Les persécutions furent alors poussées avec la dernière rigueur. Les chefs des familles étaient jetés en prison, les maisons envahies, les bains détruits; les hommes ne pouvaient porter leurs habits nationaux; les femmes qui sortaient avec leurs voiles étaient insultées dans les rues; enfin, les enfans

(1) On trouvera, à la fin de ce volume (note 4), le curieux discours que don Diego Hurtado de Mendoza rapporte avoir été adressé par le vieillard Francisco Muley au président de Grenade. C'est un morceau plein d'intérêt.

étaient arrachés à leurs pères et conduits par force dans les écoles où la langue castillane leur était enseignée.

Les députés des diverses peuplades mores-  
ques se réunirent de nouveau, tant à Gre- 1567  
nade que dans les Alpuxarres, et résolurent  
de se soustraire, par une résistance désespé-  
rée, à de si intolérables persécutions. La ré-  
volte de Flandres, qui venait d'éclater, devait,  
en occupant au loin les armes de Philippe,  
favoriser leur propre révolte, et les secours,  
que ne pouvaient manquer de leur fournir les  
musulmans d'Afrique, les mettraient peut-être  
à même de chasser de l'Alhamrà des maîtres  
détestés. Dans cet espoir, tout se prépare, tout  
s'organise. On envoie secrètement des émis-  
saires aux souverains de Fez et d'Alger; on  
visite tous les districts montagneux pour choi-  
sir les lieux les plus propres à la défense et à  
la retraite; on rassemble des provisions, on  
prépare des armes, et, pour que rien ne man-  
que à l'heure du soulèvement, on désigne  
un chef à l'avance. Le choix des conjurés se  
porta sur un jeune homme que l'on appelait  
Don Fernando de Valor parmi les Espagnols,



Aben - Humeya (Ebn - Ommyah) parmi les siens, et qui passait pour descendant de la famille impériale des Ommyades. Son nom, sa grande fortune, son courage éprouvé, décidèrent son élection. Il fut sacré roi par un alfaqui (faqyh), dans une assemblée générale des chefs, avec les cérémonies usitées pour les couronnemens des anciens rois de Grenade. Tout s'était fait avec tant de mystère, et le secret avait été si merveilleusement gardé, que les Espagnols ne conçurent aucun soupçon du complot qui se tramait au milieu d'eux. Enfin, au moment fixé, pendant 1568 la nuit de Noël 1568, Aben-Humeya s'empara de la petite ville de Cadiar, située au cœur des Alpuxarres, entre Grenade et la mer. Ce point était le centre de l'insurrection, qui s'étendit aussitôt dans la *Serrania* tout entière. Partout les garnisons espagnoles furent égorgées, et les églises livrées aux flammes. Ce fut à la lueur de ces incendies que les chrétiens virent tout à coup renaître un peuple qui, après un siècle d'abaissement et de mutilation, retrouvait à la fois ses armes, ses costumes, son nom, son culte, ses



prêtres et ses rois. Peu s'en fallut qu'à la même heure sa capitale ne fût aussi recouvrée. Quelques braves, conduits par un certain Aben-Farax (Ebn-al-Faradj), pénétrèrent dans Grenade, pour soulever la population more et enlever l'Albaycin; mais la crue subite des neiges n'ayant point permis d'arriver aux renforts qu'ils attendaient, ce coup hardi manqua. Après avoir jeté l'épouvante parmi les Espagnols surpris, Aben-Farax fut contraint de regagner les montagnes.

Le marquis de Mondejar, gouverneur de la province, se hâta de réunir quelques troupes pour protéger Grenade et tenter la soumission des rebelles. De son côté, Aben-Humeya préparait, avec intelligence et activité, ses moyens de résistance. Il avait envoyé son frère en Afrique et à Constantinople, pour annoncer le soulèvement des Morisques et demander de prompts secours; il avait distribué les commandemens et les emplois de son petit royaume de manière à compromettre les plus influens de ses compatriotes, et pourvu à la défense des places fortes, que les Espagnols, pris à l'improviste, avaient par-

tout rendues. Je n'entrerai pas dans les détails de sa lutte avec le marquis de Mondejar, ni dans le récit des combats et des rencontres. Le pays était tout-à-fait favorable à une guerre défensive : aussi, les Espagnols pouvaient emporter et occuper les places ; leurs adversaires conservaient les rochers et les cavernes. Atteints dans leurs retraites, ils savaient échapper en se dispersant, pour se réunir aussitôt sur un autre point, et ils trouvaient fréquemment l'occasion d'écraser, presque sans péril, quelque troupe ennemie attirée dans une embuscade. Tout le peuple soulevé prenait part à cette guerre de *guerrillas* ; les femmes elles-mêmes, comme celles des premiers Arabes, combattaient vaillamment à côté de leurs maris. Mondejar, qui avait désapprouvé les rigueurs de la pragmatique, espérait toujours ramener les rebelles par la promesse du pardon. Il obtint même quelques soumissions partielles ; mais il ne put, ni par ses offres conciliantes, ni par ses opérations militaires, entamer sérieusement l'insurrection. Aben - Humeya étendait, au contraire, et fortifiait chaque

jour son parti. Les chrétiens de Grenade, mécontents de leur gouverneur, qu'ils accusaient de faiblesse et de générosité mal placée, demandèrent au roi qu'on lui substituât, pour général des troupes, le marquis de Velez, gouverneur de Murcie. Celui-ci venait récemment d'arrêter les Morisques au passage de la rivière d'Almería, et les avait empêchés ainsi de pénétrer, d'une part, jusqu'au rivage de la mer pour donner entrée aux Africains, d'une autre part, dans le pays de Valence, pour soulever leurs frères de cette province. Philippe divisa le commandement entre les deux gouverneurs, pour qu'ils prissent les révoltés en face et en revers ; mais leurs opérations, mal combinées entre elles, échouèrent également devant l'âpreté du terrain et l'obstination des assiégés.

Cette guerre traînait en longueur : la révolte, qu'une descente des Turcs ou des Berbères aurait rendue redoutable, pouvait s'étendre dans les autres provinces, et cet embarras, au sein de son royaume, gênait tous les projets de Philippe. Il chargea son frère naturel, Don Juan d'Autriche, que n'avait



point encore immortalisé la victoire de Lé-pante, du commandement de la province de Grenade et de la conduite de cette guerre difficile. Mais ce monarque ombrageux, qui portait au jeune prince plus d'envie que d'affection, semblait vouloir lui ôter en même temps tous les moyens de succès. Il lui confiait des pouvoirs illimités, mais Don Juan ne pouvait en user qu'avec l'approbation d'un conseil; et, pour les opérations militaires, Philippe ne mettait à sa disposition que les troupes de Mondejar et de Velez, déjà jugées insuffisantes. En arrivant à Grenade, Don Juan dut se borner à mettre cette ville en état de défense, et à prévenir, par une surveillance assidue, toute surprise et tout soulèvement. Cependant, les progrès d'Aben-Humeya, qui gagnait sans cesse du terrain sur les troupes royales et propageait l'insurrection devant lui, causaient les plus vives alarmes. On craignait surtout que les Morisques de Grenade ne tramassent quelque complot avec les émissaires d'Aben-Humeya, pour lui livrer le quartier de l'Albaycin, qu'ils habitaient. Afin de prévenir la possi-

bilité d'une trahison, Philippe II ordonna que toute cette population fût déportée en masse dans la Castille et l'Andalousie occidentale ; et cet ordre tyrannique fut exécuté avec une incroyable barbarie. Les Morisques, appelés en assemblées de paroisses, comme pour recevoir communication de quelque avis du gouvernement, furent arrêtés dans les églises, attachés en chaîne, la corde au cou, et, sans plus de forme ni de délai, traînés, au milieu d'une haie de soldats, dans l'intérieur de l'Espagne. Ceux qui purent échapper à cet infâme guet-à-pens rejoignirent les révoltés des Alpuxarres ; la plupart périrent en route de faim, de fatigues, de mauvais traitemens, et ceux, en petit nombre, qui survécurent, furent vendus comme esclaves par leurs gardiens.

1569

Cette horrible exécution jeta dans le parti de la révolte presque tous les villages de la plaine, dont les habitans s'enfuirent aux montagnes. Aben-Humeya reçut en même temps des renforts de l'Afrique : non que les rois d'Alger et de Tunis, qui se faisaient alors une guerre acharnée, eussent accompli



leurs promesses; mais des troupes de Berbères et de Turcs étaient venues servir en volontaires dans sa petite armée. Il recevait aussi, par des bateaux qui échappaient à la flotte espagnole, d'abondantes provisions de guerre et de bouche. Avec ces secours, il put prendre décidément l'offensive, et attaquer dans son camp le marquis de Velez, qui était venu se poster à Adra pour lui couper la communication avec la mer. Bloqué lui-même, et abandonné de ses soldats que les privations avaient fait mutiner, Velez dut quitter cette position, et laisser Aben-Humeya maître des montagnes et du rivage. De tels succès jetèrent, comme il arrive souvent, la dissension parmi les vainqueurs. Aben-Humeya, paré du titre de roi, traitait ses soldats en sujets; mais ceux-ci, ses égaux la veille, l'accusaient de tyrannie et d'avarice. On lui reprochait de donner tous les emplois à ses parens, de s'attribuer une trop large part dans le butin. A la faveur du mécontentement et des plaintes, une conjuration s'ourdit; Aben-Humeya, surpris, périt étranglé, et le chef de ses assassins, Aben-Abo, fut tumultueusement proclamé.



Toutefois, la perte de leur premier général n'arrêta point les succès des insurgés. Aben-Abo, entreprenant et brave, continua d'étendre leur domaine en allumant de proche en proche l'insurrection; il jeta dans la plaine des détachemens de maraudeurs qui allaient faire du butin jusqu'aux portes de Grenade, et s'empara de la ville de Galera, place forte, qui devint aussitôt le centre de ses opérations, et que le marquis de Velez essaya vainement de reprendre à l'assaut.

Toutes ces circonstances rendirent de plus en plus vives les remontrances que Don Juan ne cessait d'adresser à Philippe II. Il lui reprocha même d'avoir voulu le sacrifier en lui confiant une guerre sans gloire et sans espoir de succès. Philippe, qui venait d'assembler les cortès à Cordoue pour leur demander des troupes et de l'argent, se rendit enfin aux sollicitations de son frère, ou plutôt à la nécessité d'étouffer une rébellion si opiniâtre. Il envoya successivement des renforts à Grenade, où de nombreux volontaires se rendaient aussi comme à la croisade, et vint lui-même habiter Séville, pour hâter,

par sa présence et ses avis, la soumission des révoltés. Dès qu'il se vit à la tête de forces respectables, Don Juan commença l'attaque avec vivacité; il chassa les Morisques devant lui, débaya la plaine, emporta Guejar, Galera, toutes les places qu'avait occupées l'insurrection, et la resserra dans les rochers des Alpuxarres, où elle avait pris naissance. Il apprit alors qu'il était choisi pour généralissime de la flotte combinée que, sur les instances de Pie V, la chrétienté en-  
1570 voyait combattre les Turcs. Avant d'aller prendre ce haut commandement, Don Juan essaya d'achever la pacification des Alpuxarres. Il offrit aux Morisques le pardon de leur révolte, sous la condition qu'ils déposeraient immédiatement les armes, et quitteraient le pays pour être distribués dans les autres provinces de l'Espagne; il promit en outre que les Turcs et les Berbères qui servaient dans leurs rangs pourraient librement repasser en Afrique. A la suite d'une conférence où ces conditions furent stipulées, l'envoyé d'Aben-Abo vint déposer aux pieds de Don Juan l'étendard et le cimenterre de son



maître. C'était le signe d'une entière soumission ; mais l'arrivée de quelques centaines d'Africains , que lui envoyait le roi d'Alger, avec promesse de plus grands secours , fit repentir Aben-Abo d'avoir trop facilement cédé. Il tua son envoyé, pour démentir avec éclat le traité qu'avait conclu celui-ci , puis arrêta les familles morisques qui commençaient à se rendre au camp chrétien pour jouir de l'amnistie, et commanda de continuer la lutte. Les Espagnols pénétrèrent alors au centre des Alpuxarres ; divisés en petites quadrilles , ils poursuivaient sans relâche , dans les rochers, dans les cavernes, les bandes dispersées des Mores , et de petites forteresses élevées sur tous les points conquis leur en assuraient la possession. Réduits bientôt aux dernières extrémités, privés d'asile et de subsistance, les malheureux restes des compagnons d'Aben-Humeya se livrèrent successivement aux vainqueurs. Aben-Abo , toujours obstiné, fut tué par ses propres soldats, qui présentèrent au duc d'Arcos son corps et ses armes. « Nous avons fait, lui dit l'un d'eux,



» comme le bon serviteur du berger , qui ,  
» ne pouvant rendre la brebis vivante, en  
» rapporte la peau. » La tête d'Aben-Abo fut clouée, dans une cage de fer, sur la porte de Grenade qui conduit aux Alpuxarres.

1571 Une déportation générale des Morisques suivit leur soumission. Déjà tous ceux de Grenade avaient été chassés de leur ancienne capitale ; ceux des Alpuxarres et des montagnes de Ronda furent dispersés dans les provinces de la Manche , des Castilles et de l'Estremadure. Condamnés plus durement que jamais à la profession publique d'un culte qu'ils n'avaient embrassé que par force, à l'oubli de leur langue, à l'abandon de leurs usages , ils vivaient , quoique chrétiens , comme les juifs vécurent long-temps en Europe, dans un état d'isolement, de séparation , d'infériorité. Leur race , qu'aucune union ne confondait avec celle des vieux chrétiens , se conservait pure et sans mélange sous la dégradation politique et religieuse dont elle était frappée. Ils occupaient, dans les bourgs et villages, des quartiers particuliers , qu'on appelait *Morerias* ou *Alja-*

*mas* (1); quelques pays n'étaient même habités que par eux. Dans ce cas, il ne se trouvait, au milieu de la population morisque, d'autres chrétiens que le curé, le familier de la sainte-inquisition, chargé de veiller à leur conduite religieuse, et la sage-femme, qui servait aussi de marraine à tous les baptêmes. Malgré cet isolement, malgré le rebut et les mépris dont ils étaient frappés, les Morisques avaient trouvé, comme les juifs, dans leur industrie et leur travail, les moyens de vivre avec aisance, et même d'amasser des richesses. Les uns se livraient avec succès à l'agriculture, d'autres à l'éducation des bestiaux; les artisans de leur nation étaient généralement renommés par l'adresse et le goût, et, dans les provinces qu'ils habitaient, presque tout le commerce de détail ou de colportage était fait par eux.

Cet état de prospérité matérielle, au milieu de la dégradation morale, ne pouvait manquer d'exposer au ressentiment de

(1) De *al-djemah*, rassemblement, mot qui avait déjà formé celui de *al-djami*, ou mosquée, que les Espagnols nommaient également *aljama*.



l'envie les restes d'un peuple, objet de si vieilles haines, et bientôt une espèce de clameur publique s'éleva contre eux. Le clergé, puis, après lui, tous les dévots rigides, accusaient les Morisques d'être de faux chrétiens, de se livrer sacrilègement à quelques pratiques extérieures, mais de conserver en secret la foi de leurs pères. On disait que les nombreux châtimens que leur infligeait l'inquisition demeuraient sans effet ; que ceux d'entre eux qui les avaient subis se faisaient gloire d'avoir porté le *san-benito* dans les processions d'amende honorable ; qu'ils étaient révéérés comme des saints par leurs compatriotes, et souvent bravaient la mort par laquelle la récidive était toujours punie. A l'appui de ces reproches d'apostasie, on citait leur obstination à faire usage entre eux de la langue arabe et de quelques secrètes ablutions, l'horreur qu'ils avaient conservée pour la chair de porc, enfin les crimes de toute espèce dont ils étaient chargés. Aucun vol, en effet, aucun assassinat ne restait impuni, faute d'en découvrir l'auteur, qu'il ne leur fût aussitôt imputé, et les prêtres les



désignaient, en pleine chaire, comme « sa-  
» crilèges, blasphémateurs, homicides, faus-  
» saires, sorciers, voleurs, hérétiques, apos-  
» tats, promoteurs et exécuteurs de tout mal. »

Ceux qui laissaient ces injures au vul-  
gaire, et se piquaient de voir les choses  
sous le point de vue de la *raison d'état*, n'é-  
taient pas moins ardens dans leurs accusa-  
tions. Un recensement des Morisques, fait  
en 1565, avait porté leur nombre, dans le  
seul royaume de Valence, à 19,801 feux ou  
familles (*casas*); un second recensement, fait  
dans la même province, en 1602, élevait ce  
nombre à plus de 30,000 familles, compre-  
nant chacune au moins cinq personnes.  
Ce prodigieux accroissement, tandis que  
la population espagnole diminuait par les  
émigrations d'Amérique, donnait prétexte  
aux politiques d'annoncer que ces descen-  
dants des anciens vainqueurs de l'Espagne  
seraient bientôt en mesure d'en tenter de  
nouveau la conquête, à laquelle ils se pré-  
paraient déjà par leurs alliances avec les  
Turcs de Constantinople, et surtout avec les  
Berbères d'Afrique, dont ils dirigeaient les

expéditions de piraterie, soit par leurs émissaires, soit par des feux allumés sur les hauteurs. Mais, des différentes accusations portées contre eux, la plus générale et la plus répétée, c'était celle d'accaparer tout l'argent monnayé d'Espagne. Ils se sont emparés peu à peu, disait-on, de tous les états, de tous les métiers, parce qu'ils se contentent de salaires moindres que les chrétiens, et leurs bénéfices restent accumulés dans leurs mains, car ils ne font aucune dépense, et les plus riches d'entre eux n'achètent aucun bien fonds. C'était vrai; les Morisques faisaient comme les juifs, qui, n'ayant nulle part de patrie assurée, ne s'attachaient jamais au sol (1). La commune conclusion de ces accusations diverses, c'était qu'il n'y avait qu'un moyen

(1) « ..... Toute leur affaire est d'acquérir et de garder  
» de l'argent; pour cela ils travaillent et se privent de  
» manger. Un réal entré en leur pouvoir est condamné à  
» la prison perpétuelle. De manière que, gagnant tous  
» jours et ne dépensant jamais, ils parviennent à amasser  
» la plus grande partie de l'argent qui circule en Espagne; ils l'attirent, le cachent et le dévorent tout. Que  
» l'on considère qu'ils sont nombreux, que chaque jour  
» ils gagnent et cachent peu ou beaucoup, que le nombre



de mettre un terme aux scandales dont ils affligeaient les fidèles, et aux dangers qu'ils faisaient courir à l'état, l'expulsion générale de leur race. Plusieurs dénonciations furent successivement adressées dans ce but au pape et au roi d'Espagne. Elles étaient renvoyées à une junta permanente, qui, depuis la conquête de Grenade, était chargée des affaires des Morisques. Mais les membres de cette junta se bornaient à répondre que les missionnaires et l'inquisition eussent à redoubler de zèle pour l'entière conversion de ces nouveaux chrétiens. En effet, ajoutaient-ils, les craintes que faisait concevoir pour le repos de l'état la présence des Morisques en Espagne devraient s'accroître par le remède proposé, puisque leur bannissement, en enlevant des bras à l'agriculture et à l'indus-

» de ces enfouisseurs va croissant et doit croître à l'in-  
» fini.....; tous se marient et multiplient sans que la  
» guerre les consume. Ils nous volent tout à l'aise, et, avec  
» les fruits de nos biens qu'ils nous revendent, ils devien-  
» nent riches. Ils n'ont point de domestiques, car tous le  
» sont d'eux-mêmes, et leurs enfans ne coûtent rien pour  
» leurs études, car toute leur science est de nous voler.»  
(Cervantes, *Coloquio de los perros*).



trie, porterait toute la puissance de leurs fortunes et de leur population aux corsaires africains, lesquels acquerraient en outre d'excellens guides pour leurs descentes sur les côtes de la Péninsule. Mais cette résistance de la junte n'avait nulle influence sur l'opinion publique : car, tout en accusant les Morisques d'avarice, on les accusait aussi de payer largement des protecteurs aux cours de Rome et de Madrid (1).

Enfin, en 1608, les accusations, devenues toujours plus vives, devinrent également mieux spécifiées. Certains révélateurs dénoncèrent à la fois un vaste complot tramé par les Morisques des diverses provinces pour rappeler les Berbères, et leur livrer l'Espagne. On citait les réunions des conjurés, les moyens de communication mis en usage, les tributs qu'ils s'imposaient entre eux pour réaliser ce grand dessein, enfin les rois qu'ils avaient déjà proclamés. Le duc de Lerme, qui régnait sous le nom de Philippe III, et qui briguaît dès-lors le chapeau de

(1) De là le proverbe : *Quien tiene Moro, tiene oro.*

cardinal, profita de ces dénonciations pour se bien mettre avec la cour de Rome. Etant, quelques années avant, vice-roi de Valence, il avait institué une milice volontaire, destinée à prêter main-forte à la confrérie de la croix (*cofradia de la cruz*), association religieuse fondée depuis peu, en apparence pour préserver les objets du culte chrétien des insultes des Morisques, en réalité pour provoquer l'expulsion de ce peuple. Le tout-puissant ministre avait obtenu du roi, dès l'année 1605, l'édit d'expulsion si désiré par les fanatiques de toutes classes ; mais des difficultés s'étaient élevées contre cette mesure. Non seulement les seigneurs qui comptaient des Morisques parmi leurs vassaux, mais aussi les évêques qui en comptaient parmi leurs ouailles (car, tout mauvais chrétiens qu'ils fussent, ils n'en payaient pas moins exactement la dime), avaient fait ajourner la publication de l'édit, et recourir encore une fois aux moyens de douceur. La découverte du prétendu complot servit à lever tous les obstacles. L'édit fut renouvelé en 1609, et l'on prit aussitôt toutes les mesures



pour que rien ne pût en suspendre ou en compromettre l'entière exécution. Des commissaires spéciaux furent nommés pour chaque province et chaque district habités par les Morisques ; on mit sous les armes les milices de la croix ; on fit venir des troupes de Naples et de Sicile, et une flotte de plus de soixante galères fut répartie dans les ports de la Méditerranée. Toutes ces mesures avaient été prises sous divers prétextes, et l'on avait gardé le plus grand secret sur leur véritable but. Tout-à-coup, au mois  
1610 de septembre 1610, dans tous les lieux où résidaient les Morisques, et au milieu d'un grand déploiement de forces, on publie l'édit royal, dont les principales dispositions portaient : « Tous les Morisques sont bannis du royaume ; ils en sortiront immédiatement avec les biens-meubles qu'ils pourront emporter seulement sur leurs personnes. Dans le délai de trois jours, et sous peine de mort, ils devront quitter le lieu qu'ils habitent pour se rendre, sous escorte, à celui de l'embarcation. Après trois jours, toute personne pourra arrêter un Morisque, le livrer



à la justice, et le tuer s'il se défend. Tout Morisque qui cachera ce qu'il ne pourra emporter de ses biens, ou qui brûlera sa maison, ses moissons, jardins et arbres, sera puni de mort. Ces maisons et les récoltes demeureront aux seigneurs dont les Morisques étaient vassaux. Six habitans par village resteront pour conserver les maisons, les fabriques, les plantations de sucre (1) et de riz, et pour les livrer aux nouveaux colons qui en seront mis en possession par les seigneurs. Tout chrétien qui cachera un Morisque ou ses biens sera puni de six années de galères. Les enfans au-dessous de quatre ans pourront être laissés en Espagne, etc.»

La publication de ce cruel arrêt de bannissement surprit et attéra les Morisques. Cernés par les troupes et les milices locales, sans moyens de se concerter pour prendre un parti, exposés aux haines et aux convoitises des chrétiens, n'ayant pas même le temps de faire entendre des prières et de demander

(1) La culture de la canne à sucre fut abandonnée en Espagne depuis l'expulsion des Morisques; ceux-ci la cultivaient par tradition.

merci, force leur fut de se soumettre et d'obéir. Ils le firent d'abord de bonne grâce ; l'assurance qu'on leur donna de les conduire dans les états barbaresques, pays de leurs ancêtres , où régnait le culte qu'ils avaient toujours secrètement professé, adoucit leurs regrets. Ils reprirent aussitôt tous les rites de la loi de Mahomet, et se mirent en marche au son de leurs instrumens, vêtus de leurs habits de fête, et chantant les hymnes religieux, dont ils avaient gardé la mémoire par une sainte et perpétuelle tradition.

Le départ commença dans le royaume de Valence. Ces troupes d'exilés, semblables à des caravanes de pèlerins, furent dirigées sur les divers ports du rivage oriental, successivement embarquées sur des vaisseaux réunis pour les recevoir, et transportées à Oran, ville possédée alors par l'Espagne, d'où chaque famille pouvait gagner les états musulmans d'Afrique. Mais cette résignation, cette apparence de joie que faisaient éclater à leur départ les malheureux bannis, ne furent pas de longue durée. Partout les attendaient d'horribles traitemens. A peineem-

barqués, on exigeait d'eux le prix de leur passage, et, comme la plupart se trouvaient hors d'état de se libérer de cette exaction, les riches étaient forcés de payer pour les pauvres. Ceux qui avaient pu emporter de l'or et des bijoux étaient dépouillés par leurs gardiens, et jetés, pour la plupart, à la mer. Ce qu'ils purent sauver des mains des chrétiens tomba dans les mains non moins avides des Berbères. Ces derniers, reprochant aux Morisques leur longue apostasie, et refusant de voir en eux des frères, ne se faisaient aucun scrupule de les traiter comme des infidèles que la tempête ou la guerre jetaient prisonniers sur leurs rivages. Non contents d'enlever leurs dépouilles, ils faisaient périr les hommes, et réduisaient en esclavage les femmes et les enfans (1).

Quand la nouvelle du sort qui les attendait en Afrique parvint à ceux des Moris-

(1) « ..... Où que nous soyions, nous pleurons l'Espa-  
gne, car enfin nous y sommes nés, et c'est notre patrie  
naturelle. Nulle part nous ne trouvons l'accueil que sou-  
haite notre infortune; en Berbérie et dans les autres par-  
ties de l'Afrique, où nous espérions être reçus à bras ou-



ques qui n'avaient point encore quitté l'Espagne, ces infortunés essayèrent de se raidir contre la destinée, et refusèrent de s'embarquer. Il fallut employer la violence. Plusieurs d'entre eux échappèrent à leurs gardes, et se sauvèrent dans les montagnes, où ils tentèrent sur quelques points une résistance armée. Mais les troupes et les milices se mirent à leur poursuite, les traquèrent comme des bêtes fauves, et les arquebusèrent sans miséricorde. Beaucoup des exilés qui avaient pu échapper aux bagnes d'Afrique revinrent en Espagne demander à mains jointes qu'on les y reçût pour esclaves ; d'autres allèrent à Rome supplier le pape d'intercéder pour eux. Ils trouvèrent partout la même rigueur et les mêmes refus. Les Morisques de l'Andalousie, de la Castille, de l'Estremadure, de la Manche, de l'Aragon

« verts, c'est là qu'on nous maltraite le plus. » (Cervantes, *Don Quixote*, part. II cap. 54). On trouve dans le *Don Quixote*, à l'épisode de Ricote et de la fille Ana-Félix, quelques détails intéressans sur l'expulsion des Morisques et sur l'opinion qu'on s'en faisait alors en Espagne.

et de la Catalogne furent successivement expulsés de ces provinces, et conduits, pour la plupart, aux mêmes ports d'embarquement que les Morisques de Valence. Toutefois, ceux de l'Aragon et d'une partie de la Castille purent obtenir de se rendre en France par les Pyrénées. Cette émigration avait duré jusqu'à la fin de 1611. Pendant les trois années qui suivirent, on fit, dans toute l'Espagne, les plus minutieuses recherches pour découvrir ceux qui avaient échappé à la commune proscription. En 1614, les commissaires chargés de ces perquisitions déclarèrent qu'ils avaient accompli les ordres du roi, et que l'Espagne était délivrée du *serpent réchauffé dans son sein*.

1614

A la vue des documens de cette époque, on peut évaluer à plus d'un million (1) le nombre des Morisques expulsés. L'Espagne, déjà dépeuplée, se priva, comme fit la France un siècle plus tard, par la révocation de l'édit de Nantes, et pour d'aussi absurdes scru-

(1) Joseph Conde dit quinze cent mille.

pules, de la partie de sa population la plus active et la plus industrielle. Mais celle-ci ne fut pas, comme les protestans Français, recueillie par des voisins plus habiles et plus sages. Pour les Morisques, le décret de bannissement devint un arrêt d'extermination. Le moine Fray Jayme Bleda, qui se fit leur historien après avoir été leur plus ardent persécuteur, convient qu'aux assassinats commis en pleine mer par les patrons des vaisseaux de transport, sur la côte d'Afrique par les Berbères, et dans les montagnes par les milices espagnoles, il ne survécut pas *un quart* de la population morisque. Le reste, dispersé par familles et presque par individus, dans les quatre parties du monde, et cachant avec soin son origine, eut bientôt disparu, au milieu des races étrangères, comme les Arabes avaient disparu naguère au milieu des races africaines qui leur enlevèrent la possession de l'Espagne, et détruisirent le glorieux empire de Cordoue.

---



\*\*\*\*\*

## RÉSUMÉ.

---

L'ESPAGNE, conquise sur les Goths par Mouza (714), devient une province du vaste empire de Mahomet, que des émyrs gouvernent d'abord au nom des califes de Damas. La défaite des Arabes, vaincus par les Francs sur les bords de la Loire (753), marque le terme de leur agrandissement gigantesque, et les chrétiens réfugiés dans les Asturies, mettant à profit les discordes intestines qui divisent incessamment les vainqueurs étrangers, commencent à leur disputer la possession du pays.

En enlevant l'Espagne à la domination de l'Orient, par l'érection du califat de Cordoue (756), Abdérame y consolide la puissance de l'islam. Son règne et celui des Ommyades, jusqu'à la fin du ministère d'Alman-

zor (1001), forment l'époque de la grandeur et de la civilisation des Arabes.

Les Mores ou Berbères, leurs sujets d'abord, puis leurs auxiliaires, et enfin leurs rivaux, renversent le trône des califes, et l'empire, déchiré par les querelles des deux races, se divise en plusieurs petits états. A la faveur de ces événemens, les chrétiens se fortifient, s'étendent et s'emparent de Tolède, ancienne capitale de la monarchie gothique (1085). Effrayés des progrès de l'ennemi, les émyrs qui se sont partagé les débris du califat de Cordoue appellent les Almorravides à leur aide. Youzef arrête, en effet, les chrétiens, mais il dépossède ensuite tous les princes arabes, et fait de l'Espagne musulmane une province de son empire d'Afrique (1094).

Une fois aux mains des Mores, l'Espagne passe, comme la Berbérie, des Almorravides aux Almohades, et lorsque l'empire de ces derniers s'écroule à son tour dans une longue anarchie, elle se partage également en lambeaux. Alors les Espagnols poursuivent aisément leurs conquêtes. Jacques I<sup>er</sup> prend

Valence, saint Ferdinand Cordoue et Séville. Les Mores, qui habitent encore quelques provinces, sont partout vassaux des chrétiens (1252).

Le territoire de Grenade, où se sont réunies toutes les populations musulmanes, sous le gouvernement d'Aben-Alahmar, devient un royaume, d'abord tributaire, puis indépendant de celui de Castille, et qui subsiste ainsi, par la rivalité des états chrétiens, jusqu'à la réunion de l'Aragon à la Castille. La prise de Grenade (1492), sous les rois catholiques termine enfin la domination des musulmans en Espagne.

Les descendants des Arabes et des Mores, demeurés par capitulation dans cette contrée, sont forcés d'embrasser la foi chrétienne. Mais, toujours séparés, sous le nom de *Morisques*, des Espagnols vieux chrétiens, qui conservent contre eux leur haine séculaire, ils sont enfin chassés en masse de l'Espagne (1610), et ceux qui survivent à la déportation se perdent au milieu des populations étrangères.



the first of these is the fact that the  
the second is the fact that the  
the third is the fact that the  
the fourth is the fact that the  
the fifth is the fact that the  
the sixth is the fact that the  
the seventh is the fact that the  
the eighth is the fact that the  
the ninth is the fact that the  
the tenth is the fact that the  
the eleventh is the fact that the  
the twelfth is the fact that the  
the thirteenth is the fact that the  
the fourteenth is the fact that the  
the fifteenth is the fact that the  
the sixteenth is the fact that the  
the seventeenth is the fact that the  
the eighteenth is the fact that the  
the nineteenth is the fact that the  
the twentieth is the fact that the  
the twenty-first is the fact that the  
the twenty-second is the fact that the  
the twenty-third is the fact that the  
the twenty-fourth is the fact that the  
the twenty-fifth is the fact that the  
the twenty-sixth is the fact that the  
the twenty-seventh is the fact that the  
the twenty-eighth is the fact that the  
the twenty-ninth is the fact that the  
the thirtieth is the fact that the  
the thirty-first is the fact that the  
the thirty-second is the fact that the  
the thirty-third is the fact that the  
the thirty-fourth is the fact that the  
the thirty-fifth is the fact that the  
the thirty-sixth is the fact that the  
the thirty-seventh is the fact that the  
the thirty-eighth is the fact that the  
the thirty-ninth is the fact that the  
the fortieth is the fact that the  
the forty-first is the fact that the  
the forty-second is the fact that the  
the forty-third is the fact that the  
the forty-fourth is the fact that the  
the forty-fifth is the fact that the  
the forty-sixth is the fact that the  
the forty-seventh is the fact that the  
the forty-eighth is the fact that the  
the forty-ninth is the fact that the  
the fiftieth is the fact that the  
the fifty-first is the fact that the  
the fifty-second is the fact that the  
the fifty-third is the fact that the  
the fifty-fourth is the fact that the  
the fifty-fifth is the fact that the  
the fifty-sixth is the fact that the  
the fifty-seventh is the fact that the  
the fifty-eighth is the fact that the  
the fifty-ninth is the fact that the  
the sixtieth is the fact that the  
the sixty-first is the fact that the  
the sixty-second is the fact that the  
the sixty-third is the fact that the  
the sixty-fourth is the fact that the  
the sixty-fifth is the fact that the  
the sixty-sixth is the fact that the  
the sixty-seventh is the fact that the  
the sixty-eighth is the fact that the  
the sixty-ninth is the fact that the  
the seventieth is the fact that the  
the seventy-first is the fact that the  
the seventy-second is the fact that the  
the seventy-third is the fact that the  
the seventy-fourth is the fact that the  
the seventy-fifth is the fact that the  
the seventy-sixth is the fact that the  
the seventy-seventh is the fact that the  
the seventy-eighth is the fact that the  
the seventy-ninth is the fact that the  
the eightieth is the fact that the  
the eighty-first is the fact that the  
the eighty-second is the fact that the  
the eighty-third is the fact that the  
the eighty-fourth is the fact that the  
the eighty-fifth is the fact that the  
the eighty-sixth is the fact that the  
the eighty-seventh is the fact that the  
the eighty-eighth is the fact that the  
the eighty-ninth is the fact that the  
the ninetieth is the fact that the  
the ninety-first is the fact that the  
the ninety-second is the fact that the  
the ninety-third is the fact that the  
the ninety-fourth is the fact that the  
the ninety-fifth is the fact that the  
the ninety-sixth is the fact that the  
the ninety-seventh is the fact that the  
the ninety-eighth is the fact that the  
the ninety-ninth is the fact that the  
the hundredth is the fact that the

\*\*\*\*\*

## LISTE CHRONOLOGIQUE

DES CALIFES ET DES ÉMYRS D'ORIENT QUI ONT RÉGNÉ SUR  
L'ESPAGNE, DES CALIFES DE CORDOUE, DES ÉMYRS D'A-  
FRIQUE ET DES ROIS DE GRENADE.

### CALIFES D'ORIENT.

|                                      |     |
|--------------------------------------|-----|
| Oualyd Abou'l-Abâs . . . . .         | 710 |
| Solyman . . . . .                    | 715 |
| O'mar Abou'l-Afas . . . . .          | 717 |
| Yézyd Abou-Khaled . . . . .          | 720 |
| Hescham Abou'l-Oualyd . . . . .      | 724 |
| Oualyd Abou'l-Abâs II. . . . .       | 743 |
| Yézyd II . . . . .                   | 744 |
| Ibrahym . . . . .                    | 744 |
| Merouân Abou-A'bd-Al-Malek . . . . . | 744 |
| A'bd-Allah Al-Ssefâh . . . . .       | 749 |
| Abou-Djafar Al-Manssour . . . . .    | 754 |

### EMYRS D'ORIENT.

|                              |     |
|------------------------------|-----|
| Thâriq Ebn-Zyad . . . . .    | 710 |
| Mouzay Ebn-Nossayr . . . . . | 710 |
| A'bd-Al-Azyz . . . . .       | 713 |

|                           |     |
|---------------------------|-----|
| Ayoub . . . . .           | 715 |
| Alahhor . . . . .         | 715 |
| Alsamah . . . . .         | 721 |
| Anbezah . . . . .         | 721 |
| Yahhyay . . . . .         | 724 |
| Hhodzayfah . . . . .      | 724 |
| Ot'sman . . . . .         | 725 |
| Al-Haytzam . . . . .      | 727 |
| A'bd-Al-Rhhaman . . . . . | 727 |
| A'bd-Al-Malek . . . . .   | 733 |
| O'qbah . . . . .          | 736 |
| A'bd-Al-Malek . . . . .   | 741 |
| Hhosam . . . . .          | 742 |
| Tsouabah . . . . .        | 745 |
| Youzouf . . . . .         | 746 |

### CALIFES DE CORDOUE.

|                    |                                                 |      |
|--------------------|-------------------------------------------------|------|
| Dynastie OMAYYADE. | A'bd-Al-Rhhaman I . . . . .                     | 756  |
|                    | Hescham I . . . . .                             | 787  |
|                    | Al Hhakem I . . . . .                           | 796  |
|                    | A'bd-Al-Rhaman II . . . . .                     | 820  |
|                    | Mohammed I . . . . .                            | 852  |
|                    | Al-Mondhyr . . . . .                            | 886  |
|                    | A'bd-Allah . . . . .                            | 888  |
|                    | A'bd-Al-Rhhaman III . . . . .                   | 911  |
|                    | Al-Hhakem II . . . . .                          | 961  |
|                    | Hescham II . . . . .                            | 976  |
|                    | Mohammed II ( <i>par usurpation</i> ) . . . . . | 1008 |
|                    | Solyman ( <i>Berbère</i> ) . . . . .            | 1009 |
|                    | Hescham II ( <i>de nouveau</i> ) . . . . .      | 1010 |
|                    | Solyman ( <i>de nouveau</i> ) . . . . .         | 1012 |



|                                                 |      |
|-------------------------------------------------|------|
| Aly Ebn-Hamoud . . . . .                        | 1017 |
| A'bd-Al-Rhhaman IV . . . . .                    | 1021 |
| Al-Qâsem Ebn-Hamoud . . . . .                   | 1022 |
| Yahhyay Ebn-Aly . . . . .                       | 1022 |
| A'bd-Al-Rhhaman V . . . . .                     | 1022 |
| Mohammed III . . . . .                          | 1023 |
| Yahhyay Ebn-Aly ( <i>de nouveau</i> ) . . . . . | 1024 |
| Hescham III . . . . .                           | 1028 |
| Djehouar . . . . .                              | 1031 |
| Mohammed Ebn-Djehouar . . . . .                 | 1044 |

## EMYRS DE SEVILLE.

Les deux Mohammed Ebn-Abâd , de 1060 à 1091

## EMYRS D'AFRIQUE.

### ALMORRAVIDES (*Al-Morabethyn*).

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| Youzef Ebn Taschfyn . . . . . | 1091 |
| Aly Ebn-Youzef . . . . .      | 1107 |
| Taschfyn Ebn-Aly . . . . .    | 1143 |

### ALMOHADES (*Al-Moahhedyn*).

|                                 |      |
|---------------------------------|------|
| A'bd-Al-Moumen . . . . .        | 1157 |
| Youzef Abou-Yagoub . . . . .    | 1163 |
| Yagoub Ebn - Youzef . . . . .   | 1184 |
| Mohammed Ebn - Yagoub . . . . . | 1199 |
| Youzef Ebn-Mohammed . . . . .   | 1213 |
| <i>(Interrègne.)</i>            |      |
| Al-Mamoun . . . . .             | 1226 |

# ROIS DE GRENADE.

|                                                                       |      |
|-----------------------------------------------------------------------|------|
| Mohammed Ebn-Al-Hhamar . . . . .                                      | 1238 |
| Mohammed II. . . . .                                                  | 1273 |
| Mohammed III . . . . .                                                | 1303 |
| Al-Nasser . . . . .                                                   | 1309 |
| Ysmayl Abou'l-Oualyd . . . . .                                        | 1312 |
| Mohammed IV . . . . .                                                 | 1325 |
| Youzef Abou'l - Hhedjadj . . . . .                                    | 1333 |
| Mohammed V . . . . .                                                  | 1354 |
| Ismayl II ( <i>par usurpation</i> ) . . . . .                         | 1359 |
| Abou-Sayd ( <i>idem</i> ) . . . . .                                   | 1361 |
| Mohammed V ( <i>de nouveau</i> ) . . . . .                            | 1362 |
| Youzef II . . . . .                                                   | 1391 |
| Mohammed VI . . . . .                                                 | 1396 |
| Youzef III . . . . .                                                  | 1408 |
| Mohammed VII (Al-Aysery) . . . . .                                    | 1425 |
| Mohammed VIII (Al-Ssaghyr) . . . . .                                  | 1427 |
| Mohammed Al-Aysery ( <i>de nouveau</i> ) . . . . .                    | 1429 |
| Ebn-Al-Hhamar . . . . .                                               | 1431 |
| Mohammed Al-Aysery ( <i>de nouveau</i> ) . . . . .                    | 1432 |
| Ebn - Ot'sman . . . . .                                               | 1445 |
| Ebn-Ismayl . . . . .                                                  | 1454 |
| Abou'l-Hhasan . . . . .                                               | 1466 |
| Abou-A'bd-Allah Al-Ssaghyr (Boabdil) . . . . .                        | 1482 |
| A'bd-Allah Al-Ssaghar ( <i>en partage avec Al-Ssaghyr</i> ) . . . . . | 1484 |
| Abou A'bd-Allah Al-Ssagyr ( <i>seul</i> ) . . . . .                   | 1490 |



\*\*\*\*\*

## LISTE CHRONOLOGIQUE

DES ROIS CHRÉTIENS QUI ONT RÉGNÉ EN ESPAGNE PENDANT  
L'OCCUPATION DES ARABES ET DES MORES.

### ROIS DES ASTURIES ET DE LÉON :

|                                                       |      |     |
|-------------------------------------------------------|------|-----|
| Pelayo. . . . .                                       | Vers | 718 |
| Favila. . . . .                                       |      | 737 |
| Alonzo I <sup>o</sup> ( <i>el Católico</i> ). . . . . |      | 739 |
| Fruela I <sup>o</sup> . . . . .                       |      | 757 |
| Aurelio. . . . .                                      |      | 768 |
| Silo. . . . .                                         |      | 774 |
| Mauregato. . . . .                                    |      | 783 |
| Bermudo I <sup>o</sup> ( <i>el Diacono</i> ). . . . . |      | 788 |
| Alonzo II ( <i>el Casto</i> ). . . . .                |      | 795 |
| Ramiro I <sup>o</sup> . . . . .                       |      | 843 |
| Ordoño I <sup>o</sup> . . . . .                       |      | 850 |
| Alonzo III ( <i>el Magno</i> ). . . . .               |      | 862 |
| Garcia. . . . .                                       |      | 910 |
| Ordoño II. . . . .                                    |      | 913 |
| Fruela II. . . . .                                    |      | 923 |
| Alonzo IV ( <i>el Monge</i> ). . . . .                |      | 924 |
| Ramiro II. . . . .                                    |      | 930 |



|                                 |      |
|---------------------------------|------|
| Ordoño III. . . . .             | 950  |
| Sancho I <sup>o</sup> . . . . . | 955  |
| Ramiro III. . . . .             | 967  |
| Bermudo II. . . . .             | 982  |
| Alonzo V. . . . .               | 999  |
| Bermudo III. . . . .            | 1028 |

## ROIS DE LÉON ET DE CASTILLE.

|                                              |      |
|----------------------------------------------|------|
| Fernando I <sup>o</sup> . . . . .            | 1037 |
| Sancho II . . . . .                          | 1067 |
| Alonzo VI. . . . .                           | 1073 |
| Doña Urraca . . . . .                        | 1108 |
| Alonzo VII. . . . .                          | 1126 |
| Sancho III. . . . .                          | 1157 |
| Alonzo VIII. . . . .                         | 1158 |
| Henrique I <sup>o</sup> . . . . .            | 1214 |
| Fernando II (de Léon). . . . .               | 1158 |
| Alonzo IX (de Léon). . . . .                 | 1188 |
| Fernando III (san-Fernando). . . . .         | 1217 |
| Alonzo X ( <i>el Sabio</i> ). . . . .        | 1252 |
| Sancho IV. . . . .                           | 1284 |
| Fernando IV. . . . .                         | 1295 |
| Alonzo XI. . . . .                           | 1312 |
| Pedro I <sup>o</sup> . . . . .               | 1350 |
| Henrique II (de Trastamarra). . . . .        | 1369 |
| Juan I <sup>o</sup> . . . . .                | 1379 |
| Henrique III ( <i>el Enfermo</i> ). . . . .  | 1390 |
| Juan II. . . . .                             | 1407 |
| Henrique IV ( <i>el Impotente</i> ). . . . . | 1454 |
| Doña Isabel-la-Catolica. . . . .             | 1474 |

## ROIS DE NAVARRE.

|                                             |      |
|---------------------------------------------|------|
| Sancho Iñigo, de Bigorra. . . . .           | 873  |
| García Sanchez.. . . .                      | 885  |
| Sancho Garcès. . . . .                      | 905  |
| García II ( <i>el Tembloso</i> ). . . . .   | 924  |
| Sancho III ( <i>el Mayor</i> ). . . . .     | 970  |
| García III. . . . .                         | 1035 |
| Sancho IV. . . . .                          | 1054 |
| Sancho V. . . . .                           | 1076 |
| Pedro. . . . .                              | 1094 |
| Alonzo. . . . .                             | 1104 |
| García IV. . . . .                          | 1134 |
| Sancho VI. . . . .                          | 1150 |
| Sancho VII. . . . .                         | 1194 |
| Thibaut, de Champagne (Theobaldo). . . . .  | 1234 |
| Thibaut II. . . . .                         | 1253 |
| Henri. . . . .                              | 1270 |
| Jeanne et Philippe-le-Bel. . . . .          | 1274 |
| Louis-le-Hutin. . . . .                     | 1305 |
| Philippe V. . . . .                         | 1316 |
| Charles IV. . . . .                         | 1322 |
| Jeanne, femme de Philippe d'Evreux. . . . . | 1328 |
| Charles-le-Mauvais. . . . .                 | 1349 |
| Charles-le-Noble. . . . .                   | 1387 |
| Blanche et Juan de Castilla. . . . .        | 1424 |
| Léonor, comtesse de Foix. . . . .           | 1479 |
| François Phœbus. . . . .                    | 1482 |
| Catherine, femme de Jean d'Albret. . . . .  | 1483 |

---

## ROIS DARAGON.

|                                                           |      |
|-----------------------------------------------------------|------|
| Ramiro I <sup>o</sup> (fils de Sancho el Mayor) . . . . . | 1035 |
| Sancho . . . . .                                          | 1063 |
| Pedro I <sup>o</sup> . . . . .                            | 1094 |
| Alonzo I <sup>o</sup> ( <i>el Batallador</i> ). . . . .   | 1104 |
| Ramiro II. . . . .                                        | 1134 |
| Petronilla y Ramon. . . . .                               | 1137 |
| Alonzo II. . . . .                                        | 1162 |
| Pedro II. . . . .                                         | 1196 |
| Jayme I <sup>o</sup> ( <i>el Conquistador</i> ). . . . .  | 1213 |
| Pedro III. . . . .                                        | 1276 |
| Alonzo III. . . . .                                       | 1285 |
| Jayme II. . . . .                                         | 1291 |
| Alonzo IV. . . . .                                        | 1327 |
| Pedro IV. . . . .                                         | 1336 |
| Juan I <sup>o</sup> . . . . .                             | 1387 |
| Martin. . . . .                                           | 1395 |
| Fernando I <sup>o</sup> . . . . .                         | 1412 |
| Alonzo V. . . . .                                         | 1416 |
| Juan II. . . . .                                          | 1458 |
| Fernando II ( <i>el Catolico</i> ). . . . .               | 1479 |



ROIS DE PORTUGAL.

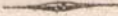
|                                 |      |
|---------------------------------|------|
| Henrique y Teresa. . . . .      | 1095 |
| Alonzo-Henriquez. . . . .       | 1128 |
| Sancho I <sup>o</sup> . . . . . | 1185 |
| Alonzo II. . . . .              | 1211 |
| Sancho II. . . . .              | 1223 |
| Alonzo III. . . . .             | 1248 |
| Dionis. . . . .                 | 1279 |
| Alonzo IV.. . . .               | 1325 |
| Pedro I <sup>o</sup> . . . . .  | 1357 |
| Fernando. . . . .               | 1367 |
| Juan I <sup>o</sup> . . . . .   | 1385 |
| Duarte. . . . .                 | 1453 |
| Alonzo V. . . . .               | 1438 |
| Juan II. . . . .                | 1481 |
| Manuel. . . . .                 | 1495 |



## COMTES SOUVERAINS DE BARCELONE.

|                                          |      |
|------------------------------------------|------|
| Bera. . . . .                            | 801  |
| Bernardo I <sup>o</sup> . . . . .        | 820  |
| Berengario I <sup>o</sup> . . . . .      | 832  |
| Bernardo II. . . . .                     | 836  |
| Aledran. . . . .                         | 844  |
| Guifredo I <sup>o</sup> . . . . .        | 858  |
| Salomon. . . . .                         | 872  |
| Guifredo II. . . . .                     | 884  |
| Miron. . . . .                           | 912  |
| Suniario. . . . .                        | 929  |
| Seniofredo. . . . .                      | 950  |
| Borello. . . . .                         | 967  |
| Raymundo. . . . .                        | 993  |
| Berengario II. . . . .                   | 1017 |
| Ramon-Berenguer I <sup>o</sup> . . . . . | 1035 |
| Ramon-Berenguer II. . . . .              | 1076 |
| Ramon-Berenguer III. . . . .             | 1082 |
| Ramon IV. . . . .                        | 1131 |
| Alonzo II (de Aragon). . . . .           | 1162 |

( Réunion de la Catalogne à l'Aragon.)



\*\*\*\*\*

## SECONDE PARTIE.



### CONSTITUTION ET CIVILISATION.



#### CHAPITRE I<sup>er</sup>.

Constitution politique des Arabes. — Causes de leur  
décadence et de leur destruction.



LE caractère distinctif de l'œuvre qu'accomplit Mahomet comme prophète et conquérant, c'est l'unité : unité de Dieu, unité de loi, unité de pouvoir. En fondant à la fois une religion et un empire, il opéra l'union intime du culte et du gouvernement; cette union domine toutes les institutions de son peuple. Mahomet ayant été pontife, législa-



teur et roi, sa loi fut également religieuse, civile et politique, et, comme l'avaient été pour les juifs les Tables de Moïse, le Coran (1) fut à la fois la Bible, le Code et la Charte des musulmans (2).

#### GOUVERNEMENT.

A l'unité de la loi écrite devait se joindre nécessairement l'unité de la loi vivante, du pouvoir. Héritiers du prophète, les califes (khalyfes) succédèrent à sa double puissance, et réunirent dans leurs mains toutes les attributions du sacerdoce et de la royauté. Ils commandaient aux croyances en qualité de pontifes, d'*imâms* suprêmes (3), et aux actions,

(1) Al-Qôran, *lecture*, comme nous disons *les écritures*, en parlant de l'ancien et du nouveau Testament.

(2) Je n'ai point à considérer ici la loi de Mahomet comme religion, c'est-à-dire sous le rapport des dogmes et des pratiques. On peut consulter sur ce sujet la version du Coran par Savary, le *Tableau de l'Empire ottoman*, de Mouradjah d'Hosson, et l'*Exposition de la Foi musulmane*, de M. Garcin de Tassy.

(3) *Imam*, littéralement, celui qui marche le premier, *princeps*.

comme étant à la fois la loi qui ordonne , le juge qui applique la loi , et la force publique qui exécute la sentence. Le gouvernement des Arabes était donc la monarchie absolue dans sa plus haute expression. Aucune limite d'aucune espèce n'était posée à l'exercice de cette autorité. Point de distinction du temporel et du spirituel, point de maître étranger qui vînt prendre sa part de la souveraineté, point d'état dans l'état ; mais aussi point d'institutions qui protégeassent la liberté, la fortune, la vie des citoyens ; ou plutôt, pas de citoyens, pas même de sujets, mais des espèces de serfs, attachés, non pas à la glèbe, mais à la personne du maître, par le corps et par l'âme. Le divan (al-dyouân) ou conseil d'état, dont les membres étaient choisis par le calife et révocables à sa volonté, n'était institué que pour aider, et non pour balancer sa puissance absolue. Bien qu'il fût consulté sur les affaires publiques, et chargé d'éclairer le chef de l'état sur les divers objets de la politique ou du gouvernement, le divan n'avait d'autre droit que celui de conseil, d'autre autorité que celle de la

raison, d'autre emploi que celui d'exécuteur des commandemens du maître. La monnaie que fit frapper Abdérame portait, avec le millésime, d'un côté, cette inscription : « Il n'y a de Dieu qu'Allah, unique et sans compagnon ; » et, au revers, celle-ci : « Dieu est un , Dieu est éternel ; il n'est ni père , ni fils, et n'a point de semblable. » Cette monnaie d'un prince , portant pour exergue un article de foi , donne une idée précise de la nature de son pouvoir (1).

Peut-être ne comprendra-t-on pas sans peine qu'une obéissance si complète , si aveugle , ait été rendue à ce droit divin, en vertu du-

(1) Toutefois , comme le remarque Montesquieu , « le despotisme fondé sur la confusion du temporel et du spirituel est tempéré par la cause même qui le produit. En effet , le livre de la religion est une sorte de constitution inaltérable qu'aucune force ne peut enfreindre , et qui pose une limite à la puissance du despote. Chacun peut le rappeler à l'observation de la loi commune , et chacun se trouve dégagé du devoir d'obéissance dès qu'il viole cette loi, d'où lui vient sa souveraineté. » Ainsi, le calife Abdérame III n'osa point, de sa seule autorité, violer, à l'égard du rebelle Calib ben Hafsun, la *coutume d'Aly*. Il obtint d'abord l'assentiment des chefs de l'armée et du culte. (Voir ci-après, page .)



quel régnaient les califes , lorsqu'on voit ce droit disputé, acquis par la force des armes , les trônes occupés par de nouvelles dynasties , et des profanes renversant les élus du ciel pour hériter de leur puissance surhumaine. Mais l'explication de cette apparente anomalie se trouve dans l'origine même du droit. On sait qu'un des principaux dogmes de la religion mahométane est le fatalisme , c'est-à-dire la résignation aux événemens de ce monde , par la croyance qu'ils ne sont que l'accomplissement d'immuables décrets du ciel (1). Que si donc un rebelle parvenait à renverser le légitime successeur du prophète, et à ceindre sa tête d'une tiare usurpée , c'était par l'ordre exprès de Dieu qu'il avait réussi , et , dans son succès même , se trouvait , pour ses sujets , le devoir de s'y soumettre. Mahomet avait dit : « Le califat, après moi , sera de trente années; après ce terme, il n'y aura que des puissances établies par la force , l'usurpation , la tyrannie » ; et

(1) Le mot *islam* , qui a chez les musulmans le même sens que le mot *christianisme* chez nous , signifie *résignation*.

la huitième des conditions fixées par les anciens docteurs pour l'exercice du califat était « la *légitimité*, qui s'acquiert par le triomphe des armes et la possession réelle du pouvoir souverain. »

Par une application du principe dominant, le trône des califes n'était ni héréditaire, ni électif, dans le sens actuel de ces mots. L'exercice de la souveraineté absolue aurait été gêné, par la nature, dans le cas d'hérédité et de droit d'aînesse ; par le choix d'autrui, dans le cas d'élection. Etendant son pouvoir au delà des bornes de la vie, le calife désignait son successeur parmi les membres de sa famille. Assez souvent, et pour prévenir, comme avaient fait les empereurs romains, les querelles de succession, il l'associait de son vivant à l'empire. Hischem I et Abdérame III sont des exemples de choix arbitraire ; Abdérame II et Alhakem II, des exemples d'association. Toutefois, ce pouvoir extra-viager des califes n'allait point jusqu'à rompre l'unité et l'indivisibilité de l'empire. « Un fourreau, avait dit Mahomet, ne peut contenir deux sabres », et la loi, sur

ce point comme sur tous les autres, était restée inaltérable. Jamais les califes, à l'imitation des rois chrétiens, ne tentèrent de partager leurs états entre leurs enfans. L'héritage du prophète devait se transmettre intact, comme parmi nous l'héritage de saint Pierre, et l'empire ne fut jamais divisé que par la naissance de sectes ennemies, celles d'Aly et d'Omar, ou par l'érection de califats rivaux, ceux des Abasydes et des Ommyades, qui étaient aussi de véritables schismes.

L'administration publique était confiée tout entière à des officiers nommés par le calife, et agissant en vertu d'une délégation de son autorité souveraine. Aucune province, aucune tribu, aucune corporation, n'avait d'immunités, de franchises, de droits particuliers. Il n'existait d'autres réserves de cette nature que celles qui provenaient des capitulations faites avec certaines parties ou populations des pays conquis; mais elles ne leur étaient acquises qu'à titre de conventions, de traités, et non de droits politiques. Autour du calife, et pour l'expédition des affaires générales de l'empire, étaient le *hagib*

Adminis-  
tration.



(hhadjeb) ou premier ministre, et le *divan*, qu'on appelait aussi *meschouar* ou conseil. L'administration des provinces était remise aux *walis* (ouâlys) ou gouverneurs, qui, ne relevant que du calife seul, avaient sous leurs ordres les *wazyrs* (ouézyrs), lieutenans ou gouverneurs de districts, et les *alcaydes* (alcayds), capitaines ou commandans de forteresses. Chacun de ces officiers, dans sa juridiction, comme le calife sur son trône, était — investi à la fois des pouvoirs civils et militaires, dont les Arabes ne firent jamais la distinction.

Législa-  
tion.

Le Coran étant la loi unique sur toutes les matières et pour tous les cas, et le prince réunissant en sa seule personne tous les pouvoirs de la société, sacerdotal, militaire, législatif, judiciaire et exécutif, on conçoit qu'il n'était besoin, dans cette société, d'aucun code, d'aucunes lois fondamentales ou transitoires. Aussi les Arabes n'ont-ils point laissé, comme l'ont fait presque tous les peuples de la terre, une législation, un *corps de droit*, où se trouvassent réglés d'une manière uniforme l'état de leur société, les

droits et les devoirs de ses membres. Parmi les ordonnances de leurs princes, l'histoire ne fait mention que d'une seule loi civile. Le calife, comme de nos jours encore le sultan, succédait de droit à tous ses sujets. Abdérame II détruisit cette prérogative exorbitante, et permit que les enfans succédassent légalement à leurs parens. Il ordonna de même que ceux-ci pussent disposer par testament du tiers de leurs biens, et que les veuves reprissent leurs dots, ainsi que leurs étoffes et bijoux, et eussent droit à des alimens. Encore faut-il bien remarquer que cette disposition d'Abdérame n'est pas une loi proprement dite, mais simplement une interprétation du Coran, donnée pour règle dans l'ordre civil, de la même manière que les décisions des papes et des conciles n'ont été, dans l'ordre religieux, que des interprétations de l'Evangile. En somme, les ordonnances des princes arabes ne furent jamais que des explications du Coran destinées à en déterminer le sens, ou de simples réglemens de police, tels que ceux de Youzef I<sup>er</sup>, à Grenade. Mais, selon la parole de Maho-



met, qui avait dit : « Toute loi nouvelle est une innovation , toute innovation est un égarement , et tout égarement conduit au feu éternel », rien ne fut ajouté ni changé à la législation immuable et sacrée du *livre*.

Justice.

A défaut de loi positive et de garanties stipulées , il ne restait aux sujets , tant dans leurs rapports avec l'autorité que dans leurs relations privées , qu'une puissance à invoquer , celle de la loi naturelle , celle de la justice. Il n'est donc pas étonnant que cette vertu , la première , en effet , et la source de toutes les autres , ait été pour les Arabes la vertu par excellence. Un mot , dans leur langue , renfermait tous les éloges : être juste , c'était accomplir tous ses devoirs envers le ciel et les hommes. Par le même motif , ceux qui distribuaient la justice , n'ayant guère à consulter , dans leurs décisions , que la raison et l'équité , étaient tenus d'offrir plus de garanties morales que les juges ordinaires , qui n'ont le plus souvent qu'à appliquer la loi contre les coupables , ou à l'interpréter entre les plaideurs. L'emploi de cadi (qâdhy) était , en conséquence , un des plus honora-



bles de l'empire, et l'on mettait le plus grand soin dans le choix des hommes auxquels il était confié. Les docteurs arabes ont composé un code entier sur les conditions d'aptitude à l'office de cadi, et sur les devoirs de cette place. Il y avait, en outre, quelques garanties matérielles contre l'iniquité des juges. C'était d'abord le recours au calife, ouvert à tous ses sujets, et l'obligation imposée aux juges de lui soumettre les affaires civiles les plus importantes, et, je crois, toutes les affaires criminelles. Il existait ensuite un tribunal supérieur et souverain, composé du *cadi des cadis* (qadhy-al-qodhâh) ou grand-juge, et de quatre assesseurs, dont la fonction spéciale était de juger les juges. Cet office de cadi des cadis était, après celui de hagib, le plus considérable de l'empire, et ne s'accordait qu'à l'homme éminent dont la science et la vertu brillaient d'un égal éclat. Il faut, à propos de l'organisation judiciaire, faire une remarque importante. Comme la loi, et comme l'autorité, la justice était *unique*. Toutes les juridictions se trouvaient confondues, ainsi que tous les pou-

voirs, et la loi commune n'avait qu'une seule espèce d'interprètes. L'emploi de cadi ne ressemblait nullement à celui de nos juges, siégeant dans des tribunaux spéciaux, avec des attributions particulières, et seulement occupés de rendre la justice, ou criminelle, ou civile. C'était un office clérical. Les cadis étaient attachés aux mosquées, et partageaient, avec les *alchatibs* (khathyb) ou docteurs, l'interprétation du Coran. Tandis que les derniers, en qualité de prédicateurs, enseignaient aux fidèles les maximes du livre, comme loi religieuse, et maintenaient l'orthodoxie de la foi, les cadis étaient chargés, en qualité de juges, d'en appliquer les dispositions, comme loi civile ou criminelle, et d'établir, par la succession de leurs arrêts, une sorte de jurisprudence uniforme.

#### NATION.

La nation qui obéissait aux califes de Cordoue était loin de présenter, dans sa composition, cette *unité* qui distinguait le gouvernement et la loi. Jamais peuple réuni sous un même sceptre, et dans une même contrée, ne fut moins compact, moins homo-

gène : c'était l'agrégation d'une foule de peuples, ayant des origines, des croyances, des langues et des mœurs diverses. Les Arabes proprement dits, ceux qui franchirent les frontières de la Péninsule arabique pour répandre au dehors la loi de Mahomet, et convertir le monde, à la pointe de leurs cimenterres, étaient en très petit nombre. Ils se grossirent successivement des populations conquises et converties, qu'ils entraînaient avec eux à de nouvelles conquêtes et de nouvelles conversions. Ces enfans du Hedjâz formaient une sorte d'aristocratie, en qui résidèrent long-temps toute la puissance et toute la richesse. Les commandemens militaires, les emplois civils et les dignités sacerdotales, furent d'abord leur partage exclusif. Au reste, ils conservaient loin de leur patrie les distinctions de castes qui avaient divisé leurs ancêtres, et formaient en Espagne autant de tribus qu'en avait compté l'Arabie. A côté de ces vainqueurs et législateurs primitifs, se plaçaient les Syriens, leurs voisins immédiats et leurs premiers alliés, qui, en cette double qualité, partageaient tous

Musul-  
mans.



les privilèges de la noblesse arabe ; puis , les Egyptiens , qui les avaient aidés à conquérir le reste de l'Afrique. Elevés dans le luxe et vivant dans le loisir, voués à la culture exclusive des sciences et des arts , les descendans de ces trois races , auxquelles appartenait également le nom de *Scharqyys* (Orientaux), formaient la société polie, la haute classe, la *tête du peuple*. Enfin, dans un rang inférieur, venaient les Mores ou Berbères, les *Maghrébyns* (Occidentaux), dont les peuplades, aussi converties à l'islam, s'étaient successivement jetées en Espagne, à la suite de Mouza et d'Abdérame. Ceux-ci étaient soldats, artisans, laboureurs; ils composaient la masse du peuple musulman, et comme un intermédiaire entre les tribus conquérantes, dont ils partageaient le culte, et les populations conquises, dont ils avaient d'abord partagé la condition.

Chrétiens. Ces dernières formaient la partie la plus nombreuse de la population générale de l'empire. Elles se composaient des habitans que les Arabes trouvèrent en Espagne, à l'époque de la conquête de Mouza, c'est-à-

dire des anciens Ibères, mêlés d'abord aux Romains par l'effet des colonies militaires qu'avaient successivement établies la république et l'empire, puis aux Wisigoths, qui avaient régné trois siècles sur cette contrée. Ces hommes, de race indigène, convertis au christianisme avec les Romains, et mêlés aux Goths, chrétiens comme eux, ne s'étaient point soumis à la foi du prophète. En vertu des capitulations que les premiers chefs arabes leur avaient accordées, et qui furent toujours observées fidèlement, ils avaient conservé leur religion et son libre exercice. Ces chrétiens vivant sous la domination musulmane furent nommés *Mozarabes* (1). Ils habitaient en grand nombre toutes les campagnes de la Péninsule, et même les principales cités, telles que Tolède, Cordoue, Séville. Leur condition n'était point misérable, comme on pourrait le

(1) Quelques-uns ont fait dériver ce mot de *Mixti-Arabes*; d'autres, du nom de Mouza; mais sa véritable étymologie est dans le mot *Mosta'rab*, qui veut dire, dans la langue du Yémen, *faits, devenus Arabes*.

En la perdida de España

croire d'une nation vaincue et qui ne s'est point rapprochée de ses maîtres en prenant leur culte, leurs mœurs et leur nom. De tous les peuples conquérans, les Arabes furent sans contredit le moins exigeant comme le moins cruel. Ils imitèrent la tolérance religieuse et civile des Romains de l'empire, sans avoir imité les excès des Romains de la république. Toute leur histoire rend témoignage de cette grande modération. En Orient, on avait vu le calife Walid, conquérant de la Palestine, payer le prix d'une église aux chrétiens de Damas, avant d'élever une mosquée sur le terrain qu'elle occupait, et son frère Ald-Adlah conserver tous les moines d'Afrique, sous la seule condition du tribut d'un dinar par couvent. En Espagne, lorsqu'ils n'en possédaient encore que la partie méridionale, les Arabes, par une générosité singulière, confièrent le gouvernement d'une province importante et récemment soumise

Se quedaron los cristianos  
Con los Arabes, de donde  
Mozarabes se llamaron.

(CALDERON, *La Niña de Gomez-Arias*.)



à un comte chrétien, à ce Théodomir, qui les avait vaincus dans un combat naval et s'était vaillamment opposé à leur descente. Maîtres de la Péninsule entière, ils laissèrent aux habitants leur religion et leurs temples, leurs lois et leurs juges. La hiérarchie ecclésiastique continua de subsister dans toute son étendue et avec toute son autorité sur les fidèles. Les exercices du culte furent permis, sous l'unique condition que les chrétiens s'abstiendraient des actes extérieurs et ne pourraient punir celui d'entre eux qui embrasserait volontairement l'islamisme. Les évêques, choisis par les fidèles, nommaient les curés des paroisses et les abbés des monastères. Enfin, les Mozarabes n'étaient point exclus des charges de l'état. Outre les rangs de l'armée, où servaient toujours un grand nombre d'entre eux, plusieurs emplois, même importants, leurs étaient ouverts. Ainsi, l'on voit figurer un évêque parmi les ambassadeurs envoyés à l'empereur Othon par Abdérame III. Une preuve plus évidente encore de la grande liberté de conscience laissée aux chrétiens, c'est que plusieurs conciles eu-

rent lieu pendant la domination des Arabes. J'en puis citer un tenu à Séville, en 782, sous le règne d'Abdérame-le-Grand; un autre à Cordoue, en 852, sous le second Abdérame; et un troisième à Cordoue, en 862, sous Muhamad. Le concile de 852 avait été convoqué sur l'ordre même du calife, afin que les évêques fissent cesser, par leur décision, les troubles qu'excitaient les chrétiens trop zélés. « Nous devons au christianisme, a dit » Montesquieu, ce droit des gens qui fait » que, parmi nous, la victoire laisse aux » peuples vaincus ces grandes choses, la vie, » la liberté, les lois, les biens, et toujours la » religion, lorsqu'on ne s'aveugle pas soi-même. (*Esprit des lois*, liv. 24. chap. 3). » Les Arabes avaient déjà pratiqué ce nouveau droit des gens auquel le christianisme ne s'est pas toujours rigoureusement soumis, et, pour leur rendre à ce sujet toute la justice qui leur est due, on doit se rappeler qu'ils étaient alors dans la première ferveur d'une croyance nouvelle, dans le premier enthousiasme de la victoire.

Cette excessive tolérance avait rendu plus

facile et plus prompt le rapprochement des deux peuples. Malgré la différence des cultes, les Espagnols montrèrent peut-être moins de répugnance à se mêler avec les Arabes, qu'ils n'en avaient montré dans l'origine à se mêler avec les Goths, quoique ceux-ci professassent la même religion (1). Les mariages étaient très communs entre les chrétiens et les musulmans. L'on vit, au moment de la conquête, Abdelazyz, fils de Mouza, épouser Egilone, veuve de Roderic, dernier roi des Goths. La mère d'Abdérame III était chrétienne; cette origine n'empêcha cependant point son aïeul de le choisir dans toute sa famille pour l'appeler à l'empire, et ne fit murmurer aucun fanatique à son avènement. L'horreur qu'avaient inspirée les coutumes mahométanes se dissipa bientôt, et ce relâchement gagna jusqu'aux prêtres. La plupart d'entre eux se mariaient comme les séculiers, et, chose digne de remarque, cet usage n'existait pas seulement

(1) Les Goths étaient restés Ariens jusqu'au règne de Recared (585). Ce ne fut qu'après avoir embrassé la foi catholique, qu'ils commencèrent à se confondre avec les indigènes, qu'on appelait encore Romains.



dans les pays soumis aux Arabes ; beaucoup de prêtres le suivaient , même dans les états des rois espagnols.

Juifs.

Outre les diverses tribus musulmanes d'Asie et d'Afrique , et les Mozarabes demeurés chrétiens , les califes comptaient parmi leurs sujets un grand nombre de juifs. En 125, sous le règne d'Adrien , environ cinquante mille familles des tribus de Juda et de Benjamin étaient venues se réfugier en Espagne , lorsque le peuple hébreu se dispersa par toute la terre, chassé de la Palestine après la révolte de Barcochébas. Les Goths, qui les trouvèrent établis dans cette contrée, les y laissèrent vivre à peu près en paix , et lorsque les Arabes s'en furent emparés, la tolérance qu'ils montraient pour toutes les sectes ennemies attira sous leur domination une foule de juifs, qu'atteignait partout ailleurs la persécution. Tant qu'y régnèrent les Arabes , l'Espagne fut le pays de l'Europe qui comptait le plus de juifs parmi ses habitans. Ils devaient y jouir, pour leur culte, de la même tolérance que les chrétiens , car une des églises actuelles de Tolède est un

ancien temple juif, dont la construction est antérieure à la conquête des Arabes, mais qui conserva sa destination primitive pendant toute leur domination. Depuis le rétablissement des rois catholiques, et l'édit d'expulsion prononcé contre eux, les juifs furent traqués et pourchassés en Espagne comme les loups en Angleterre, jusqu'à la destruction du dernier (1).

Enfin, l'Espagne mahométane nourrissait Esclaves. un grand nombre d'esclaves attachés au service du calife, des grands de l'empire et des membres de toutes les tribus nobles. Ils étaient de deux espèces. Les uns, suivant le droit des gens de cette époque, étaient des prisonniers de guerre faits dans les combats ou dans les irruptions sur le territoire ennemi, soit parmi les chrétiens, soit parmi les

(1) Après la fondation du royaume de Grenade, on ne voit plus, parmi les diverses populations entassées dans cette province, aucune trace de chrétiens mozarabes. Mais les juifs s'y trouvaient encore en grand nombre. C'est ce que prouve, entre autres, une ordonnance du roi Ismayl (1314) qui oblige les juifs à porter dans leurs habits un signe distinctif pour ne point être confondus avec les musulmans.

rebelles d'Afrique ; les autres étaient des nègres que le trafic de la traite livrait déjà , comme des bestiaux , à des maîtres étrangers.

POPULATION.

Pour reconnaître à quel état de grandeur s'éleva l'empire arabe, il faut d'abord essayer de découvrir quelle fut sa population. *In multitudine populi dignitas regis, et in paucitate plebis ignominia principis.* (Prov. ch. 14. v. 28.) Le plus grand symptôme de prospérité ou de décadence chez un peuple étant l'accroissement ou la diminution de sa population, on peut trouver en quelque sorte, par un calcul numérique, le degré de sa puissance et de son bonheur ; on peut écrire une histoire en chiffres. Il est donc intéressant et utile de comparer, sous le rapport du nombre de ses habitans, l'état d'un même pays aux différentes époques de son histoire, de mesurer, pour ainsi dire, la taille d'un peuple à ses différens âges. C'est ce que je ferai pour l'Espagne, afin de mieux constater sa situation sous les Arabes.



Il est inutile de remonter aux temps à peine connus (970 avant J.-C.), où les Phéniciens firent la découverte de la Péninsule hispanique, que se partageaient alors les races *Ibérienne* et *Turdule* au midi, *Lusitanienne* à l'ouest, et *Celtibérienne* au nord ; ni à l'époque un peu postérieure où les Grecs firent quelques établissemens sur la côte orientale ; les documens sont trop rares et trop incertains. Mais on peut s'arrêter à l'époque où Rome et Carthage se disputaient l'Espagne, « la première province du continent, dit Tite-Live, qu'occupèrent les Romains, et la dernière qu'ils soumirent. » (De l'année 244 à l'année 58 avant J.-C.) Sa population était alors considérable. La longue résistance de Sagonte aux armes d'Annibal, celle de Numance, luttant seule dix années avec Rome, qui l'appelait *terror imperii*, indiquent assez quel devait être le nombre des habitans de cette contrée. Caton-le-Censeur se vantait, au rapport de Plutarque, d'avoir pris plus de places en Espagne que l'année de son consulat (559 de Rome) n'avait eu de jours. Polybe affirme que le prêteur Sempronius en

détruisit trois cents dans la seule année 558, et Pompée, au dire de Pline, en prit huit cent quarante-six. Enfin, Strabon rapporte qu'au recensement fait sous le règne d'Auguste, la seule ville de Cadix (*Gades*) comptait six cents chevaliers (*equites*), et qu'il n'y avait que Padoue, dans tout l'empire romain, qui en eût un plus grand nombre. On sait que, pour être de l'ordre équestre, il fallait posséder une fortune de 400,000 sesterces. Osorio porte la population de l'Espagne, sous les premiers empereurs, à soixante-dix millions d'habitans; mais son calcul, évidemment exagéré, repose sur des bases erronées. « D'après les recensemens romains, dit-il, Tarragone, au temps d'Auguste, renfermait 2,500,000 âmes, et Mérida en Estremadure entretenait une garnison de 90,000 hommes. » Puis, il part de ces deux points pour établir ses évaluations. Mais *civitas* doit se traduire ici, non par *ville*, mais par *province* (la cité romaine), et son erreur vient d'avoir mal compris ce mot. Au reste, en donnant plus de deux millions d'habitans, non à la ville, mais au district de Tarragone, on por-

terait toujours la population de l'Espagne au moins au triple de ce qu'elle est de nos jours, et ce calcul paraît alors très vraisemblable, surtout quand on lit ce passage de Cicéron. « Nous n'avons surpassé ni les Espagnols par le *nombre*, ni les Gaulois par la force, ni les Grecs par les arts (1). »

Cet état florissant continua pendant la première période de l'empire. La population indigène fut même accrue par de nombreuses colonies militaires et par l'arrivée d'une grande partie des juifs chassés de la Palestine sous Adrien. Mais lorsqu'aux règnes de Trajan et des Antonins succédèrent les règnes de Commode et de Caracalla; lorsque Constantin porta sur le Bosphore le siège du gouvernement; lorsqu'il fallut défendre l'empire, à l'orient, contre les Parthes et les Perses, au nord, contre les Barbares dont les populations se poussaient les unes les autres sur le midi, alors le déchirement de l'état, les exactions infinies, la misère générale, les guerres civiles et les continuel

(1) « *Nec numero Hispanos, nec robore Gallos, nec artibus Græcos superavimus.* »



envois de troupes sur les frontières , appauvrirent d'habitans toutes les provinces. Puis vint l'invasion des Barbares , qui rompirent enfin leurs digues et inondèrent l'Europe entière de leurs hordes sauvages. Les premiers d'entre eux qui parurent en Espagne furent les Vandales , dont la destinée fut aussi la plus singulière , et qui , après avoir traversé la Dace , l'Allemagne , les Gaules et l'Espagne , ne purent se fixer qu'en Afrique , chassés de tous les pays de l'Europe par de nouveaux venus. Après avoir passé le Rhin le 1<sup>er</sup> janvier 407 , et ravagé toutes les Gaules , ils avaient franchi les Pyrénées en 409 , et s'étaient répandus en Espagne , ouvrant la route aux Alains , aux Suèves et aux Wisigoths , qui s'y jetèrent sur leurs traces. On connaît les effets de ces irruptions successives. On sait qu'à l'approche des dévastateurs , les habitans des campagnes fuyaient dans leurs cités , laissant la terre sans semences , et que ces multitudes , entassées ainsi dans les villes , n'avaient d'autre alternative que d'être passées au fil de l'épée , si elles se rendaient aux Barbares , ou de périr

de faim si elles se défendaient dans leurs murailles. Tel fut le nombre des victimes, que l'infection des cadavres fit naître une peste générale qui faillit enlever le reste des vivans. Les massacres, les incendies, la famine, tous les fléaux, toutes les calamités semblèrent s'unir pour la destruction de l'espèce humaine, et des provinces entières, naguère florissantes, furent si complètement dépeuplées, que lorsqu'on y revint long-temps après, on ne trouva que des forêts et des marécages, comme dans les déserts où l'homme pénètre pour la première fois.

Avec les Goths, derniers venus en Espagne, et bientôt ses seuls maîtres, une autre ère commença. Des mœurs plus douces, des lois plus sages que celles des autres conquérans du nord, une longue paix, plusieurs règnes calmes et brillans, enfin la fusion complète des peuples vainqueur et vaincu, réparèrent successivement les maux de la conquête. Les nouveaux venus remplacèrent en nombre les victimes de l'invasion, et l'Espagne, après Theudis, Récésuinthe et Wam-

ba, n'était pas moins peuplée qu'aux dernières années de l'empire.

Tel était l'état de cette contrée, lorsque les Arabes y pénétrèrent, et, à leur suite, les tribus africaines. Mais cette conquête des peuples du midi, bien différente de celle des peuples du nord, se fit sans ravages, sans effusion de sang, comme une simple prise de possession. Les califes arabes n'ordonnèrent point de recensemens proprement dits, bien qu'il existât un impôt de capitation nommé le *Ta'dyl*; du moins les historiens qui nous restent n'en font point mention. On ne peut donc évaluer que par aperçus la population de l'Espagne sous leur règne. Outre la capitale, résidence du calife, l'empire arabe comptait six chefs-lieux de gouvernement, résidences des walis, savoir : Tolède, Mérida, Saragosse, Valence, Grenade et Murcie, quatre-vingts grandes cités et trois cents villes. Cordoue seule renfermait, au dire des géographes arabes, deux cent mille maisons, six cents mosquées, cinquante hôpitaux, huit cents écoles publiques et neuf cents bains. Ce détail paraît d'a-



bord incroyable, fabuleux ; je ne le suppose pas même exagéré. Si l'on appelle maison, non les édifices de nos villes modernes, mais la demeure de chaque famille ; mosquée, chaque lieu consacré, chaque petite chapelle ; si l'on se rappelle qu'une mosquée ne pouvait exister sans école, et que les ablutions étaient aussi indispensables que la prière, on reconnaîtra que la ville et les faubourgs de la capitale de l'empire pouvaient bien contenir ce nombre prodigieux de divers édifices (1).

Sous la domination des Arabes, les campagnes n'étaient pas moins peuplées que les villes. On comptait douze mille villages sur les bords du Guadalquivir, tandis que l'Andalousie tout entière n'en renferme aujourd'hui que huit cent neuf, et l'on disait de l'Almorravide Youzef (Youzef Al Morâbeth),

(1) Rome, au temps d'Auguste, renfermait, d'après le dénombrement de Publius Victor, mille neuf cent seize palais ou maisons isolées, et quarante-quatre mille neuf cent vingt *insulae*, ou blocs de maisons. (Ce que les Espagnols appellent *manzanas* (pommes) et les Parisiens *pâtés*).

qui régnait, il est vrai, sur la Berbérie aussi bien que sur la plus grande partie de l'Espagne, que chaque jour on priait pour lui du haut de trois cent mille chaires. Ce qui prouve quel était le nombre des sujets du calife', c'est que, malgré les soins donnés à l'agriculture, science dans laquelle excellaient les Arabes, malgré le commerce extérieur très étendu, très florissant, plusieurs famines désolèrent l'Espagne à différentes époques, et toutes les fois qu'une sécheresse ou tout autre accident de l'atmosphère nuisait aux récoltes. Il fallait que la population fût bien considérable, pour que l'Espagne, alors que toutes les terres étaient cultivées, souffrît d'un fléau qui ne se renouvelle plus aujourd'hui que la moitié des champs reste inculte.

Les guerres civiles qui accompagnèrent la chute des Ommyades et le démembrement du califat, puis la double conquête des Almorravides et des Almohades d'Afrique, enfin toutes les circonstances de la destruction de l'empire arabe par les Mores, diminuèrent sensiblement la population musul-

mane. Vint ensuite la reprise du pays par les Espagnols, réfugiés d'abord avec Pélage dans un coin des Asturies. Cette conquête successive ne ressembla nullement à la conquête rapide des Arabes. Elle fut longue, difficile, sanglante, accompagnée de guerres et de ravages sans fin, et les chrétiens, moins tolérans, exterminèrent devant eux toutes les races infidèles. Ainsi furent prises, Tolède par Alphonse VI (1085), Cordoue et Séville par saint Ferdinand (1236 et 1248). Les dévastations furent si grandes, qu'à cette époque, par exemple, il fallait nourrir les troupes laissées en Andalousie avec des vivres envoyés de Castille, et qu'on ne repeuplait les villes conquises qu'en offrant de grands avantages à de nouveaux habitans. Telle fut l'origine de la plupart des *fueros*, ou privilèges particuliers des communes espagnoles. Lorsqu'enfin le royaume de Grenade fut envahi, et que la bannière de Castille et d'Aragon fut plantée sur les tours de l'Alhamrâ, une grande partie des trois millions de Mores entassés dans ce dernier asile passèrent en Afrique avec leurs derniers rois, le Zagal et le Zaquir (Al-



Ssaghâr et al-Ssaghyr), en vertu de la capitulation. Ceux qui restèrent, et qu'on nomma *Moriscos*, furent, comme on l'a vu, dispersés sur toute la Péninsule, après quelques révoltes étouffées dans le sang. Mais, toute la puissance du gouvernement, tous les supplices de l'inquisition, n'ayant pu les enchaîner complètement au christianisme, un décret de Philippe III (1610), exécuté avec une incroyable rigueur, les bannit à jamais de l'Espagne, dont ils étaient, sans contredit, la population la plus industrielle. Précédemment, un décret des rois catholiques (1492) en avait chassé tous les juifs (1).

Arrivée.

Les Arabes, non plus qu'aucune puissance

(1) Pour donner plus d'intérêt à cette histoire de la population comparée de l'Espagne, je crois devoir la continuer jusqu'à nos jours.

Ces émigrations de nations entières ne sont pas la principale cause du dépeuplement de l'Espagne. L'année même où tombait Grenade, Christophe Colomb découvrait un nouveau monde, et Vasco de Gama venait de pénétrer aux Indes orientales par le cap de Bonne-Espérance. A la nouvelle de leurs succès, ce fut un délire universel. D'abord, quelques aventuriers, conduits par les Cortez, les Balboa, les Pizarro, s'ou-

de cette époque, n'avaient point d'armée permanente. Les seuls corps qui restassent toujours sous les armes étaient les cavaliers

virèrent un passage avec le fer et la flamme dans ce monde inconnu ; puis des peuples entiers d'émigrants y pénétrèrent sur leurs traces. Pendant de longues années, les flottes d'Espagne portèrent sans cesse de nouveaux habitans à ces nouvelles contrées. En effet, après l'extermination des races indigènes, il fallait bien, pour utiliser ces conquêtes, que la métropole s'épuisât en colonies ; non cependant que les Espagnols allassent aux Indes travailler de leurs mains, l'honneur de leur peau ne pouvait le permettre, et l'on tirait d'Afrique des bêtes de somme à formes humaines ; mais ils allaient honorablement s'enrichir de dépouilles, et rapportaient à leurs compatriotes, déjà tout disposés à cette vie de paresse entreprenante, le goût des fortunes lointaines. L'Espagne acheta l'or de l'Amérique au prix de son industrie, de son agriculture, de sa population.

Voilà sans doute la cause principale de la misère et du dépeuplement dont le spectacle nous afflige encore aujourd'hui. Il en est pourtant une autre qui l'égale peut-être par la continuité de ses désastreux effets : je veux parler du régime monastique. Son introduction en Espagne date de l'an 350. Il est vraisemblable qu'Osius, évêque de Cordoue, ayant été mandé à Milan par l'empereur Constance, ramena quelques moines italiens qui suivaient la règle de ceux d'Egypte, fondée par saint Athanase. On sait combien cette lieu-

de la garde du calife, et les *kaschefs* ou soldats de maréchaussée ; mais ils ne servaient qu'à la police intérieure. Lorsqu'une alga-

reuse importation fructifia. Avant la conquête des Arabes, il y avait déjà en Espagne un nombre considérable de monastères, que la piété plus ardente qu'éclairée des rois goths avait peuplés et enrichis. Après l'expulsion des Mores, ce nombre s'accrut considérablement. Le premier soin des Arabes, lorsqu'ils occupaient une place, était d'y établir une école gratuite ; le premier soin des Espagnols était d'y fonder un couvent, qui se trouvait aussitôt doté sur les dépouilles des vaincus. Tous les ordres monastiques successivement établis dans la chrétienté, soit d'hommes, soit de femmes, soit propriétaires (*monges*), soit mendiants (*frayles*), trouvèrent en Espagne tant de largesses et de prosélytes, que l'on compta, dans Séville, par exemple, jusqu'à soixante-dix couvens, dont sept du seul ordre des dominicains.

Le régime monastique n'eut pas seulement pour effet d'enlever un grand nombre d'individus au travail et à la population : il porta à l'agriculture un coup mortel par la création des biens de main-morte. Malgré les défenses des lois anciennes, plusieurs fois renouvelées, mais toujours sans succès, toutes les propriétés affectées à la fondation d'un monastère ou d'un chapitre, toutes celles arrachées au repentir d'un coupable ou aux frayeurs d'un mourant, furent irrévocablement attachées (*vinculadas*) à ces corporations.



rade des chrétiens obligeait à défendre quelque point du territoire, le wali de la province ou le wazir du district appelait les

La noblesse suivit bientôt leur exemple en établissant des fiefs substituables et non cessibles. Il n'y eut pas de si mince hidalgo de village, pas de si petit bourgeois enrichi, qui ne fondât un majorat dans sa famille. Il arriva qu'au moyen de la main-morte du clergé (*amortizacion eclesiastica*, *beneficiados*, etc., etc.), de celle de la noblesse (*mayorazgos*), et de celle des communes (*valdios y tierras concegiles*), la plus grande partie des terres de l'Espagne furent mises hors du commerce, et, tandis que les unes atteignirent, par la rareté, une valeur démesurée, les autres demeurèrent sans emploi, sans culture (\*). Si l'on ajoute à cet état de choses tous les vices de la législation rurale, si bien signalés par Jovellanos dans son excellent *Informe sobre la ley agraria* (par exemple, les privilèges absurdes de la *mesta*, de ces compagnies de bergers qui promènent leurs innombrables troupeaux du nord au midi, non seulement avec le droit de vaine pâ-

(\*) On compte dans le district d'Utrera, en Andalousie, vingt-un mille *fanegas* de terres incultes; dans celui de Ciudad-Réal, au centre de la Manche, trente mille *fanegas*; dans celui de Badajoz, en Estremadure, une plaine entière de vingt-six lieues de long sur douze de large, outre une chaîne de montagnes stériles (*Monte-bajo*), qui forme le tiers de la province, etc., etc.

hommes soumis à sa juridiction , et les menait à l'ennemi. Lorsqu'ils s'agissait d'une entreprise générale où la nation tout entière dût prendre part , c'était le calife qui convoquait sous son étendart les guerriers de toutes les tribus. Si l'attaque devait être portée

ture sur toutes les terres qu'ils traversent, mais avec le droit plus exorbitant d'empêcher les propriétaires de clore leurs propriétés), on comprendra dans quel état de décadence a dû tomber l'agriculture, et, partant, la population.

Tous ces maux réunis avaient tellement dépeuplé l'Espagne, avant le milieu du dix-septième siècle, que le ministre Olivarès essaya, par diverses ordonnances, de porter quelque remède à cet état de choses. Il exempta de toutes charges le père de quatre fils, et le jeune marié pendant quatre années; il permit aux enfans de se marier sans l'aveu de leurs parens; il appela des étrangers, défendit toute émigration, etc., etc. Les révoltes de Portugal et de Catalogne, ainsi que les longues guerres de la succession, maintinrent l'Espagne dans cet état de faiblesse jusqu'au commencement du siècle dernier. La paix qui régna depuis, presque sans interruption, et l'heureux règne de Charles III, commencèrent à cicatriser cette plaie toujours saignante. La population, qu'on évaluait au temps de Ferdinand et d'Isabelle, mais sans doute avec exagération, à vingt millions d'âmes, s'était trouvée presque réduite à six mil-

contre les chrétiens, on publiait dans les mosquées *l'Algihed* (Al-Djihed), ou guerre sainte, et c'était alors un devoir à tout musulman d'offrir ses services. Les officiers du calife choisissaient les soldats suivant l'importance de l'expédition, et la situation du

lions en 1714. En 1767, elle s'était élevée au-delà de neuf millions, et en 1788, suivant un recensement officiel, à 10,061,118 habitans, dont 126,050 ecclésiastiques et 484,131 nobles. C'est le seul recensement qui ait été fait en Espagne, et les cortès furent obligées d'y recourir, en 1820, pour l'exécution de la constitution, qui donnait un député par 70,000 âmes. On convient même que le chiffre en était inexact et fort inférieur à la réalité, parce que la plupart des communes, craignant qu'il ne s'agit d'une répartition des impôts et des levées d'hommes, diminuèrent à dessein le nombre de leurs habitans. La population générale s'était encore beaucoup accrue jusqu'en 1808; mais, depuis cette époque, les ravages de plusieurs épidémies, six ans de guerre intérieure (\*) et d'horribles dévastations, puis les exils et les proscriptions politiques, ont dû y faire une large brèche. On ne croit pas que l'Espagne compte aujour-

(\*) On compte dans cette guerre, outre les innombrables attaques des guerrillas, trente-une batailles, trois cent cinquante-quatre combats et quatre-vingt-cinq places prises ou reprises.



trésor. Au reste, le service militaire ne semble avoir été imposé aux Arabes que par obéissance volontaire aux ordres du calife, comme un devoir en quelque sorte tout religieux, et non par aucune obligation politique. On ne trouve, en effet, dans leur histoire, nulle trace de la tenure féodale, en

d'hui plus de douze millions d'habitans, c'est-à-dire le tiers environ de la France, sur une égale étendue de territoire.

C'est un spectacle bien triste et bien amer que celui d'une belle campagne sans habitations, d'une terre fertile abandonnée aux ronces faute de bras qui la cultivent, d'une grande ville en ruines faute de citoyens ; c'est celui que présente aujourd'hui l'Espagne. Des districts entiers sont déserts ; une foule de villes, jadis importantes, telles que Valladolid, Tolède, Cordoue, Mérida, Carthagène, ne sont plus grandes que dans l'histoire, et leur importance passée ne peut se reconnaître qu'à deux caractères : l'inutile étendue de leur enceinte, et le nombre disproportionné de leurs édifices pieux. La place principale de Valladolid, par exemple, est entièrement composée de façades de monastères, et Arevalo, qui n'est plus qu'un petit bourg de la Castille-Vieille, renferme encore neuf églises paroissiales et quatorze couvens. Pour attester quelle était, dans ces villes, la population détruite, il ne reste plus que la cause même de sa destruction.

usage alors dans toute l'Europe, c'est-à-dire, de l'obligation imposée à chaque possesseur de fief relevant de la couronne d'amener ses vassaux au service du roi. Dans tous les cas, l'armée arabe ne restait jamais sous le drapeau que l'espace d'une campagne. Chaque année, après l'expédition, bonne ou mauvaise, les soldats se dispersaient pour retourner dans leurs foyers. Il fallait qu'un nouvel appel les réunît l'année suivante. Ce ne fut qu'au moment de la chute des Ommyades, et lorsque les Espagnols menaçaient tout l'empire du croissant ébranlé par les guerres civiles qui s'étaient allumées contre les Arabes et les Berbères, que des musulmans zélés se vouèrent à la défense permanente des frontières. Unis par des sermens, et menant une vie très austère qu'ils partageaient entre les devoirs religieux et la pratique des armes, ces chevaliers, qu'on nommait *rabits* (rabyths), restaient constamment sous les drapeaux. Du reste, on n'a que des notions vagues sur cet institut des rabits. L'histoire de Conde n'en parle qu'à l'occasion du long séjour que fit parmi eux Hischem III, dernier calife

ommyade (1028), pour s'opposer aux progrès des Espagnols.

J'ai déjà dit que beaucoup de mozarabes et de juifs servaient dans les armées du calife. Fréquemment aussi des corps mercenaires furent pris à la solde de l'empire, ou des divers compétiteurs au trône. C'étaient des guerriers espagnols, qui, réunis en troupe sous un chef de leur choix, louaient leurs services, comme firent plus tard les *condottieri* d'Italie. On les nommait *campeadores* pour exprimer qu'ils étaient toujours en campagne. Le fameux Rodrigo ou Rui-Diaz de Vivar, que ses compatriotes ont appelé, par excellence, *el campeador*, fut un de ces héros mercenaires qui vendaient leur épée au plus offrant. Il fit ses premières armes à la solde du wali de Sarragosse, contre les chrétiens aragonais, et reçut alors la qualification arabe de *Cid* (Syd), qu'il a conservée dans l'histoire.

#### REVENUS PUBLICS.

La richesse des califes provenait de deux



sources principales, le revenu des mines et le produit des impôts.

Comme les anciens maîtres de l'Espagne, Mines.  
les Arabes avaient découvert ses trésors cachés. Dans l'antiquité, les richesses métalliques de cette contrée étaient très célèbres, et durent être en effet considérables. Au rapport d'Aristote et de Diodore de Sicile, les Phéniciens y trouvèrent une si grande quantité d'or et d'argent, qu'ils remplacèrent dans leurs navires, par ces métaux précieux, tous les ustensiles de fer et de plomb. On avait une telle idée des richesses de l'Ibérie, que le même Aristote assure que, des bergers ayant mis le feu aux forêts, et la terre s'échauffant par l'incendie, on vit l'argent couler des montagnes (1). Strahon rapporte (liv. 3.) qu'on tirait des seules mines de Carthagène vingt-cinq mille drachmes d'argent par jour, et qu'à l'arrivée des Carthaginois, ce métal était si commun que les naturels en faisaient jusqu'à leurs vases de ménage, et jusqu'aux

(1) « *In Iberiâ, combustis aliquando à pastoribus sylvis, calenteque ignibus terrâ, manifestum argentum defluxisse.* »

mangeoires de leurs bestiaux. Au temps des Arabes , le produit des mines était bien diminué sans doute , mais il n'était pas épuisé comme aujourd'hui , et les fouilles se faisaient encore avec succès. Sous le règne d'Alhakem II , on exploitait des mines d'or et d'argent dans les montagnes de Jaen , de Bulche , d'Arroche et des Algarves , et deux mines de rubis auprès de Malaga. On pêchait en outre le corail sur toutes les côtes d'Andalousie , et les perles sur celles de Catalogne. Au reste , il n'existe pas de données assez précises pour évaluer , même approximativement , le produit de ces mines.

**Impôts.** Les impôts , sous les califes arabes , étaient de deux espèces. Les uns se payaient en nature , les autres en numéraire. Le principal impôt de nature , appelé *azaque* (al-zegâh , *aumône* ) ou tribut du calife , était une dîme levée sur toutes les productions de la terre ou de l'industrie , sur les produits des troupeaux , et sur les bénéfices du commerce. Cet impôt , perçu par les collecteurs royaux dans les provinces , était affecté aux dépenses générales de l'empire , c'est-à-dire , aux sa-

lares des divers employés de l'état, à la solde des troupes, à l'entretien des écoles et des mosquées, à la réparation des édifices publics, des places de guerre, des chemins et des fontaines, au rachat des captifs et au soulagement des pauvres. Les impôts pécuniaires étaient de deux sortes : le *charage* (scharadj), ou droit d'entrée et de sortie sur les denrées et marchandises, et le *taadil* (Ta'dyl, *égalisation*, soulte pour égaliser les charges), ou capitation sur les chrétiens et les juifs. Au temps de la plus grande puissance des califes, les revenus de l'empire, en argent, s'élevaient chaque année à douze millions de mitcales d'or, c'est-à-dire, au moins à cent cinquante millions de notre monnaie (1).

(1) Le *mitcale* (mitsqâl) fut, comme la *dobla*, une monnaie arabe introduite dans les états chrétiens d'Espagne. Ferdinand I<sup>er</sup> fit au monastère de Cluny un cens ou rente annuelle de mille mitcales d'or, et la reine Urraque, en 1115, vendit à don Diego Fernandez une ville et un district, près de Burgos, moyennant 500 mitcales d'or. Mais le *mitcale*, différent de la *dobla*, avait une valeur propre. D'après un règlement du calife Omar, le *dirhem*, ou drachme, était d quatorze karats, et le *mitsqâl* de



Revenus et  
dépenses  
du calife.

Sur tout le butin fait à la guerre, un cinquième était prélevé avant le partage entre les chefs et les soldats; c'était *la part du calife*. Tant que l'Espagne fut soumise aux monarques d'Orient, cette part leur fut envoyée; depuis Abdérame, elle resta aux califes de Cordoue, et plus tard, aux rois de Grenade. Elle entrait dans le trésor particulier du prince, qui se grossissait encore des dons que lui faisaient ses sujets, soit qu'il fussent offerts par une province, une ville, une tribu, en reconnaissance de quelque faveur, soit qu'ils fussent l'hommage de simples particuliers. Parmi les dons de cette dernière espèce, il en est un qui mérite d'être cité, et qui prouvera quelle devait être la richesse du monarque auquel des sujets pouvaient présenter de semblables offrandes. Abdérame III

vingt karats, pesant chacun cinq grains d'orge. Pedro de Cantos-Benitez, dans son *Escrutinio de monedas antiguas*, dit que le mitcale d'argent valait la dixième partie du maravedi d'or, c'est-à-dire cinq réaux de veillon actuels (ou 1 fr. 50 c.) En donnant au mitcale d'or seulement dix fois la valeur du mitcale d'argent on trouvera que le revenu pécuniaire du gouvernement arabe s'élevait au-delà de cent cinquante millions de francs.

ayant donné un gouvernement au frère de son favori, le wali Ahmed ben Saïd (Ahhmed ben Sa'yd), les deux frères se réunirent pour lui offrir un présent à cette occasion. Ce présent, accompagné de vers ingénieux et délicats, consistait, dit Aben-Chalican (Ebn-Khalekân), en quatre-cents livres d'or pur, quatre cent mille sequins en lingots d'argent, quatre cents livres d'aloës, cinq cents onces d'ambre, trois cents onces de camphre, trente pièces de toile d'or et de soie, cent dix fourrures de martes fines du Khorasan, quarante-huit caparaçons d'or et de soie tissus à Bagdad, quatre mille livres de soie en pelotons, trente tapis de Perse, huit cents armures de bataille, mille boucliers, cent mille flèches, quinze chevaux arabes et cent chevaux espagnols avec leur harnais, quarante jeunes garçons et vingt jeunes filles esclaves.

Dans la répartition des revenus publics, les califes, qui étendaient sur le *ma'l*, ou trésor de l'état, comme sur toutes choses (1),

(1) Ils étaient, par exemple, maîtres des fleuves, des che-

la plénitude de leur pouvoir, s'attribuaient une part immense. Mais les charges qu'ils avaient à supporter n'étaient pas moins grandes. Outre les dépenses du palais, où le luxe et la magnificence asiatiques entouraient d'une pompe sans égale le chef de la nation et de la foi, les califes soldaient une troupe d'environ douze mille cavaliers, seul corps permanent de l'armée, et qui formait leur garde personnelle. Ils entretenaient également, dans toutes les villes importantes de l'empire, des bibliothèques publiques et des écoles gratuites. La *Madrisa*, ou école attachée à la mosquée impériale de Cordoue, ne comptait pas moins de trois cents orphelins élevés aux frais du calife. Les soins et les dépenses consacrés par eux à l'instruction générale s'étendaient fort loin ; ils avaient, par exemple, dans les villes d'Afrique, d'Égypte, de Syrie, d'Arabie et de Perse, des envoyés dont l'unique fonction était de leur transmettre les ouvrages que les poètes ou les sa-

mins, des rues, de tout ce que nous appelons *propriétés publiques*.



vans de ces pays mettaient au jour, et de les tenir au courant des découvertes et des progrès faits dans les sciences. Il existait aussi, sur les principales routes, des auberges publiques, appelées *mencils* (*menzal*), ouvertes gratuitement à tous les voyageurs; c'était *l'hospitalité du calife*. A l'exercice de cette vertu, si sacrée parmi les Arabes, le calife, comme pontife et roi, ne pouvait manquer de joindre celui de l'aumône, l'une des cinq colonnes de l'islam (1). Aussi répandait-il, sur tous les pauvres de l'empire, d'immenses largesses. C'était par des actes de bienfaisance et de charité, qu'étaient toujours célébrées les fêtes du culte et les réjouissances nationales.

#### VICES DE LA CONSTITUTION.

L'institution à la fois religieuse et politique, laissée par Mahomet à son empire naissant, était très favorable aux projets

(1) « L'édifice de l'islam, disent les docteurs arabes, est appuyé sur cinq colonnes : la profession de foi, la prière, la dîme aumônière, le jeûne et le pèlerinage de la Mecque. »

d'agrandissement et de prosélytisme qu'accomplirent ses successeurs immédiats. Cette concentration de tous les pouvoirs, cette unité de commandement, aidée de toute la première ferveur de l'enthousiasme religieux, était admirable pour la conquête. On a vu avec quelle merveilleuse rapidité les Arabes étendirent dans toutes les directions la puissance des premiers califes. Aveuglément dociles au signal de leur pontife-roi, ils s'élançaient à la conquête du monde, avec le fanatisme ardent et résigné de martyrs qui se dévouent pour leur foi. Mais lorsqu'ils eurent atteint les bornes que la nature et leur petit nombre mettaient à leur agrandissement, lorsque l'ardeur délirante qui les poussait en avant se fût refroidie, et qu'ils pensèrent à s'établir dans les immenses possessions qu'ils avaient si rapidement acquises, il devint évident, dès l'origine, que cette institution si favorable à la conquête était peu propre à la conservation, et que leur gigantesque empire, privé de base, mal constitué, mal uni, portant dans son sein d'irremédiables ger-

mes de mort , était menacé d'une chute aussi rapide, aussi éclatante que son élévation.

Arrêtés en Espagne par le mauvais succès de la guerre des Gaules et l'extermination de l'armée du premier Abdérame dans les champs de Tours, les Arabes , au milieu des querelles intestines qu'entretenaient, loin du siège de l'empire , la rivalité et l'impunité des chefs , étaient tombés aussitôt dans un tel état d'affaiblissement , qu'ils ne purent éteindre cette faible étincelle de résistance allumée dans les montagnes des Asturies, et d'où partit l'incendie qui acheva de les consumer. Ce fut par leur rupture avec l'Orient, par un démembrement de la grande unité musulmane , qu'ils conjurèrent leur ruine immédiate. Abdérame, en réunissant autour de son trône, comme en un faisceau, toutes les forces de l'empire espagnol , lui rendit quelque vigueur et quelque stabilité. C'est en étudiant les vices de la constitution du califat de Cordoue, identiquement semblable à celle du califat de Damas , qu'on découvrit les véritables causes de la décadence des Arabes.



Ces vices, qui attaquaient radicalement l'organisation sociale de l'empire, étaient de deux espèces : les uns, qu'on peut nommer intérieurs, tenaient à la constitution politique de l'état, ou à la composition de la nation ; les autres, aux circonstances extérieures.

Succession  
au trône.

En constituant son empire, Mahomet commit un oubli fatal : il ne régla point la succession au trône. Après lui, le califat fut d'abord électif ; mais bientôt les califes s'attribuèrent le droit d'élection, en le bornant à leur famille, ce qui établit une sorte d'hérédité. Ainsi, comme je l'ai dit précédemment, la couronne n'était ni héréditaire, ni élective ; le souverain choisissait son successeur parmi ses enfans. Vainement peut-on dire que cette coutume avait un côté favorable, en ce qu'elle établissait entre les fils du monarque l'émulation de mériter sa préférence. Elle ne produisait réellement que de désastreux effets, parcequ'elle excitait entre eux, dès leurs premières années, la jalousie et la rivalité. Leurs droits étant égaux par la naissance, et chacun d'eux pouvant prétendre au

choix de son père, il était rare que ce choix, souvent mal constaté, fût leur loi suprême, et qu'entre frères habitués à se regarder en ennemis, le sang des guerres civiles ne baignât pas les marches du trône, dès qu'il était vacant (1).

D'une autre part, dans l'impuissance d'exercer personnellement sa domination sur tout l'empire, le calife avait, dans chaque province, des lieutenans, lesquels, institués en vertu d'une délégation de son autorité générale et absolue, se trouvaient, comme lui-même, investis de tous les pouvoirs. Ils étaient à la fois commandans des troupes, administrateurs civils et receveurs des im-

Pouvoir  
des walis.

(1) Les sultans de Constantinople n'ont pu remédier à ce vice de la constitution qu'en tenant enfermés dans le sérail tous les membres de la famille impériale. Les quatorze premiers sultans avaient mis en usage un moyen plus sûr encore d'éviter les querelles de succession : c'était de faire périr tous leurs parens, hors l'héritier du trône. Mais ce moyen n'aurait pas été d'un emploi facile dans les familles des califes arabes, que la polygamie avait prodigieusement étendues. Selon le recensement de la famille des Abasydes, fait en 816, elle se composait, en princes et princesses, de trente-trois mille âmes.

pôts. Cette autorité, qui n'était ni balancée, ni partagée par aucune autre, leur donnait facilement le désir et les moyens de la rendre indépendante. Pour peu qu'à la mort d'un calife, la couronne fût disputée par divers prétendans, les walis, que favorisaient les querelles de la famille impériale, résistaient rarement à l'envie d'y trouver un prétexte pour dénier l'hommage au vainqueur, et s'ériger en souverains. De là, tant de révoltes si longuement soutenues, si péniblement étouffées.

Diversité  
des races.

Ces deux causes éternelles de discorde, la succession au trône et la grande puissance des walis, étaient singulièrement favorisées par la diversité des races et des tribus qui formaient la nation, et vivaient distinctes et séparées, quoique soumises au même sceptre. C'étaient des Arabes, des Syriens, des Egyptiens, des Berbères, puis des chrétiens et des juifs. Toutes ces grandes familles, et toutes les infinies subdivisions qu'elles renfermaient, faisaient autant de partis, autant de factions toujours divisées par des jalousies de caste ou des haines de croyance, toujours



prêtes à mêler aux dissensions générales leurs inimitiés particulières. On a vu, par exemple, quelle longue perturbation causa dans l'empire la révolte des Hafssoun, qui s'était allumée à la vieille querelle des Yéménites et des Arabes du Hedjaz. Cette déplorable disposition avait pour résultat, qu'il suffisait à un rebelle d'être attaché par les liens de l'affection, ou même uniquement par ceux de la naissance, à l'une des races ou tribus, pour avoir aussitôt un parti formé. La même chose arriva dans le royaume de Grenade. La nation musulmane n'y était plus séparée, comme sous les califes de Cordoue, en grandes divisions de races et de peuples, tels que les Arabes et les Berbères; mais elle était divisée en tribus, presque en familles, telles que les Abencerrages (Ebn ou Beny-Seradj), les Zegrîs (Zeyrys), les Gazules (Djezoulys), les Zenètes (Zenâtys), les Gomares (Ghomârys), les Mazamudes (Mésâmedys), etc.; et les rivalités, devenues plus personnelles en se rétrécissant, étaient aussi plus vives et plus acharnées.

Comme s'il n'eût pas suffi que tant de

sources ouvertes, tant de facilités données à la révolte, produisissent incessamment des dissensions intestines, certaines règles religieuses venaient encore s'opposer à ce qu'elles fussent rapidement et radicalement étouffées. Telle était cette *coutume d'Aly* qui défendait que, dans la guerre entre musulmans, on poursuivît l'ennemi au-delà d'un canton, qu'on le tuât hors du champ de bataille, et qu'on bloquât les places plus de quelques jours. Cette coutume, en donnant aux vaincus le moyen d'échapper et de réparer leurs pertes, éternisait la guerre. On a vu, dans le récit des événemens historiques, que ce ne fut qu'avec l'assentiment de ses généraux, de son conseil et des imâms, qu'Abdérame III prit le parti de la violer à l'égard du rebelle Calib ben Hafsun, pour étouffer une sédition qui, depuis un demi-siècle, désolait l'empire.

#### CAUSES DE DÉCADENCE.

De tels vices dans l'organisation de l'état étaient seuls, et sans causes étrangères, ca-

pables d'en opérer la destruction. Un empire ainsi constitué devait périr ; car, si les peuples ne meurent point, s'il leur est donné de se régénérer dans quelque grande révolution, c'est lorsqu'ils sont chez eux et que le sol qu'ils habitent ne leur est point disputé, lorsqu'ils occupent l'héritage que leur a donné la nature, non celui qu'ils ont reçu de la guerre et de la conquête. Mais les Arabes, transplantés hors de leur pays, obligés de comprimer des populations asservies, ennemies par l'origine et le culte, et de contenir d'autres populations rivales qui leur disputaient sans cesse la suprématie, puis encore de lutter contre un ennemi extérieur, vigilant, actif, acharné, toujours prêt à profiter de leurs fautes pour les frapper dans leur faiblesse, et combattant pour recouvrer l'héritage de ses pères, les Arabes, dis-je, n'avaient, ni dans leur nombre, ni dans leur institution, assez de force pour suffire à tant de combats. Lorsque les peuples du Nord, destructeurs de l'empire romain, s'en partagèrent les lambeaux, et s'établirent dans les provinces de l'Italie, des Gaules et de



l'Espagne, ils se trouvaient dans les conditions les plus favorables pour conserver leurs conquêtes. Premièrement, les populations des pays qu'ils occupaient étaient depuis longtemps habituées à supporter un joug étranger, et ne faisaient que changer de maîtres. Ensuite, les vainqueurs ayant la même religion que les vaincus, et ceux-ci, plus civilisés, ayant subjugué par les mœurs le peuple qui les avait soumis par les armes, une fusion complète et fraternelle s'établit plus facilement entre eux. Enfin, chaque nation conquérante, unie, compacte, sans division de castes, sans mélange de peuplades vaincues devenues ses alliés, n'avait point à soutenir une éternelle guerre extérieure contre la nation qu'elle avait dépouillée, et qui s'efforçait de recouvrer son domaine. Elle n'avait qu'à maintenir dans l'obéissance la population indigène, et, pour cet unique objet, son institution était admirable. On sait comment s'établit la féodalité; les compagnons (*comites*) du chef (*dux*) choisi pour commander l'expédition, et qui, dans l'exercice d'une autorité prolongée, se créa une

royauté, d'abord temporaire, puis à vie, d'abord élective, puis héréditaire, reçurent de lui des portions de territoire sous la condition d'hommage et de service militaire. Ces *leudes* ou *fidèles*, devenus vassaux du roi, cédèrent à d'arrière-vassaux, et sous des conditions semblables, des parties de ces vastes dotations. Ils furent aussi seigneurs suzerains; ils eurent des tenanciers à charge de fidélité, qui purent s'en créer à leur tour, en divisant leurs portions, et ce fut par cette succession d'anneaux que se forma la chaîne féodale qui enlaça les peuples d'un réseau de fer.

Les Arabes n'avaient aucun de ces avantages qui assurèrent aux Lombards, aux Francs, aux Wisigoths la paisible possession de leurs conquêtes. Ils avaient dépossédé un peuple, non pas habitué à la servitude, mais qui avait été conquérant comme eux-mêmes. Ils avaient une autre religion et d'autres mœurs que la population soumise; ils étaient divisés en races et en factions rivales; ils étaient en butte aux continuelles attaques et à l'inimitié mortelle d'une nation qui avait à

recouvrer sur eux sa patrie, les champs et les temples de ses pères. Rien dans leur constitution politique ne remédiait à tous ces défauts de leur position. Aucune institution forte et puissante n'assurait la défense du territoire. Les Espagnols, au contraire, possédaient tous les avantages qu'avaient eus pour s'établir les Goths leurs ancêtres. La féodalité s'était introduite avec toutes ses conséquences dans leurs possessions, par la raison qui l'avait fait naître au temps de la conquête des peuples du nord, la conservation du sol ; et cette institution convenait merveilleusement à leur situation de résistance et d'attaque, car l'intérêt personnel d'un feudataire l'attachait bien plus à la défense de son fief que n'aurait pu le faire une simple mission du roi, et la tenure féodale avec ses ramifications lui donnait bien mieux les moyens de le garder. Le même système n'était pas moins favorable à l'agrandissement qu'à la défense de l'état. La présence des hauts barons aux frontières, et la tenue d'armes continuelle exigée des vassaux, mettaient les chrétiens à même de saisir chaque



occasion , tandis que les Arabes , dont les troupes ne s'assembloient qu'à l'appel du calife ou des walis , et regagnaient leurs foyers après chaque campagne , étaient rarement en mesure de prévenir une invasion , et quelquefois hors d'état de la repousser.

Au milieu de telles circonstances , avec tant d'occasions de troubles et tant de causes d'affaiblissement , avec une constitution politique et une composition nationale si vicieuses , il est en vérité surprenant que l'empire arabe d'Espagne se soit élevé , et soutenu pendant deux siècles et demi , à ce point de puissance et de grandeur qu'il atteignit sous les califes Ommyades. Mais il faut principalement attribuer cette espèce de prodige aux qualités personnelles des chefs successifs de l'état. Cette dynastie des Ommyades brille en effet , au milieu de toutes les dynasties , d'un éclat que nulle autre ne peut lui disputer. Si l'on excepte la cruelle punition infligée par Alhakem I<sup>er</sup> au faubourg révolté de Cordoue , et qu'il expia par une mort misérable , on ne trouve , dans l'histoire de cette famille , que des actions

nobles , touchantes , généreuses , et l'on peut dire avec exactitude que tous les rois sortis de son sein méritèrent l'amour de leur peuple et les hommages de la postérité. Mais la destinée des Arabes est un de ces mémorables exemples où l'on voit combien les institutions qui restent sont supérieures aux hommes qui passent. Tant que le sceptre fut en des mains fermes et révérees , la puissance du monarque , à défaut de celle de l'institution , détournait les orages et prévenait l'infailible ruine ; mais dès que l'état vint à reposer en des mains faibles et méprisées , il se trouva sans base , et tout s'écroula.

Le trait caractéristique de l'histoire arabe , celui qui la distingue de toutes les autres , c'est qu'il n'y a nul intervalle entre la grandeur et la décadence , c'est que l'élévation et la chute se touchent immédiatement. Le règne d'Almanzor , sous le titre de hagib d'Hischem II , peut être regardé comme l'époque du plus haut degré de gloire , de puissance et de splendeur. C'en est aussi le terme. Avec Almanzor périssent la dynastie et l'empire. Les Berbères , délivrés du frein ,

détruisent l'aristocratie arabe, et font asseoir leur chef sur le trône des califes. Dans ce déchirement général, chaque gouverneur de province s'érige en roi, et l'unité fondée par Abdérame disparaît au milieu des convulsions de l'anarchie. Enfin, les Espagnols prenant une supériorité décidée, et ne se bornant plus à des excursions de pillage, commencent aisément leurs grandes conquêtes sur une nation qui se détruit elle-même. Les cent petits rois, sortis des débris de l'empire, sans liens, sans concert, ne trouvent qu'un moyen de résister aux armes chrétiennes ; c'est d'appeler à leur aide les Almorravides, ce peuple nouveau qui a déjà détruit la puissance arabe en Afrique, c'est à dire, de les prendre pour maîtres, et de leur livrer l'Espagne. De ce jour, finit l'histoire des Arabes ; ils ne sont plus. L'histoire des Mores a commencé.

Il est une chose qu'on ne peut trop redire, et dont il faut bien se pénétrer, si l'on veut éviter la confusion que jusqu'à présent tout le monde a commise. Cette nation des Arabes proprement dits, cette nation conquérante



et civilisatrice, dont l'anéantissement fut si complet, et dont les œuvres périrent avec elle, n'a point été détruite par les chrétiens, mais par ses propres sujets, par les peuples qu'elle avait anciennement subjugués et convertis. De même que les Romains du Bas-Empire, propagateurs du christianisme, avaient succombé sous l'attaque des barbares du Nord, devenus chrétiens comme eux, les Arabes, propagateurs de l'islam, furent anéantis par d'autres barbares qui avaient embrassé leur foi, par les Turcs en Syrie, par les Mores en Espagne. Lorsque saint Ferdinand prenait Cordoue, et Jacques I<sup>er</sup> Valence, ce n'était pas sur les descendants de Mouza et d'Abdérame qu'ils reconquerraient la terre de leurs ayeux; l'empire arabe n'existaient plus, et les chefs des peuplades de l'Atlas s'étaient assis dans le palais des Ommyades.

Ainsi se trouve expliquée cette espèce de problème historique, dont le manque de solution avait fait mettre en doute la haute civilisation des Arabes. On s'était demandé comment cette civilisation, chassée d'Espa-

gne par les chrétiens avec ses auteurs , ne s'était point réfugiée et conservée en Afrique, où les armes espagnoles n'avaient point pénétré. C'est que lorsque les chrétiens reconquirent l'Espagne , aux deux époques de saint Ferdinand et d'Isabelle-la-Catholique , les Arabes n'existaient plus ; ils avaient été détruits par les Mores. Le royaume de Grenade , survivant au démembrement de l'empire de Cordoue , avait pu recevoir , avec les restes des tribus arabes, leurs sciences, leurs arts et leurs mœurs. Mais déjà la double conquête des Almorrvides et des Almohades avait successivement détruit , dans l'ancienne Mauritanie , les effets et les traces de la domination arabe ; puis enfin, l'occupation du nouveau royaume de Maroc par les Beny-Mérines, sortis du désert, et plus sauvages encore que leurs devanciers , était venue replonger l'Afrique dans cet état de barbarie stationnaire où l'établissement des corsaires tures dans les ports de la Régence l'a maintenue jusqu'à nos jours,

Quant au royaume de Grenade , qui dut sa fondation à une circonstance en quelque

sorte fortuite, à ce qu'Aben-Alhamar, petit souverain de cette province, se fit, après la prise de Cordoue, l'allié et le feudataire du roi de Castille, il est facile d'expliquer comment ce dernier débris survécut pendant deux siècles à la ruine de l'empire. Les populations musulmanes, chassées de Cordoue, de Séville et de Valence, par l'effet des capitulations, se retirèrent en masse dans les fertiles campagnes que défendaient les Alpujarres, et le nombre des habitans donna au royaume d'Alhamar bien plus d'importance que ne semblait en comporter la faible étendue de son territoire. Il est vrai que les musulmans de toutes races, réunis dans cet asile, renouvelèrent souvent entre eux les disputes de famille qui avaient divisé leurs pères, et que, par exemple, la querelle des Abencerrages et des Zégris fut comme la répétition, sur une moindre échelle, de celle des Arabes et des Berbères dont ils étaient issus. Mais la situation des états chrétiens favorisait heureusement leur résistance, et les défendait d'une chute immédiate. La prétention d'Alphonse X à l'empire d'Allema-



gne et celle de Pierre III à la couronne de Sicile éloignèrent d'abord de Grenade les armes de la Castille et de l'Aragon qui l'enveloppaient dans tous les sens à la mort de saint Ferdinand et de Jacques I<sup>er</sup>. Les longues divisions intestines qu'eurent à souffrir ensuite ces deux royaumes, soit entre les princes, pour des successions au trône, soit entre le peuple et le souverain pour des conquêtes de liberté intérieure, ne leur permirent jamais de diriger au dehors une grande entreprise. D'ailleurs, la Castille et l'Aragon, depuis leurs conquêtes et leur agrandissement réciproque, se regardaient d'un œil jaloux, vivaient dans un état de guerre à peu près continuelle, et voyaient l'une et l'autre avec plaisir, dans le voisinage des Mores de Grenade, un moyen de neutraliser les forces de la nation rivale. Aussi ces deux états n'eurent-ils point la pensée de s'unir dans une croisade pour purger le sol de l'Espagne des infidèles qui le souillaient encore. Ce ne fut qu'après le mariage des rois catholiques, lorsque les rivalités de provinces eurent cessé, et que toute la monarchie, réu-

nie sous un même sceptre , marcha d'accord  
au même but , que la croix fut enfin plantée  
sur les tours de l'Alhamrà , et que les derniers  
enfans de l'Arabie repassèrent en vaincus ce  
détroit franchi , huit siècles auparavant ,  
par leurs ancêtres victorieux.

\*\*\*\*\*

## CHAPITRE II.

Etat de la civilisation chez les Arabes. — Leur influence  
sur celle de l'Europe.



### PREMIÈRE SECTION.



Jusqu'à Mahomet, les Arabes étaient demeurés ces anciens *Scénites*, aux mœurs patriarcales, agriculteurs dans le Yémen, pasteurs nomades dans le Hedjaz, brigands sur leurs frontières, ou soldats mercenaires chez les princes étrangers. Peu d'années avant la venue du prophète de la Mecque, l'alphabet et l'écriture étaient encore inconnus dans sa patrie. Mahomet parle, et cette contrée, jusqu'alors immobile, se lève à sa



parole pour la répandre sur toute la terre. Ses disciples, à la fois prédicateurs et soldats, se précipitent dans toutes les directions, et conquièrent une partie du monde à la course de leurs chevaux. En quelques instans, ils ont parcouru l'Asie, de la pointe d'Ormuz au Caucase; l'Afrique, des bords de la mer Rouge aux extrémités de l'Atlas; l'Europe, des colonnes d'Hercule aux rives de la Loire. Mais à peine commencent-ils à s'affermir dans leurs immenses possessions, qu'une révolution soudaine s'opère parmi eux. Leur esprit, fortement agité par un si prodigieux mouvement, cherche à son tour des conquêtes. Le goût de l'étude les saisit, la passion de savoir succède à celle d'acquérir, et ces conquérans du Midi s'apprentent à réparer le plus grand des maux qu'aient faits les conquérans du Nord, en relevant la civilisation moderne sur les débris de celle de l'antiquité. Ce fut, non pas en Arabie, mais à Damas, sous le règne d'Aly, quatrième calife après Mahomet, que commencèrent à paraître cette tendance et ces idées nouvelles, qui se fortifièrent avec la courte domination des Om-

myades (Beny-Ommyah), et prirent enfin tout leur essor sous les premiers Abasydes ( Beny-Al-Abâs ). On vit alors ces mêmes hommes, qui, dans la première ardeur du fanatisme, avaient brûlé la bibliothèque d'Alexandrie, rechercher avec avidité tous les monumens de la sagesse des anciens, et les faire passer dans leur langage par une foule de traductions. Haroûn-al-Raschyd (*Aaron le Juste*), si célèbre dans les contes de l'Orient, accueillait à Bagdad des savans de tous les pays, qu'il encourageait de son exemple et de ses largesses. Son fils Al-Mamoûn, dont le nom doit être à jamais grand dans l'histoire des lettres, plus que ceux des Auguste, des Léon X et des Louis XIV, consacra toute sa vie, toute sa puissance, toutes ses richesses au culte des sciences, fit de sa cour une académie, éleva des écoles dans tout l'empire, et, en forçant l'empereur Michel III qu'il avait vaincu, à lui payer la paix par un tribut de livres grecs, il ouvrit d'un seul coup à sa nation tous les trésors de l'antiquité.

Mon projet n'est pas de me livrer à l'histoire des connaissances que les Arabes ac-

quirent successivement, qu'ils étendirent de la Syrie à leurs autres provinces, et qui, transplantées en Espagne, y fleurirent avec plus d'éclat encore que sur le sol natal. Je veux me borner à constater quel fut l'état, l'encyclopédie de ces connaissances, et jusqu'où les Arabes portèrent, par leurs travaux, les diverses branches de la civilisation moderne.

#### ARTS.

On sait que, par horreur de l'idolâtrie, la loi de Mahomet proscriit les images, et que les Arabes furent toujours iconoclastes zélés. Cette prohibition religieuse dut leur interdire absolument la peinture et la sculpture statuaire (1); ainsi, des trois arts, plus intellectuels que mécaniques, auxquels on a donné dans toutes les langues le nom de *beaux-arts*, un seul, l'architecture, put être cultivé par eux. C'est, à la vérité, celui

(1) A la longue, ils se relâchèrent un peu de cette absolue défense de toute représentation d'êtres vivans. Aben-Alahmar fit construire, dans son Alhamrà, la *Cour des*



des trois le plus fait pour conserver au loin dans les âges le souvenir d'un peuple qui n'est plus. Un monument, comme l'a dit quelque auteur contemporain, est une chronique de pierre, et les Arabes se feraient mieux connaître par les restes de leurs édifices que par les fragmens de leurs historiens. Mais les ruines sont un livre où peu d'hommes peuvent lire.

Pour donner une idée juste de l'*architec-*  
*ture* des Arabes, je ne crois pouvoir mieux

Architec-  
ture.

*lions* ( el patio de los leones ); les califes de Cordoue n'auraient pu donner à leurs palais un pareil ornement. Cardonne fait, il est vrai, mention d'une statue de Zohrah élevée sur la porte principale du palais qu'Abdérame III bâtit pour elle. Je ne sais à quelle source il a puisé ce fait; mais, s'il est exact, il prouverait seulement qu'Abdérame avait violé la loi pour plaire à sa maîtresse. Au reste, cette statue ne pouvait être l'ouvrage que d'un sculpteur chrétien ou juif.

Quant aux peintures de l'Alhamrà, il est évident qu'elles n'ont été faites qu'après la prise de Grenade, car elles représentent quelques-unes des traditions romanesques qu'on a rattachées à la chute de cette ville, et l'on y voit, mêlés aux chevaliers mores, des chevaliers chrétiens avec leurs servants, dans le costume du XV<sup>e</sup> siècle.

faire, à défaut de plans et d'images (1), que de transcrire la description qu'ont laissée leurs historiens des deux principaux monumens élevés par les califes de Cordoue, l'*Al-jama* ou mosquée principale, et leur palais de plaisance d'Azarah. La mosquée fut bâtie par Abdérame I<sup>er</sup>, qui passe pour en avoir été lui-même l'architecte. Son dôme, dont le minaret s'élevait à quarante brasses, était soutenu par mille quatre-vingt-treize colonnes de différens marbres, disposées en quinconce, et formant trente-huit nefs en longueur et dix-neuf en largeur. L'entrée principale s'ouvrait par dix-neuf portes auxquelles aboutissaient dix-neuf rues droites et régulières, ornées de colonnes dans toute leur étendue, et coupées par trente-huit rues transversales semblables. L'édifice intérieur portait six cents pieds de long sur deux cent cinquante de large. Il était éclairé, pendant les prières de nuit, par quatre mille six cents lampes. On y brûlait, dans l'année, vingt-

(1) Voir les planches du *Voyage pittoresque en Espagne*, par M. Alex. Delaborde, tome II.

quatre mille livres d'huile, et cent vingt livres d'aloës et d'ambre. (Jos. Conde.) La cathédrale actuelle, faite de l'ancienne Aljama d'Abdérame, et qu'on nomme encore *Mezquita* (de *meschyd*, mosquée), est assez bien conservée dans sa partie principale. Ces colonnes rangées symétriquement, d'une seule pièce, unies, sans base, peu élevées, mais délicates et sveltes, ressemblent assez pour l'effet aux troncs des arbres d'une promenade publique. Mais les chrétiens, par des ouvrages intérieurs, tels que le chœur et les chapelles des saints, ont défiguré l'admirable simplicité de l'ouvrage arabe, où respiraient l'unité de Dieu et l'horreur de l'idolâtrie. Toutefois on doit leur savoir gré d'avoir laissé subsister, à côté des autels et des bénitiers de l'église, quelques vestiges du culte de la mosquée, tels que les fontaines d'ablution, le *mirhab* ou sanctuaire de méditation (1), petite retraite obscure, dont les dalles de marbre sont creusées par les ge-

(1) C'est une espèce de niche qui indique, dans toutes les mosquées, la position de la Mecque, c'est-à-dire le côté où les fidèles doivent se tourner en priant.



noux des musulmans ascétiques, et enfin les seuls ornemens que présentaient les parois intérieures de l'édifice. Ce sont des versets du Coran , gravés en lettre d'or sur le marbre blanc des murailles, disposés, comme toutes les *arabesques*, en dessins capricieux, fantastiques, et revêtus d'une fine mosaïque de cristal, qui donne aux paroles saintes une lumière éclatante.

Le troisième Abdérame, celui que les chrétiens ont surnommé le Magnanime, éleva un monument plus somptueux encore que la mosquée de Cordoue : ce fut un palais, ou plutôt une ville de palais, qu'il fit bâtir à quatre lieues de cette capitale, et qu'il appela, du nom de sa maîtresse, Medina-Azarâh (*Medynat-al-Zohrah*, ville de Zohrah ou de la fleur). Il y logeait toute sa cour, avec une garde de douze mille cavaliers. Son palais, couvert de toits dorés, et soutenu par quatre mille trois cents colonnes, était construit tout en marbre et en bois de cèdre. Des jardins délicieux, où croissaient mêlés tous les arbres du monde connu, et qu'arrosaient une infinité de sources d'eau vive, en-

touraient cette magnifique demeure. Parmi les nombreux pavillons de jaspe et d'albâtre dont ils étaient ornés, on distinguait le *pavillon du calife*, formé par une galerie circulaire de colonnes en marbre blanc, dont les chapiteaux étaient dorés, et dans le centre de laquelle jaillissait un jet de vif-argent, qui imitait tous les mouvemens de l'eau, et brillait, aux rayons du soleil, d'un éclat que les yeux ne pouvaient soutenir. Enfin la mosquée du palais, moins grande que celle de Cordoue, la surpassait en élégance et en richesse. (Jos. Conde.) Il ne reste aucun vestige de Medynat-al-Zohrah (1).

Pour démontrer que les Arabes excellèrent dans tous les arts secondaires ou mécaniques, il suffit de rappeler quelle renommée

(1) On serait tenté de croire, tant ces descriptions ressemblent à celles des *Mille et une nuits*, qu'elles appartiennent plutôt à l'imagination des poètes qu'à la véracité des historiens. Mais on est bien forcé d'y ajouter foi, quand on a reconnu, dans le petit nombre de monumens qui subsistent encore, l'excessive et minutieuse fidélité des écrivains qui les ont décrits. La *Mezquita* de Cordoue, par exemple, et l'*Alhamrà* de Grenade sont là pour en rendre témoignage.

ils acquirent chez toutes les nations, comme tanneurs, fondeurs, ciseleurs, fourbisseurs d'armes et fabricans d'étoffes. Ces cimenterres d'une trempe irrésistible, ces cottes de maille si légères et si impénétrables, ces tapis moëlleux, ces fins et brillans tissus de laine, de soie ou de lin, dont les cachemires modernes sont comme une tradition, attestent assez leur incontestable supériorité dans tous les arts de l'industrie.

SCIENCES.

Agricul-  
ture.

L'*agriculture* méritait chez les Arabes le nom de science, quand elle n'était qu'un labeur dans le reste du monde. Ils introduisirent en Espagne la culture du riz, celle du mûrier, avec l'établissement des manufactures de soie, et celle, qui fut depuis abandonnée, du sucre et du coton. Ils y construisirent des *silos* ou greniers souterrains, des *azequias* (ssaqyah) ou canaux d'irrigation, des *norias* (nâa'ourah) ou machines pour rassembler et puiser l'eau (1). Les provinces

(1) C'est la roue à godets.

Dans leur pays sec et brûlant, la nécessité dut appren-



de Valence et de Grenade (surtout la première, parce que les Morisques y ont séjourné plus long-temps), où l'on a conservé quelques traditions de la culture arabe, offrent encore un modèle achevé du système d'arrosement et de celui d'assolement des terres. Don José Antonio Banqueri a traduit, sur le manuscrit conservé à la bibliothèque de l'Escorial, un grand *Traité d'Agriculture* (1), composé par Abou-Zaqariah-al-Awam, de Séville, qui prouve à quelle hauteur de vues,

de bonne heure aux Arabes, les avantages et les procédés de l'irrigation. Hérodote raconte ainsi les secours qu'ils donnèrent à Cambyse, lorsque l'armée des Perses traversait le désert de Syrie, pour se rendre en Egypte : « Un grand fleuve est en Arabie, nommé Corys, lequel donne dans la mer qu'on appelle Erythrée. De ce fleuve donc, on prétend que le roi des Arabes, par un tuyau qu'il fit de peaux de bœufs crues et autres, cousues ensemble, de longueur à venir jusque dans le désert, conduisit l'eau ; que dans le désert il fit creuser de grands réservoirs pour recevoir et garder l'eau conduite de la sorte, en trois différents endroits, par trois tuyaux. Il y a, du fleuve au désert, douze journées de chemin. » (Hérod., liv. III. Trad. de P. L. Courrier.)

Ce sont les Arabes qui ont construit le grand aqueduc de Carmona, qui amène l'eau à Séville, de quatre lieues.

(1) Madrid, 1802.

à quelle perfection de détails, s'était élevée ; dans l'Espagne musulmane , cette science nourricière des états.

Médecine. La *médecine*, ignorée depuis Galien , et remplacée par la magie, les évocations, les exorcismes, avait parmi les Arabes les plus savans interprètes, et les noms d'Avicenne (Abou-A'ly-al-Hhosayn-Ebn-Synâ), de Razy (Abou-Bekr-Ebn-Zakaryâ-al-Razy), d'Averroës (Abou-al-Oualyd-Mohammed-Ebn-Roschd), d'Albucasis (Abou-al-Qâsem-Khalaf-Ebn-Abâs), méritent d'être honorés à l'égal de celui des Hyppocrates. Quant à la

Chirurgie. *chirurgie*, elle fut cultivée chez eux avec beaucoup plus de succès que chez aucun peuple ancien ; on peut en quelque sorte les nommer inventeurs de cette science, et, de nos jours encore, on en cherche les leçons dans leurs ouvrages. La découverte de la lithotritie, par exemple, a été tout récemment empruntée à la *Méthode de guérir* de cet Albucasis que Haller appelait (1) « la source commune où

(1) « *Communis quasi fons sit, ex quo recentiores seculi imprimis XIV chirurgi hauserunt.* »

Voir le journal des *Progrès des sciences médicales*, vol. 2,

puisèrent tous les chirurgiens antérieurs au quatorzième siècle. »

La réputation des médecins arabes était si grande, qu'on vit un roi des Asturies, Sancho I<sup>er</sup> (en 958), venir à Cordoue chercher la guérison d'une hydropisie dont il était affecté. Si les Arabes avaient porté si loin la science de la médecine, c'était en l'aidant des sciences naturelles auxquelles elle emprunte ses moyens : la *botanique*, dont la Botanique. connaissance était populaire parmi eux, et la *chimie*, inconnue de l'antiquité, dont Chimie, nous leur devons les premiers élémens. Le plus nécessaire des instrumens opératoires de cette science, l'alambic, et plusieurs de ses produits, les alkalis, l'alkool, l'alkermès, etc., font assez connaître leur origine par les noms qu'ils portent encore. De l'application de la botanique et de la chimie à la médecine est née la *pharmacie*, science dont Pharmacie l'Arabe Aben-Zoar (Ebn-Zohar), auteur de divers traités sur la matière, passe pour l'un des premiers fondateurs. Ces connaissances

et la lettre du docteur Civiale à M. le chevalier de Kern, p. 11.



médicales se transmirent des Arabes aux Mores, et jusqu'aux descendants de ceux-ci. L'un des historiens de l'expulsion des Morisques dit en peignant, les mœurs de ce peuple déchu : « Les Morisques se traitent eux-mêmes dans leurs maladies, et n'appellent jamais de médecins : aussi vivent-ils quatre-vingts et cent ans. Leurs chirurgiens opèrent, avec des onguens, des cures merveilleuses. » (Aznar, *expulsion de los Moriscos*, partie 2.) En général, toutes les branches de l'histoire naturelle étaient également cultivées par les Arabes, qui nous ont laissé une foule de traités sur les animaux, les plantes, les métaux, les pierres précieuses, les fossiles.

Mathéma-  
tiques.

C'est aussi parmi eux que sont nées les *mathématiques*, dans toute la partie relative aux calculs numériques, c'est-à-dire, dans la partie la plus usuelle, et, partant, la plus utile.

Le monde leur doit l'*arithmétique*, dont les opérations actuelles n'étaient point possibles avec les chiffres latins, et l'*algèbre*,

qui a conservé son nom original (1). Avec la facilité des calculs, avec leur esprit de recueillement et de méditation, il n'est pas étonnant qu'ils aient cultivé l'*astronomie*, dont on place le berceau chez les Chaldéens, leurs voisins. Il suffit de consulter l'*Histoire de l'astronomie* de Bailly, pour juger de quels progrès cette science leur est redevable, et quels honneurs méritent les noms d'Ibn-Jonis (Aly-ben-Abd-al-Rhhamàn Ebn Younis), d'Alhacen (Abou-A'ly-al-Hhasan), et surtout

Astronomie.

(1) Al-Djebr oua al-moqâbelah.

« *Gebr*, c'est de ce mot joint avec l'article que nous avons fait algèbre, qui est arabe tout pur, et qui signifie proprement la réduction des nombres rompus à un nombre entier. Cependant les Arabes ne se servent jamais de ce mot seul pour signifier ce que nous entendons par algèbre, mais ils y joignent toujours celui de *moqabelah* qui signifie opposition et comparaison. Ainsi *algebr u almocabelah*, que les Arabes rangent dans les règles d'*Elm al Hessab* (E'lm al Hhesâb), c'est-à-dire, de l'arithmétique, est proprement chez eux ce que nous appelons l'algèbre. Il ne faut donc pas croire que cette science tire son nom du philosophe et mathématicien nommé *Geber*, que les Arabes appellent *Djaber*, ni moins encore confondre le mot de *Gebr* avec celui de *Gefr* (nom d'un livre cabalistique). »

(D'Herbelot, Bibliot. Orient.)

d'Albategnius (Mohammed ben Djâber al-Batany), si justement appelé le Ptolomée des Arabes. Dès l'époque de Charlemagne, le calife Al-Mamoun fit mesurer géométriquement un degré du méridien pour déterminer la grandeur de la terre, opération qu'ordonna Louis XIV neuf siècles après. Peut-être les Arabes ont-ils ouvert la route au grand Newton pour la découverte du système de l'univers, car Muhamad-Ebn-Mouza, qui résolut les équations du second degré, semble, dans ses livres *de la vertu d'attraction* (de virtute attrahendi) et *du mouvement des corps célestes* (de præcipuorum orbitum cælestium motu), avoir aperçu la grande loi de l'harmonie générale. Enfin, le résumé vulgaire de la science des cieux, l'almanach, doit être mis également au nombre de leurs bienfaits.

Malgré l'anathème lancé par Mahomet  
Musique. contre la *musique* (1), il faut la ranger aussi

(1) « Entendre la musique, c'est pécher contre la loi; faire de la musique, c'est pécher contre la religion; y prendre plaisir, c'est pécher contre la foi, et se rendre coupable du crime d'infidélité. » (Coran).



parmi les sciences que les Arabes ont cultivées avec le plus de succès. L'impossibilité où nous sommes d'avoir une connaissance, même imparfaite, de la musique des Grecs, doit faire concevoir combien il est difficile de retrouver, de constater l'état de cet art, lorsque les traditions en sont interrompues. On doit se borner à rechercher les monumens qui prouvent sa culture. Parmi les manuscrits de la bibliothèque de l'Escorial se trouvent, entre autres, deux ouvrages importans qui traitent *ex-professo* de l'art de la musique. L'un, qui forme le premier volume du livre d'Abulfarage (Aly ben-Mohammed abou-al-Faradj), intitulé *Grand recueil de tons*, contient cent cinquante airs, ainsi que la vie de quatorze grands musiciens et de quatre cantatrices célèbres. L'autre, d'Al-Faraby, portant le titre d'*Éléments de musique*, traite de la composition, du chant, des instrumens, des accompagnemens. On y trouve les figures des notes arabes, ou leur écriture musicale, et celles de plus de trente instrumens divers. Les extraits de ce dernier

ouvrage donné par Casiri (1), prouvent d'une manière incontestable que les Arabes employaient les mathématiques dans la composition musicale, et qu'ils connaissaient la science des accords. On y mentionne spécialement ceux de quarte, de quinte, et d'octave. Mais il n'est point parlé de l'accord de tierce, et l'on ne trouve aucune trace de dièzes ou de bémols.

#### INVENTIONS.

Il faut joindre à toutes ces connaissances une foule d'inventions diverses, les plus importantes sans doute des temps modernes, après l'imprimerie. Tout le monde convient que les Arabes ont transmis des Indes à l'Europe les chiffres qui portent leur nom, et qu'ils appellent souvent *lettres indiennes*; mais ce que tout le monde ignore, c'est que

(1) Michel Casiri, Syrien du Liban, lequel a passé sa vie dans le couvent de l'Escorial pour mettre en ordre, déchiffrer et traduire les manuscrits qui s'y trouvaient déposés pêle-mêle depuis Philippe II. Ses travaux sont recueillis sous le titre de *Bibliotheca Arabico-escurialensis*.

nous leur devons aussi , selon toutes les apparences , les trois découvertes qui ont changé l'état littéraire , politique et militaire du monde entier ; à savoir , le papier , la boussole et la poudre à canon. Ce sujet mérite quelques développemens.

Les savans de tous les pays ont cherché , dans de longues dissertations , à déterminer de qui , vers le onzième siècle , l'Europe avait reçu le présent du *papier* , auquel ils attribuent justement la plus grande part à la renaissance des lettres , comme la privation du papyrus égyptien avait été l'une des principales causes qui entretenirent la longue ignorance du moyen âge. En traduisant des auteurs arabes , Casiri a découvert la véritable origine de ce bienfait. Le papier était connu de temps immémorial à la Chine , où il se fabriquait avec la soie. Dès l'an 50 de l'hégire (au milieu du septième siècle) , une fabrique de papier semblable fut établie à Samarcande , et cinquante-huit ans plus tard , en 706 , un certain Youzef Amrôu , de la Mecque , trouva moyen de le fabriquer avec du coton , production plus commune que la soie.



en Arabie. C'est ce que prouve clairement un passage de Muhamad Al Gazeli (Mohammed-al-Ghazaly), auteur du livre de *Arabicarum antiquitatum eruditione* (1). « L'an 98 de l'hégire, dit-il, un certain Joseph Amrû, le premier de tous, inventa le papier dans la ville de la Mecque, et en enseigna l'usage aux Arabes. » Une nouvelle preuve que les Arabes, et non les Grecs du bas-empire, comme on l'a prétendu longtemps, sont les inventeurs du papier de coton, c'est qu'un savant grec, chargé, au rapport de Montfaucon, de dresser le catalogue des vieux manuscrits de la bibliothèque royale de Paris, sous Henri II, le nomme toujours *papier de Damas*. L'invention postérieure du papier de lin ou de chanvre a fait naître d'égales disputes. Maffei et Tiraboschi l'ont revendiquée pour l'Italie; Scalliger, Murray, Meermann, pour l'Allemagne. Mais aucun d'eux ne fournit de monument antérieur au quatorzième siècle. Le

(1) *Anno egiræ 98, quidam Josephus, cognomento Amrû, omnium primus chartam in urbe Meccanâ invenit, ejusque usum Arabibus induxit.* » Traduction de Casiri.

plus ancien de tous, en France; est une lettre de Joinville à Saint-Louis, écrite peu avant la mort de ce prince (en 1270); encore faut-il remarquer que le papier de cette lettre provenait sans doute de la croisade d'Egypte. Les monumens de l'usage du papier moderne en Espagne, remontent à un siècle avant cette époque. Il suffit de citer, dans le nombre de ceux que rapporte don Gregorio Mayans, un traité de paix entre Alphonse II d'Aragon et Alphonse IX de Castille, conservé dans les archives de Barcelone, et portant la date de 1178, ainsi que les *fueros* accordés à Valence, en 1251, par Jacques-le-Conquérant. Ce papier venait des Arabes qui, parvenus en Espagne où la soie et le coton étaient également rares, le fabriquaient avec du lin et du chanvre. Leurs premières fabriques furent établies à Xativa (aujourd'hui San-Felipe), ville célèbre dans l'antiquité, au rapport de Pline et de Strabon, par ses manufactures de toile. Le schérif Edrysy, qu'on nomme improprement le Géographe de Nubie, dit, en parlant de Xa-

tiva (1) : «.... On y fabrique en outre du papier excellent et incomparable. » Valence, dont les campagnes produisent aussi du lin abondamment, eût, peu après, des fabriques de papier, et la Catalogne ne tarda pas à en élever également. C'est encore dans ces deux provinces que sont les meilleures fabriques actuelles de l'Espagne. L'usage du papier de lin ne se répandit, dans la Castille, qu'au temps d'Alphonse X (le milieu du treizième siècle) (1). De là, sans doute, il pénétra en France, puis en Italie, en Angleterre et en Allemagne. Les manuscrits arabes, plus anciens toutefois que les manuscrits espagnols, étaient, pour la plupart, écrits sur du papier satiné, et enrichis d'une foule d'ornemens peints avec des couleurs si vives et si brillantes, qu'on pouvait aisément s'y mirer comme dans une glace : « *Ut ego ipsi*, dit Casiri, *in*

(1) «..... *In ipsâ preterea conficitur papyrus præstantissima et incomparabilis.* »

(2) « *En el año 1260, dit Sarmiento, se introdujo en España el uso y la fabrica del papel por medio de los Arabes.* »



*illis veluti in speculo me non semel conspexerim.* »

La boussole, non plus que le papier, n'est Boussole. peut-être pas une découverte originairement propre aux Arabes. Il paraît, malgré des témoignages contraires, que les Chinois se servaient de cet instrument, ou d'un instrument semblable, plusieurs siècles avant eux. Mais ce qui semble incontestable, c'est que les Arabes, [quelle que fût la boussole chinoise, l'ont perfectionnée, en ont étendu l'usage, et nous ont transmis cette inappréciable invention. On n'explique point facilement la circonstance assez indifférente d'une fleur de lys peinte sur les anciennes boussoles, qui en a fait attribuer le premier usage aux Napolitains (1), et l'invention à Gioja d'Amalfi. Mais on n'a point expliqué davantage ces mots *zoron* et *aphron*, adoptés d'abord pour exprimer la vertu de l'aimant, ces mots sur lesquels ont tant disputé Albert-le-Grand et d'autres docteurs des sciences

(1) Charles d'Anjou avait porté les armes de France à Naples.

occultes , et qu'on a fini , en désespoir de cause , par attribuer à Aristote qui ne les a jamais écrits. Ces mots techniques ne sont autres , au dire de Juan Andrés , et d'après Casiri , que les noms du sud et du nord dans la langue arabe (*djaron*, air chaud, midi, et *avron*, septentrion ), un peu défigurés par la prononciation des chrétiens. Il est d'ailleurs avéré qu'aucune nation de l'Europe ne fit usage de la boussole avant le treizième siècle, tandis que les Arabes , qui faisaient de fréquens voyages dans leurs vastes domaines, qui entretenaient un grand commerce maritime, et auxquels on doit les premiers livres sur l'art de la navigation et sur la science de la géographie, l'employaient bien avant cette époque. Edrysy, qui écrivait au douzième siècle, en fait mention comme d'une chose généralement répandue parmi ses compatriotes. Tiraboschi (1) lui-même leur rend l'honneur de cette invention. Mais ce qui prouve d'une manière non moins positive que le premier emploi de la boussole

(1) Auteur de la *Storia della letteratura italiana*.

leur appartient, c'est qu'ils n'en faisaient pas seulement usage dans leurs traversées maritimes; ils s'en servaient encore dans les voyages terrestres pour se diriger au milieu des déserts. Le Grec Léonic Chalcondile, dans son livre *De rebus turcicis*, dit, en parlant des caravanes : « Ils conduisent leurs chameaux en se servant de signes qui montrent la route par des démonstrations magnétiques. Inférant de la région septentrionale sur quelle partie du monde il faut se diriger, ils poursuivent ainsi leur chemin par conjecture (1). » Les Arabes se servaient enfin de la boussole jusque dans leurs habitudes domestiques, pour se tourner, au moment de l'oraison, vers le temple de la Mecque (2). D'Herbelot, au mot *kebletan*, explique cet usage. Au surplus, comment s'étonnerait-on de devoir la

(1) *Camelos conscendunt utentes signis quæ viam com-  
mostrant magnetis demonstrationibus. Colligentes igitur  
ab septentrionali plagâ qua orbis parte eundum sit, eo  
viam conjectantes pergunt.* »

(2) Les cinq prières de la journée commencent par ces mots : « La face tournée vers la sainte *Caaba* (temple d'Abraham à la Mecque), je vais offrir à Dieu, etc. »



boussole aux Arabes, lorsqu'on est contraint d'avouer qu'une invention que se disputent Huyghens et Galilée, l'emploi du pendule pour la mesure du temps, avait peut-être été déjà faite par eux. Le docteur Edouard Bernard, d'Oxford, n'hésite point à l'affirmer (1). Le P. Martin Sarmiento a trouvé plusieurs fois, dans des manuscrits arabes, la mention de leurs *horloges automates*, et Joseph Conde cite également un certain Abou-Abdallah ben Arracan, instituteur du roi de Grenade Nazar (al Nasser, vers 1314), qui était célèbre parmi les siens pour avoir inventé de très ingénieuses horloges (*muy ingeniosos relojes*) et des machines astronomiques (2).

(1) « *Quid vero astronomi arabum in cl. Ptolomeo magno constructore artis cœlestis, injuria nulla reprehenderint: quam illi sollicite temporis minutias per aquorum guttulas, immanibus sciotheris, imo (mirabère) fili penduli vibrationibus jampridem distinxerint et mensuraverint.* » (Trans. philos. n° 158.)

(2) Reste à savoir si les *horloges automates* des Arabes étaient réellement à pendule, ou seulement à balancier circulaire. Mais il semble hors de doute qu'ils ont ajouté l'une de ces deux découvertes aux anciennes horloges,

La poudre à canon ne fut en usage, parmi les nations chrétiennes, que vers le milieu du quatorzième siècle. En France, le plus ancien monument de l'emploi de l'artillerie est de l'année 1338. Ce ne fut que huit ans après, à la bataille de Crécy, que les Anglais tirèrent le canon pour la première fois, et les Italiens, vers la même époque, commencèrent à se servir de la poudre. Il y avait longtemps que les Arabes employaient à la guerre cette terrible préparation chimique. L'historien Al-Makyn rapporte que Hadjy-Agé brûla une partie du temple de la Mecque avec des espèces de bombes, lors du siège qu'il livra à cette ville, en 690. (1) Alamré, secrétaire de l'émyr d'Egypte Malek-al-Sahe-li, dans un ouvrage écrit avant le milieu du treizième siècle, décrit ainsi un instrument

Poudre à  
canon.

dont l'usage remontait chez eux à l'origine de leur puissance. On sait que la première horloge qui parut en Occident fut celle qu'envoya le calife Haroûn-al-Raschyd en présent à Charlemagne. C'était, à ce qu'on croit, un clepsydre, ou horloge d'eau.

(1) « *Manganis et mortariis ope naptæ et ignis in Cambam jactis illius tecta diruit et in cinerem redegit.* »



de guerre : « Des scorpions (machines à lancer), liés à l'entour et allumés avec de la poudre de nitre, serpentent et sifflent, puis, faisant explosion, éclatent et brûlent. Il fallait voir l'objet lancé s'étendre dans les airs comme un nuage, produire un bruit horrible à l'instar du tonnerre, et, vomissant le feu, tout briser, tout incendier, tout réduire en cendres (1). » Il serait difficile de prétendre que ces passages n'indiquent point expressément l'usage de la poudre, et qu'ils peuvent s'appliquer également à celui d'une espèce de feu grégeois : car, pour exprimer ce que Casiri appelle *nitratu pulvis*, l'auteur original emploie le mot *malhh-al-baroud*, qui signifie salpêtre, sel de pierre, et qui est encore actuellement le nom de la poudre chez les Arabes. Mais les chroniques espagnoles, dont on ne saurait dire que la traduction a

(1) « *Serpunt, susurrantque scorpiones circum ligati ac NITRATO PULVERE incensi, undè explosi fulgurant ac incendunt. Jam videre erat manganum excussum veluti nubem per aëra extendi, ac tonitrus instar horredum edere fragorem, ignemque undequaque vomens, omnia rumpere, incendere, in cineres redigere.* » (Trad. de Casiri.)



pu altérer le sens des mots, vont nous fournir des preuves plus irrécusables. La chronique d'Alphonse VI, écrite par Pedro, évêque de Léon, et citée par Mexia (Silva de Var. lecc. part. 1<sup>o</sup> cap. 8), dit, en parlant d'un combat naval entre l'émyr de Séville et celui de Tunis, au onzième siècle :  
« Les vaisseaux du roi de Tunis portaient cer-  
» tains tubes de fer avec lesquels ils jetaient  
» beaucoup de tonnerres de feu. » (*Los navios del rey de Tunez traian ciertos tiros de hierro con que tiraban muchos truenos de fuego.*) Joseph Conde rapporte, d'après Al-Khatyb, qu'au siège de Gibraltar par Ferdinand IV, en 1308, on fit usage de *machines de tonnerres* (*maquinas de truenos*). Il rapporte ensuite qu'au siège livré à Baza, par Ismayl, roi de Grenade, en 1325, les Mores « battaient la ville avec des machines et engins qui lançaient des globes de feu avec de grands tonnerres, tout semblables aux foudres de la tempête, et qui faisaient grand dégât sur les tours et les murs de la ville. » (... *Combatio la ciudad con maquinas e ingenios que lanzaban globos de*

*fuego con grandes truenos, todo semejantes à los rayos de las tempestades, y hacían grande estrago en los muros y torres de la ciudad.* (Cap. 18.) Ismayl prit ensuite le fort de Martos en le battant « avec un feu continuel » de machines de tonnerres. » (*Con incessante fuego de maquinas de truenos.*) Une lettre du roi d'Aragon Alphonse VI, écrite, en 1331, à la municipalité d'Alicante, pour la prévenir que les Mores marchaient contre cette ville, dit que le roi de Grenade emporte « beaucoup de boules de fer pour les lancer » loin avec le feu. » (*Moltes pilotes de fer per gitarles llunys ab foch.*) En racontant le siège de Tarifa par les troupes réunies des rois de Fez et de Grenade, en 1340, Conde dit que les assiégeans « commencèrent à » battre la place avec des machines et engins de tonnerres qui lançaient de grandes » balles de fer avec de la naphte, et causaient » une grande destruction dans les murailles. » (*.... Principiaron à combatirla con maquinas é ingenios de truenos que lanzaban balas de hierro grandes con nafta, causando gran destruccion en sus bien torrea-*



*dos muros.* ) Au siège d'Algeziras, en 1342, les Mores détruisaient les ouvrages des chrétiens « avec des balles de fer brûlant, qu'ils » lançaient avec de la *naphte* tonnante. » (... *Con ardientes balas de hierro que lanzaban con tronante nafta* ). La célèbre chronique d'Alphonse XI, en parlant du même siège d'Algeziras, s'exprime d'une manière encore plus claire et plus positive : « Les Mores de la ville, y est-il dit au chapitre 273, » lançaient beaucoup de tonnerres contre » l'armée, dans laquelle ils lançaient des » boules de fer grosses comme de très- » grosses pommes, et les jetaient si loin » de la ville, que quelques-unes d'elles » passaient par dessus l'armée, et d'autres » frappaient dans l'armée. » (*Los Moros de la ciudad lanzaban muchos truenos contra la hueste, en que lanzaban pellas de fierro grandes tamañas como manzanas muy grandes, y lanzabanlas tan lexos de la ciudad, que pasaban allende de la hueste algunas de ellas, é algunas de ellas ferian en la hueste.*) La même chronique rapporte, au chapitre 337, que cinq bateaux venant d'Afrique en-



trèrent dans le port « chargés de farine, » de miel, de graisse et de poudre, avec » quoi ils lançaient le tonnerre. » (*....Cargados de harina, de miel, de manteca y de polvora con que lanzaban del trueno.*) Ferreras, qui raconte minutieusement tous les détails de ce siège fameux (tomo 7º año 1342 y sig.), rapporte, en outre, que ces boules de fer éclataient avec grand bruit (*daban un grande estadillo*); puis il ajoute : « C'est la » première fois qu'on trouve dans l'histoire » l'usage de la poudre, car c'était avec elle » que se lançaient ces balles. » (*Y esta es la primera vez que se halla en la historia el uso de la polvora, porque con ella se arrojaban las balas.*)

Si la poudre eût été inventée en Allemagne, est-il probable que les Espagnols en auraient appris l'usage des Mores d'Afrique ? Tout semble se réunir pour démontrer que la découverte de cette composition meurtrière fut faite par les Arabes d'Égypte, où le nitre a toujours été très commun, *ubi conficitur multò abundantius*. Pline, qui fait cette remarque (lib. 31, cap. 10), ajoute que

les Égyptiens se servaient du nitre et du soufre pour fabriquer des vases de terre « *frequentèr liquatum nitrum con sulfure coquentes in carbonibus.* » L'emploi journalier de ces substances, le nitre, le soufre et le charbon, amena probablement, soit par le seul effet du hasard, soit par les essais chimiques auxquels se livraient les Arabes, la première découverte d'une composition qui a pu d'abord être employée de plusieurs manières avant qu'on imaginât de l'enfermer dans des pièces d'artillerie, et de lui donner enfin l'usage actuel de la poudre. Cette supposition parfaitement vraisemblable explique d'une manière naturelle les divers passages que j'ai cités. Elle explique aussi comment l'on vit tout-à-coup les armées de l'Europe pourvues de canons, sans que l'histoire contemporaine fasse la moindre mention des tentatives et des essais qui auraient nécessairement précédé l'emploi de l'artillerie, si l'invention de la poudre eût été faite parmi les nations chrétiennes. Cette invention fut long-temps attribuée au moine allemand Berthold Schwartz, et les Anglais, se fondant sur



plusieurs passages des écrits de Roger Bacon (entre autres de son *Opus majus*), l'ont revendiquée pour cet homme célèbre (1). Mais il en est de ces passages comme d'une autre phrase dont on inférait également qu'il avait inventé les lunettes et même les télescopes, tandis que cette phrase se trouve textuellement dans le septième livre du *Traité d'optique* de l'Arabe Alhacen, que Bacon a fréquemment cité (Smith, liv. 1. chap. 5. note 46). Cette circonstance est au contraire une nouvelle preuve en faveur de l'opinion

(1) Voici ces passages :

« *Quædam vero auditum perturbant in tantum quod si subito de nocte et artificio sufficienti fierent, nec posset civitas, nec exercitus sustinere. Nullus tonitrus fragore posset talibus comparari..... Et experimentum hujus rei capimus ex hoc ludicro puerili, quod fit in multis mundi partibus, scilicet ut instrumento facto ad quantitatem pollicis humani ex violentiâ illius salis, quod sal petræ (salpêtre) vocatur, tam horribilis sonus nascitur in rupturâ tan modicæ rei, scilicet modici pergameni, quod fortis tonitruï sentiatur excedere rugitum, et coruscationem maximam sui luminis jubar excedit.* »

Il est bon d'observer que les expressions de *tonnerre* et de *salpêtre* (sal petræ), dont se sert Roger Bacon, sont précisément les mêmes que celles employées par les Arabes.



que je soutiens, car Bacon, au temps où il écrivait, ne pouvait avoir quelque notion vague de la poudre que par les livres des Arabes, où il a puisé la plupart de ses vastes connaissances.

BELLES LETTRES.

A l'opposé des Romains, comme eux disciples des Grecs, les Arabes ont cultivé les sciences exactes avec beaucoup plus de succès que les belles-lettres. Leur *philosophie*, tout empruntée d'Aristote, ne se composait guère que d'argumentations scolastiques, et la *grammaire*, ainsi que la *rhétorique*, étaient entachées aussi des défauts et des puérilités de l'école péripatéticienne. En l'absence de lois positives et de règles établies par des décisions de tribunaux, la *jurisprudence*, qui se confondait avec la *théologie*, ne se composait que de longs et nombreux commentaires sur l'application de la loi religieuse au droit civil et criminel. L'*éloquence* était toute sacrée, et ne s'étendait pas au-delà des sermons des *Khatybs*, dont il existe plu-

Philoso-  
phie.

Jurispru-  
dence.

*Histoire.* sieurs recueils à l'Escorial. L'*histoire* se re-  
commandait moins par la hauteur des vues  
que par la minutieuse exactitude des faits :  
ne pouvant être une science politique, elle  
restait bornée à de simples récits. C'était  
néanmoins une des branches les plus culti-  
vées de la littérature arabe. Hhadjy Khalfâ,  
dans sa bibliothèque orientale, compte jus-  
qu'à douze cents historiens, dont la plupart,  
à la vérité, n'étaient que les commentateurs  
ou les abrégiateurs des autres. Dans ce nom-  
bre sont comprises des histoires de chevaux  
*Roman.* et de chameaux célèbres. Le *roman* ou le  
*conte* n'était pas moins cultivé. La bi-  
bliothèque de l'Escorial possède plusieurs  
romans, entre autres ceux qui ont pour  
titres : *Les Douze Preux* (dont les *Douze*  
*Pairs de France* sont peut-être une imita-  
tion), *les Soupirs d'un Amant*, *le Jardin des*  
*Désirs*, etc., ainsi que le fameux conte de  
*Calila et Dimna* (les fables de Pilpay), qui fut,  
dit Sarmiento, traduit d'abord de l'arabe en  
latin, puis mis en *romance* par ordre d'Al-



phonse X (1). Leibnitz fait un pompeux éloge du roman philosophique de *Hay, fils de Jordhan* (Hay ben Djocadhan), par Abou-Djafar-Ebn-Tofayl, que l'orientaliste anglais Pococke traduisit en latin, sous le titre de *philosophus autodidactus*. C'est l'histoire d'un enfant abandonné dans une île déserte, qui s'élève, par la seule force de sa pensée, à la connaissance de Dieu et des lois de la nature. L'étude des *langues étrangères* n'é- Langues. tait point négligée par les Arabes, car on trouve, parmi les ouvrages qu'ils ont laissés, des dictionnaires arabe-hébraïque, arabe-grec arabe-latin et arabe-espagnol. Léon Africain a composé un dictionnaire *trilingue* ou de trois langues. Les Arabes exerçaient encore leur esprit à l'étude des *généalogies*; ils en firent en quelque sorte une science qui semblera moins futile qu'elle ne le serait parmi nous, si l'on se rappelle que leur nation, fort compacte, était formée d'une foule de tribus très jalouses et souvent rivales les unes des autres.

(1) Que fue sacado de arabigo en latin, y romanizado por mandado del infante Alfonso. »



Ils étaient généalogistes comme les Écossais. comme tous les peuples divisés en clans, et ils étendaient jusqu'à leurs chevaux ce soin de rechercher et de constater les races.

Poésie.

Mais la *poésie*, par dessus tout, était en grand honneur chez les Arabes. Doués d'une imagination ardente, quoique recueillis et contemplatifs, ils aimaient à revêtir leurs idées des riches parures du style de l'Orient. Le nombre de leurs poètes est prodigieux; tout homme adonné aux travaux de l'esprit, fût-il astronome, médecin, chimiste, joignait à son talent spécial le talent général de poète. Faire des vers était pour eux une occupation presque familière, et leurs entretiens mêmes étaient souvent semés d'improvisations, que rendait possibles l'extrême richesse d'une langue dont le dictionnaire (celui d'Al-Fyrouzabâdy) ne comptait pas moins de soixante volumes, et portait pour titre l'*Océan* (Qamôus), comme si ce mot eût pu seul exprimer l'immensité du sujet. L'auteur anonyme d'une *Histoire de la poésie française*, publiée en 1717, n'hésite point à dire que l'Arabie seule a produit plus de

poètes que le reste du monde. Leurs principaux ouvrages étaient recueillis dans des collections qu'on appelait communément *Divans* (1) (réunions, assemblages). D'autres collections se nommaient *les Fleurs* (celle d'Abou-Bekr), *les Jardins* (celle d'Ebn-Feradj) etc., etc. Toutefois, au milieu de cette multitude, les deux principales compositions poétiques, l'épopée et le drame, manquaient à leur littérature. Bien que les sujets d'Iliade fussent communs dans leur histoire, qu'ils eussent même des traditions épiques semblables aux rapsodies, et des Pisistrate pour les recueillir, aucun poème homérique ne se forma chez eux. Ils ne firent non plus aucun essai pour imiter Sophocle ou Aristophane. Quelques idées religieuses, ou peut-être seulement la grande réserve des mœurs domestiques, s'opposèrent à l'éclat des représentations théâtrales. On n'a d'eux que des satires dialoguées (2).

(1) C'est aussi le titre qu'a donné Goethe au recueil de poésies orientales qu'il a composées à soixante-dix ans.

(2) En Arabie, comme aux Indes, en Grèce, en Scandi-



Femmes  
célèbres.

Le goût des sciences et des études de tous genres était si généralement répandu chez les Arabes , que les femmes elles-mêmes partageaient leurs travaux et leurs succès. Quelques-unes acquirent une grande célébrité, telles que Marya al Fayzouly, qui mérita le surnom de la Sapho de Séville, et Valadat, fille du calife Muhamad Almostansir Billah (Mohhamed-al-Mostansser-Bi'Ellah). Seulement à l'époque d'Alhakem II (vers 970), Ayscha était citée pour l'étendue de sa science; Rhadhyah pour la grâce de son esprit; Khadidjah composait les vers

navie, comme dans le reste du monde, on fit des vers avant de savoir les écrire, et les poètes n'eurent longtemps que la mémoire des hommes pour conserver leurs œuvres. Au temps du prophète, ils les publiaient en les affichant dans le temple de la Mecque. Mahomet, qui ne put écrire les versets de son Coran que sur des feuilles de palmier et des os d'épaule de mouton, employa le même moyen pour répandre sa doctrine. On raconte que lorsqu'il publia de cette manière le second chapitre du Coran, commençant par ces mots: « Il ne faut point douter; c'est ici la règle de ceux qui croient aux vérités sublimes, qui font la prière, qui donnent aux pauvres, etc. » Le plus célèbre poète du temps, nommé Abid, déchira ses propres vers, admira Mahomet, et se rangea sous sa loi.



et la musique de ses chansons; Maryem professait publiquement à Séville la rhétorique et la poésie; Lobnah remplissait les fonctions de secrétaire intime du calife (Jos. Conde). La renommée qu'elles ont acquise doit nous apprendre quelle était alors la condition de tout leur sexe. Assurément, pour que l'on confiât à des femmes une chaire publique ou les secrets de l'état, il fallait que, malgré la sévérité de leurs mœurs, les Arabes leur accordassent des lumières et de la liberté, et qu'ils n'eussent pas, comme les musulmans de nos jours, condamné la moitié de l'espèce humaine au néant de l'ignorance et de l'esclavage.

#### ÉTABLISSEMENS SCIENTIFIQUES.

Une foule d'établissmens publics concourraient à entretenir, à développer le goût et les progrès de la nation. Le premier soin des Arabes, lorsqu'ils avaient conquis une ville, était d'y élever une mosquée et une école, deux choses qu'ils ne séparaient jamais. Ce sont eux qui donnèrent à l'Europe le mo-

Collèges. dèle des *collèges*, c'est-à-dire, des institutions où les jeunes gens, rassemblés sous l'enseignement de plusieurs maîtres, se livrent, dès l'enfance, aux différentes études. Le collège du Caire était si vaste, qu'au dire de Léon Africain, il servit, dans une émeute, de forteresse à toute l'armée des rebelles. Dans l'Espagne musulmane, toutes les villes avaient leur collège; quelques-unes, plusieurs. Grenade avait, outre le collège royal, celui nommé *du fils d'Azrah*. Il est même fait mention de celui de Callosa, qui n'est qu'un petit bourg aux environs d'Orihuela. Alhakem II en fonda plusieurs, au dire d'Abou-Beckr, dans son *Histoire des hommes illustres* (1), et un grand nombre de savans Arabes sont cités comme ayant rempli les places de professeurs ou de directeurs des collèges. Ce n'est pas sans motif que j'ai dit qu'ils ont donné à l'Europe le modèle de ces institutions, car le premier collège établi parmi nous, celui de Bologne, en Italie, doit sa

(1) *Complura collegia studiorum causa extracta.* (Trad. de Casiri).

fondation à un Espagnol, le cardinal Albornoz (Juan Andrès, cap. 10). Les premiers *observatoires astronomiques* furent également élevés par les Arabes. Celui de Bagdad était dans le palais même du calife, et la haute tour moresque (*la torre de la Giralda*) qui sert actuellement de clocher à la cathédrale de Séville était l'observatoire de cette cité. Enfin, les *académies* modernes leur doivent encore la naissance. On en a fait honneur à l'Italien Allegretti de Forli; mais bien avant lui, les Arabes avaient, outre les écoles ou facultés, une quantité de ces corps savans dont les membres se renouvelaient par élection et se livraient à des travaux communs. En Orient, les académies de Bagdad, de Bassora, de Cufa; en Espagne, celles de Cordoue, de Séville, de Grenade, luttèrent de mérite et de célébrité. Il est fait mention d'une académie d'histoire fondée à Xativa par Mohhamed Abou-Amer, connu sous le nom d'Almoncarral, et d'une académie d'*alcoranistes* fondée à Cordoue, par Al-Qâsem Ben-al-Raby. Parmi les sentences d'Aly-Ben-Abou-Taleb, qui sont, chez les musulmans,

Observa-  
toires.

Académies



comme les proverbes de Salomon chez les juifs, se trouve celle-ci : *l'académie des savans est un des prés du paradis*. Un jour, le roi de Grenade Muhamad IV (1328), après quelques succès contre les chrétiens, recevait les louanges des savans de sa cour, qui vantaient à l'envi son mérite militaire : « Pourquoi tant d'éloges ? leur dit-il. Il semble que vous ayez trouvé le roi de la science, comme c'était jadis la coutume dans les académies de Cordoue et de Séville (1). » Cette réponse peut faire supposer que les académies arabes se choisissaient un chef, un président, qu'elles appelaient le roi de la science ou de la sagesse (*sapientia*).

Bibliothèques.

Les voyages littéraires et scientifiques, auxquels se livraient tous les savans arabes, comme par observance d'une sorte de pèlerinage (2), servaient à augmenter encore le

(1) *Aque tanto aplauso? parece que habeis hallado al rey de la Sabiduria, como alla' se acostumbraba en las academias de Cordova y Sevilla.* (Jos. Conde. Tom. III, cap. 19.)

(2) *Hujusmodi itineraria in nostris bibliothecis arabicis riss. frequentissime occurrunt. Mos enim erat per ea tem-*

nombre infini d'ouvrages que devaient produire des études si générales et si variées. Toutes ces richesses, propres ou d'emprunt, étaient recueillies avec soin pour l'enseignement et le plaisir de la nation. L'Espagne seule renfermait soixante-dix bibliothèques publiques. Celle du palais Merwan, à Cordoue, dont le calife Albakem II avait confié la direction à son propre frère, comme le premier poste de l'empire, était devenue si nombreuse sous le règne de ce monarque éclairé, que le seul catalogue formait quarante-quatre volumes de cinquante feuilles chacun. (Jos. Conde.) Quatre cents ans plus tard, après tous les efforts de Charles-le-Sage, la bibliothèque royale de France se composait d'environ neuf cents volumes, dont les deux tiers étaient des livres de théologie. (Dulaure, *Histoire de Paris*.)

Tous ces trésors de l'intelligence des Arabes ont péri avec leur puissance, et la nation

*pora doctis Hispanis solemniissimus in varias scilicet orbis plagas excurrere, viros litteratos visendi consulendi que gratiâ; inde eorum scripta cum academiis Hispanis communicare.* (Casiri, tom. II page 151).

tion des Abdérame et des Almanzor a disparu de la terre, sans laisser, pour ainsi dire, de vestiges. Des traditions, des lambeaux incomplets, voilà tout ce qui nous reste d'elle. Un fanatisme aveugle et stupide a voulu détruire jusqu'à la mémoire d'un peuple contre lequel s'étaient élevées les haines politique et religieuse. Pouvons-nous croire, aujourd'hui, qu'après la prise de Grenade par les rois catholiques, en 1492, on brûla en grande pompe une telle foule de livres arabes, apportés de tous les points de l'Espagne pour cette fatale cérémonie, que les historiens contemporains portent le nombre des volumes dévorés par les flammes, en un seul jour, à *un million cinq mille*? (Jos. Conde, préface). Il suffisait qu'un manuscrit contînt des caractères arabes pour que le nom maudit de Coran, qu'on appliquait sans distinction, le fit aussitôt condamner au feu (1).

(1) Le peu de livres que les Mores purent soustraire à la destruction furent envoyés par eux en Afrique. Léon Africain raconte que son hôte, à Alger, avait, lui seul, rapporté de Grenade plus de trois mille volumes. Une



Quelques fragmens ont échappé, par une sorte de prodige, à ces déplorables *autos-de-fe*. Parmi ceux que des versions espagnoles me permettent de comprendre, je veux en citer un pour lequel une circonstance intéressante réclame la préférence. On l'attribue au calife Abdérame I<sup>er</sup> (Abd-al-Rhâman), cet héritier de la dynastie des Ommyades, qui, fuyant le glaive des Abasydes, sous lequel était tombé sa famille entière à Damas, fut tiré des déserts d'Afrique, où il cachait sa tête proscrite, pour ériger le trône de Cordoue (en 755). Ce monarque puissant, renommé, victorieux dans toutes ses

circonstance heureuse faillit dédommager en partie de ces pertes irréparables. On prit, sous Philippe III, un vaisseau qui contenait tous les livres de Muley-Zidan, roi de Maroc, et cette précieuse capture fut déposée tout entière dans la bibliothèque des rois d'Espagne à l'Escorial. Mais, le 7 juin 1674, c'est à dire avant que l'étude des langues orientales permit de recueillir tous les fruits de cette conquête littéraire, le feu prit à l'Escorial, et consuma huit mille volumes, presque tous arabes. (Nicolas Antonio, préface de la *Biblioteca española*). En 1760, lorsque Michel Casiri commençait à dresser le *specimen* de la bibliothèque arabe, il restait encore dix-huit cent vingt-quatre volumes manuscrits.

entreprises, exempt de remords, aimé de ses sujets et de sa famille, n'avait pas trouvé le bonheur. Au lit de la mort, il ne comptait, dans sa longue et brillante carrière, que quatorze jours heureux; ce n'était pas le nombre de ses victoires. Poursuivi, sur un trône étranger, par le souvenir de sa patrie et de son enfance, il fit venir un jeune palmier de Syrie, le planta dans la cour de son palais, et se plaisait sous son ombrage, essayant de tromper ainsi ses regrets. Un jour, dans sa tristesse, il lui adressa ces vers que l'histoire a recueillis : « Toi aussi, palme bril-  
» lante, tu es étrangère en ces lieux. Le doux  
» zéphir des Algarves te balance et te ca-  
» resse; plantée dans un sol fertile, tu élè-  
» ves ta cime jusqu'au ciel; et pourtant tu  
» verserais des larmes amères si tu pouvais  
» sentir comme moi. Tu ne souffres pas les  
» inquiétudes d'un sort agité, ni les pluies  
» de douleur qui m'inondent sans cesse.  
» J'ai arrosé de mes larmes les palmes que  
» baigne l'Euphrate; mais les palmes et le  
» fleuve ont oublié mes peines, depuis que  
» les destins contraires et les cruels Abasy-

» des m'ont arraché aux doux objets de ma  
» tendresse. A toi, il ne te reste aucun sou-  
» venir de notre chère patrie; moi, en pen-  
» sant à elle, je pleure tristement (1). » Y a-  
t-il quelque chose de plus touchant, et qui  
montre mieux la vanité des gloires huma-  
ines, que l'exemple de ce grand prince s'é-  
chappant aux pompes royales pour aller ver-  
ser des pleurs au pied d'un arbre de son  
pays ?

---

SECONDE SECTION.

« Les nations de l'Europe, dit Bailly dans  
une de ses lettres à Voltaire, après avoir

(1) Voici l'imitation qu'en a faite Joseph Conde en vers  
à rime asonante. (On appelle ainsi une euphonie résultant  
de ce que les deux dernières syllabes de chaque second  
vers sont composées des mêmes voyelles. Ce sont, dans  
cette pièce, les voyelles *e* et *a*) :

« Tu tambien, insigne palma,  
» Eres aquí forastera.  
» De Algarbe las dulces auras  
» Tu pompa halagan y besan;  
» En fecundo suelo arraigas,  
» Y al cielo tu cima elevas.



vieilli dans la barbarie , n'ont été éclairées que par l'invasion des Mores et l'arrivée des Grecs. » L'influence qu'exercèrent les Arabes sur toutes les branches de la civilisation moderne , se fait reconnaître à plusieurs caractères également distinctifs et saillans. La première , et peut-être la plus importante obligation que nous leur ayons , c'est d'avoir rendu à l'Europe la connaissance des auteurs grecs dont la langue , les ouvrages , les

Auteurs  
grecs.

- » Tristes lagrimas lloraras
- » Si cual yo sentir pudieras.
- » Tu no sientes contratiempos
- » Como yo de suerte aviesa ;
- » A mi , de pena y dolor
- » Continuas lluvias me anegan.
- » Con mis lagrimas regue
- » Las palmas que el Forat riega ;
- » Pero las palmas y el rio
- » Se olvidan de mis penas ,
- » Cuando mis infaustos hados
- » Y de Al-Abàs la fiereza
- » Me forzaron de dejar
- » Del alma las dulces prendas.
- » A ti , de mi patria amada
- » Ningun recuerdo te queda ;
- » Pero yo , triste , no puedo
- » Dejar de llorar por ella. »

noms même étaient complètement oubliés. On peut affirmer que les nombreuses traductions, et les commentaires plus nombreux encore, que les Arabes composèrent sur toutes les œuvres de l'ancienne Grèce, et qui font de leur littérature la seconde fille de la littérature grecque, servirent à donner aux peuples modernes les premières notions des sciences et des lettres de l'antiquité. Ce ne fut qu'après les avoir connus par les versions des Arabes, qu'on forma le desir de posséder les originaux, et que la langue d'Homère trouva quelques studieux interprètes (1). Pour justifier cette assertion, qui ne peut manquer de sembler un peu paradoxale, il suffit de faire observer que les Arabes avaient transmis à l'Europe les connaissances qu'ils avaient empruntées aux Grecs, sans en dissimuler les véritables auteurs, bien avant que l'hôte de Boccace, Léonce Pilate, eût ouvert un cours de langue grec-

(1) « *Nam majorem partem eruditionis Græcæ, quam hodie ab ipsis fontibus habemus, ab Arabum manibus prius accepimus.* » (Hyde, de *Linguae arabicæ præstantia*, etc.)

que à Florence, et que la dispersion des habitans de Constantinople eût rendu l'étude de leur idiôme commune en Europe. Beaucoup de livres grecs en effet, notamment ceux qui traitaient des sciences, furent originellement traduits de l'*arabe en latin* (1). Une preuve non moins certaine que les lettres grecques reçurent d'abord asile chez les Arabes, c'est que plusieurs ouvrages de l'antiquité n'ont été conservés que par leurs travaux. Les mathématiciens, par exemple, n'auraient jamais possédé les livres entiers des sections côniques d'Apollonius, s'ils n'eussent été retrouvés dans un manuscrit arabe de la bibliothèque de Médicis, et les médecins n'auraient pu davantage compléter les commentaires de Galien sur les *épidémies* d'Hippocrate sans la traduction arabe découverte à l'Escorial (*Juan Andrés*) (2).

(1) On peut citer, entre autres, les versions d'Euclide et de Ptolomée. Cette dernière porte la date de 1156.

(2) « *Neque negari potest cum litteræ in Europa persum dari et extingui cœpissent, ab Arabibus omne genus scientiarum tractatum fuisse atque excultum, et princeps*



Après s'être emparés des diverses connaissances scientifiques qu'avaient possédées les Grecs anciens (si supérieurs, sous ce rapport, aux Latins qui ne surent cultiver que les lettres), après en avoir agrandi le domaine, les Arabes firent participer à ces richesses les nations qu'ils avaient devancées. L'Espagne fut la première à recevoir leurs dons et à les répandre. Au neuvième siècle, cette contrée, *in quam*, dit Haller, *artes humaniores confugerant*, était la seule qui accueillit les études solides, inconnues partout ailleurs. Dès le dixième siècle, elle comptait plusieurs savans illustres, un Ayton, évêque de Vich, un Joseph, un Lupit de Barcelone, tous instruits dans les mathématiques et l'astronomie. C'était alors en Espagne que venaient s'instruire le petit nombre d'étrangers qu'aiguillonnait le desir de la science. Gerbert (depuis pape, sous le nom de Silvestre II), si célèbre par ses aventures, son mérite et ses travaux, après avoir parcouru

Sciences  
mathéma-  
tiques

*quosque scriptores in linguam ipsorum translatos, usque adeo ut quidam Græce deperditi apud solos Arabes reperiantur.* » (Renaudot, *Epist. ad Dac.*)

toutes les écoles de France et d'Italie, sans pouvoir satisfaire la passion d'apprendre dont il était tourmenté, vint chercher en Espagne ces connaissances physiques et mathématiques qui causèrent une telle admiration en France, en Allemagne et en Italie, où il retourna les répandre, qu'on ne put expliquer les prodiges de sa science qu'en l'accusant de s'être donné au diable. Gerbert passe pour avoir introduit le premier dans ces contrées la connaissance des chiffres arabes ; il l'avait reçue lui-même des Catalans. Son exemple et ses succès excitèrent d'autres étrangers à venir glaner où il avait si heureusement moissonné. L'Anglais Atelard, qui traduisit Euclide de l'arabe en latin ; Campano de Novarre, qui publia une *Théorie des planètes* ; Daniel Morley, Gerard de Crémone, duquel on disait : « *Toleti vixit, Toletum duxit ad astra*, » allèrent successivement recueillir en Espagne les élémens de mathématiques et d'astronomie qu'ils rapportèrent à leurs compatriotes. On peut affirmer que tous les auteurs qui écrivirent sur ces sujets, avant le quinzième siècle, ne

firent que copier les Arabes. Tels furent Vitellion, Léonard de Pise, Arnault de Villeneuve, Raymond Lullius et Roger Bacon lui-même. Les *Tables astronomiques* d'Alphonse X ne sont que le résultat des découvertes des Arabes, et c'est dans leurs ouvrages qu'est puisé tout le savoir de ce monarque célèbre qui fit avancer la science entre le système de Ptolomée et celui de Copernic (1).

L'influence des Arabes sur toutes les sciences naturelles et médicales n'est pas moins incontestable que leur influence sur les sciences mathématiques. C'était à leurs écoles

Médecine.

(1) Alphonse-le-Savant fut un prodige pour son époque. Appliqué dès sa jeunesse aux études sérieuses, et parlant les langues de Rome et de Bagdad, il était versé dans toutes les sciences alors connues. Il fit rédiger, sous ses yeux, une chronique générale à laquelle il donna son nom, et qui est le plus précieux monument historique de l'Espagne du moyen âge. Il réunit en un corps de droit, sous le nom de *Las siete Partidas*, parce qu'il était divisé en sept parties principales, toutes les lois politiques et civiles qui gouvernaient l'Espagne, c'est à dire, tant les lois gothiques (*fuero juzgo*), que les ordonnances postérieures des divers rois espagnols, et les décisions des cortès nationales. Ce monument législatif, qui fut achevé vers l'an 1260, mais qui ne fut promulgué que dans le siècle suivant, sous



qu'allaient étudier les juifs, si fameux alors comme médecins, pour se répandre ensuite dans les divers pays de l'Europe. Je puis ajouter, comme preuve nouvelle, une circonstance curieuse. C'est que l'école de Salerne, dont on suivait encore les lois presque récemment, doit son origine aux Arabes, qui occupèrent quelque temps le midi de l'Italie. Après leur expulsion de ces contrées, les Espagnols communiquèrent aux Italiens les progrès de leurs maîtres (1). Enfin le méde-

Alphonse-le-Justicier, est également un monument littéraire, car il servit à fixer la langue espagnole, plus avancée alors et plus parfaite que l'italienne elle-même. Dans la même année 1269, Alphonse ordonna que tous les actes publics ou privés fussent rédigés en *romance* et défendit l'usage du latin.

Ces ouvrages sont ceux d'un roi. Comme simple savant, Alphonse composa, outre les *Tables alphonsines*, un livre sur les armillaires ou sphères célestes, et un traité de philosophie morale et physique. On lui attribue également le poëme des miracles de la Vierge (*Poema de la Virgen*), et celui qui porte le titre de *Querellas* ou *Plaines*, dont on n'a conservé qu'un fragment qui fait vivement regretter la perte du reste.

(1) «*Interea Hispani medici, diu gens eorumpatriam paulatim recuperat, litterarum amorem cum Italis comunica-*

cin more, Constantin de Carthage, s'étant arrêté, après de longs voyages, au monastère du Mont-Cassin où il prit l'habit, répandit, par ses traductions latines, tous les livres de ses compatriotes, et ce fut alors qu'acheva de se former l'école de Salerne, où l'on retrouve toute la doctrine médicale des Arabes. Si l'on en croit une tradition généralement répandue, ils seraient aussi les fondateurs de notre école de Montpellier, soit par eux-mêmes, soit par les juifs leurs disciples.

J'ai dit que les leçons d'agriculture qu'ils ont laissées étaient encore suivies dans plusieurs provinces. On a conservé leurs *azequias*, leurs *norias*; et les *silos*, que l'on essaie d'introduire en France, sont employés de temps immémorial en Espagne, où leur nom moresque équivalait à celui de grenier.

Agriculture.

Quant à l'influence des Arabes sur l'archi-

Architecture.

*runt.* » (Haller). Pedro Juan, savant médecin portugais, qui fut archevêque de Braga, et pape, sous le nom de Jean XXI, écrivit, dès le commencement du treizième siècle, plusieurs ouvrages de médecine, tels que le *Tresor des pauvres* ou remèdes à toutes les maladies, un traité d'hygiène, un traité de la formation de l'homme, etc.

itecture moderne, elle ne saurait être mise en doute. On a nommé *gothique*, l'architecture qui remplaça en Europe celle des Grecs et des Romains. Mais ce nom, loin d'indiquer une origine du nord, prouverait plutôt une origine du midi, car c'est en Espagne, où régnaient les Arabes, qu'avaient régné les Goths\* (1). Les conjectures des hommes les plus versés dans la matière s'accordent en ce point, que l'architecture moderne est née à Byzance, cette seconde Rome, où les arts s'étaient réfugiés, chassés d'Italie. Les architectes byzantins, qui mêlèrent les premiers le style capricieux de l'Orient au style régulier de l'ancienne Grèce, eurent deux sortes d'élèves, les peuples Germaines et les Arabes. Ceux-là fondèrent l'architecture appelée *gothique*; ceux-ci, l'architecture appelée *moresque* ou *sarrasine*. Parties du même point, les deux architectures restent semblables pendant deux siècles, conservant

(1) De même, on donna le nom d'écriture gothique et de missel gothique à l'écriture et au missel des Espagnols, qui furent remplacés, à la fin du onzième siècle, par les caractères français et le rituel romain.



l'une et l'autre les traditions de leur commune origine ; ainsi la mosquée de Cordoue, élevée par un prince de Syrie, et les plus vieilles cathédrales de l'Allemagne, sont également dans le genre byzantin. Elles se divisent ensuite, et prennent chacune un style particulier. L'architecture chrétienne adopte le système des nefs élancées, et son caractère distinctif est l'*ogive*, substituée au plein-cintre payen. L'architecture musulmane conserve le système des nefs surbaissées, et prend pour caractère le cintre rétréci à sa base, ayant la forme d'un croissant renversé. Enfin, ces deux architectures, se rapprochant de nouveau, viennent se fondre, au bout de huit siècles, dans le style dit *de la renaissance*. Pendant cette longue période, tous les monumens du midi de l'Europe sont dus à l'imitation des Arabes, ou même à leurs propres travaux (1). Dans ce nombre, il faut compter jusqu'à Notre-Dame de Paris.

Il existe aux archives du chapitre de To- Musique.

(1) Voir l'ouvrage, déjà cité, de M. Al. Delaborde, tom. II, au mot *Architecture*, Dulaure, *Histoire de Paris*, tom. II p. 253 et suiv., etc.

lède un monument précieux de l'influence des Arabes sur la musique moderne. C'est un manuscrit annoté de la main même d'Alphonse-le-Savant, et qui renferme les cantiques composés par ce prince, avec la musique sur laquelle on les chantait. On y trouve non seulement les notes inventées, vers 1170, par le moine Guy d'Arrezzo, mais encore les cinq lignes et les clés dont la découverte fut postérieure. Jusqu'alors la musique n'avait servi qu'aux psalmodies d'église; ce manuscrit, cité dans la *Paleografía Española*, est, selon toute apparence, le plus ancien monument de l'application de la musique à la poésie vulgaire (1). Comme Alphonse X doit toute sa science à l'étude des livres Arabes, on ne saurait guère douter qu'il ne leur eût emprunté, dans ce livre comme dans tous ses ouvrages, des connais-

(1) Ce qui met hors de doute l'authenticité de cette pièce, c'est qu'Alphonse, dans son testament, déclare expressément que ses cantiques doivent être *chantés*. Leur rythme, d'ailleurs, ne le prouve pas moins que leur nom (*canticas*); ils sont écrits en dialecte galicien et en vers de huit syllabes, tandis que toutes les poésies de l'époque sont en longs vers de douze à seize syllabes.

sances déjà formées (1). Cette supposition, qui ferait attribuer aux Arabes une grande part à la création de la musique moderne, acquiert d'autant plus de vraisemblance, que les premiers instrumens adoptés par les Espagnols et les autres nations de l'Europe ont été nommé *moresques* dans toutes les langues. On se sert encore aujourd'hui, dans le pays de Valence, de la *chirimia* et de la *dulzaïna* des Mores (2).

Avant d'exposer comment eut lieu l'in-  
fluence des Arabes sur la littérature propre-  
ment dite, et pour faire bien comprendre,  
en général, comment les Espagnols s'in-  
struisirent à leur école, malgré la différence  
de langage et la haine profonde qui divisait

Belles-let-  
tres.

(1) Lorsqu'il reconstitua, en 1254, l'université de Salamanque fondée par son aïeul Alphonse IX, il y institua deux chaires de droit civil, deux chaires de droit canonique, deux chaires de logique et de philosophie et une *chaire de musique*. (*Coronica del rey don Alphonzo X<sup>o</sup>*).

(2) Le premier de ces instrumens est une espèce de long hautbois, à douze trous, d'un son grave et retentissant. L'autre est un instrument de même nature, mais plus court et plus aigu.



ces deux peuples, il est bon de rappeler quelle sorte d'intermédiaire exista entre eux. On sait qu'un grand nombre de chrétiens goths et espagnols vivaient sous la domination musulmane, depuis la conquête de Mouza (714), dans le libre exercice de leur religion. Tolède, Cordoue, toutes les grandes villes, aussi bien que les campagnes, étaient peuplées de ces chrétiens, qui furent nommés *mozarabes*. Lorsque les Espagnols, sortis de leur retraite des Asturies, eurent successivement recouvré leurs provinces, ils y retrouvèrent ces compatriotes, nés, élevés sous l'autorité des Arabes, et qui leur transmirent les usages et les sciences de leurs maîtres. Les *mozarabes* d'Andalousie, qui étaient restés tout à fait privés de communication avec les chrétiens espagnols, n'avaient d'autres mœurs et d'autre langage que ceux des Mores, et leur religion s'était prodigieusement altérée par un si long séjour au milieu des infidèles. Après les conquêtes de saint Ferdinand, il fallut les instruire de nouveau dans un culte dont ils n'avaient plus que de vagues traditions, et l'archevêque de Séville,

Juan, que les Mores appelaient Cayed-Almatran, fut chargé par Alphonse X de traduire, pour leur usage, les saintes écritures en arabe (*Coronica del rey Don Alfonso X*). On voit encore à l'Escorial plusieurs manuscrits de cette époque, écrits en langue *espagnole*, avec des caractères *arabes*. La langue et l'écriture des musulmans se perdirent peu à peu parmi les chrétiens, et furent, dans la suite, complètement oubliées.

On pourrait fixer à la prise de Tolède par Alphonse VI, en 1085, et conséquemment à la première communication avec les mozarabes, l'époque de la culture des langues vulgaires en Europe, et de la naissance de la poésie moderne. Ce fut au commencement du douzième siècle que parurent simultanément les premiers poètes espagnols et les premiers troubadours provençaux, qui eurent, à mon avis, des maîtres communs et une même origine. Il est sans doute inutile de démontrer que les plus anciennes poésies castillanes, notamment les *romances* (1), fu-

(1) Les *romances*, véritable poésie nationale des Espa-

rent des imitations de l'arabe ; personne ne le conteste. Mais il faut prouver qu'il en est de même des *trobas* (1) provençales , que plusieurs considèrent comme le produit spontané du génie de leurs auteurs.

La langue provençale , qu'on appelait aussi , et plus communément , langue limosine ou langue d'oc , ne se parlait pas seulement dans les provinces méridionales de France ; sauf une légère différence de dialecte , elle s'étendait aussi en Catalogne , en Aragon , en Navarre , et jusque dans le pays de Valence ; la Catalogne et le Roussillon ayant toujours été réunis en un même état , sous

gnols , sont des petits poèmes bornés à une seule action et destinés à répandre des traditions populaires. On les divise en trois classes principales : *romances historiques* , *romances pastoraux* et *romances morisques*. Ces derniers , qui ont conservé le nom de leurs inventeurs , sont consacrés aux sujets de galanterie et d'amour. Une quatrième espèce , plus récente , a reçu le nom de *joyeux* ou *burlesques*.

(1) *Troba* , acte , composition , et surtout , pièce de vers ; d'où *trobar* , versifier , et *trobador* , faiseur ou chanteur de vers.



les Goths (1), sous les Arabes, sous Charlemagne, sous les comtes de Barcelone, et sous les rois d'Aragon. Peut-être même est-ce dans ces dernières provinces que la langue provençale a pris naissance, car les Catalans, dans leur fameuse *proclamation catholique*, rappellent au roi d'Espagne, comme un de leurs principaux mérites, que les premiers pères de la poésie vulgaire furent leurs ancêtres (*que los primeros padres de la poesia vulgar fueron los Catalanes*). Aussi, parmi les poètes nommés provençaux, dont les ouvrages ont été recueillis par Sainte-Palaye, Millot et M. Raynouard, compte-t-on un nombre considérable de Catalans, tels que Mataplana, Berghedan, Montaner, Martorell, Mosen-Jordi, les quatre March, etc. On compte aussi plusieurs souverains d'Aragon, tels que Alphonse I<sup>er</sup> ou II, Pierre I<sup>er</sup>, Pierre III, Jean I<sup>er</sup> et Jacques-le-Conquérant (Jayme I<sup>o</sup>), issu d'une famille française, né et élevé à Montpellier. C'était même une

(1) Le Roussillon et le Languedoc furent long-temps nommés *Gallia gothica*.

espèce de règle parmi les troubadours et jongleurs (*juglares*) de visiter dans leurs voyages la cour d'Aragon, comme le berceau de la *gaie science*. D'un autre côté, lorsqu'Alphonse VI, après avoir épousé Constance de France, entreprit sa croisade contre les Mores, il conduisit dans son armée une foule de volontaires français qui séjournèrent long-temps en Castille, après la prise de Tolède. Quelques-uns s'y fixèrent, tels que Henri de Bourgogne, auquel il donna sa fille Thérèse en mariage, et dont le fils Alphonse Henriquez fut premier roi de Portugal (en 1128). Les autres rapportèrent dans leur patrie les leçons prises aux écoles encore subsistantes des Arabes, demeurés à Tolède par capitulation. De ce nombre étaient plusieurs moines de Cluny, qui firent substituer l'écriture française à l'écriture gothique, dont on faisait encore usage en Espagne (1090). On voit, par ces diverses circonstances, et sans remonter à l'invasion du premier Abdérame dans les Gaules, ou au mariage d'O'tsman Ebn Mouza (Munuza), avec Lampégie d'Aquitaine, comment

put s'opérer le contact des Arabes et des Français, et comment la poésie provençale put naître à la même source que la poésie espagnole.

D'autres raisons, tirées de l'examen de cette littérature primitive, font de cette vraisemblance une espèce de certitude. L'on ne découvre, en effet, dans la poésie provençale, aucun vestige d'érudition historique ou mythologique qui puisse indiquer une origine grecque ou latine. Alexandre, dont le nom traditionnel se trouve presque seul rapporté, y est représenté comme un paladin à la manière d'Arthur ou de Roland. On avait alors si peu connaissance des anciens, qu'à la fin du quatorzième siècle, la bibliothèque du Louvre ne possédait d'autres auteurs latins qu'Ovide, Lucain et Boèce. On voit au contraire la poésie provençale, en cela toute semblable à celle des Arabes et des auteurs du *Romancero*, se composer uniquement de petites pièces, ou galantes, ou chevaleresques, ou satyriques. Ce sont, quant à la forme, les *divans* des poètes d'Andalou-



sie (1). Vient une dernière considération plus puissante que toutes les autres. C'est que la *rime*, ce caractère distinctif de la poésie moderne, dont les Provençaux donnèrent l'exemple, est évidemment empruntée aux Arabes, qui l'employaient de temps immémorial, et chez lesquels l'usage en était si familier, que, dans plusieurs de leurs dictionnaires conservés à l'Escorial, les mots ne sont pas rangés par ordre alphabétique, mais *par ordre de rimes*. Huet en convient : « C'est des Arabes, dit-il, que nous avons » reçu l'art de terminer les vers par une

(1) On retrouve même cette imitation des Arabes dans tous les essais de la littérature française aux quatorzième et quinzième siècles. Ce sont des petits ouvrages à formes mystiques ou allégoriques, portant des titres orientaux, tels que la *Nef des fols*, l'*Arbre des batailles*, le *Rosier des guerres*, etc. Ces titres sont tout-à-fait dans le goût des Arabes, qui en donnaient de semblables même aux ouvrages les plus sérieux. Ainsi, des deux histoires d'Abou-Abd-Allah-ben-al-Khatyb qui existent à l'Escorial, l'une, celle des califes d'Orient et de Cordoue, se nomme *Vêtement brodé*, et l'autre, celle des rois de Grenade, *Splendeur de la pleine lune*.

» semblable consonnance (1) ». L'abbé Massieu, dans son *Histoire de la poésie française* (Mémoires de Trévoux, année 1740), s'exprime encore plus clairement, lorsqu'il dit : « Les Espagnols furent vraisemblable-  
» ment les premiers qui la prirent (la rime)  
» de leurs nouveaux hôtes ; Toulon et Marseille, par la commodité de leurs ports,  
» nous l'apportèrent d'Espagne avec le  
» commerce..... » La construction tout entière des vers modernes, le nombre syllabique, l'hémistiche, se trouvent, ainsi que la rime, dans la prosodie arabe. Il me semble, toutefois, que M. de Sismondi a commis une erreur en attribuant à la même imitation la rime croisée qu'employèrent les Provençaux. Les Arabes se servaient presque uniquement du *monorime*, ou rime redoublée et soutenue pendant plusieurs vers. C'est le rythme qu'adoptèrent tous les anciens poètes espagnols. Le monorime est irrégulier dans le *Poème du Cid*, ouvrage du douzième siècle,

(1) « *Ex Arabibus versuum simili sono concludendorum artem accepimus.* »

dont l'auteur est resté inconnu ; il est réglé en quatrains dans l'*Alexandre* de Juan Lorenzo, dans les poésies de Gonzalo de Berceo, dans celles de l'archiprêtre de Hita (1). L'heureuse invention du croisement des rimes peut donc être justement laissée aux Provençaux. Mais ce n'en est pas moins à l'exemple des Arabes que paraissent être dus les essais des troubadours du douzième siècle, de ces poètes voyageurs qui allèrent allumer dans toutes les cours de l'Europe la première étincelle du goût des lettres, et que Dante, Pétrarque, Boccace, ces pères de la poésie moderne, reconnaissent unanimement pour leurs maîtres. Les Arabes nous auraient donc ouvert la route dans les lettres comme dans les sciences.

Mœurs. En rappelant ce que leur doit l'Europe sous le rapport des connaissances, il ne faut pas omettre ce qu'elle leur doit sous le rap-

(1) Voir la collection de don Tomas Sanchez, *Poesias anteriores al siglo XV*.

Je donne, à la fin du volume (note 5<sup>e</sup>), divers exemples du monorime employé par les poètes espagnols et provençaux.



port des mœurs. La haute civilisation à laquelle ils étaient parvenus portait ses fruits naturels, et les Arabes n'étaient pas moins remarquables par la douceur de leurs mœurs que par l'étendue de leur savoir. L'humanité, la tolérance qu'ils déployèrent envers les peuples vaincus, auxquels ils laissèrent généreusement les biens, la religion, les lois et la plupart des droits civiques, rendent sur ce point un éclatant témoignage bien confirmé par toute leur histoire. Cette civilisation se montrait de deux manières principales : par la galanterie, dans les mœurs privées, par la chevalerie, dans les mœurs publiques. La galanterie (c'est ainsi que je nomme la délicatesse des relations sociales), était née chez eux de l'extrême retenue imposée aux deux sexes, de la sévérité des lois et de l'opinion, enfin de l'esprit cultivé des femmes qui savaient inspirer l'amour et commander le respect. Dans tous les rapports de société, dans toutes les habitudes de famille, les Arabes montraient une excessive austérité. « Ces gens là, disaient-ils des » Espagnols, sont remplis de bravoure et

» souffrent les privations avec constance ;  
» mais ils vivent comme des bêtes sauvages ,  
» *entrant les uns chez les autres sans deman-*  
» *der permission* , et ne lavant ni leurs corps ,  
» ni même leurs habits qu'ils n'ôtent que  
» lorsqu'ils tombent en lambeaux. » ( Jos.  
Conde). La chevalerie était la vertu des guer-  
riers. Fondée sur la justice , elle corrigeait les  
abus de la force qui est le droit de la guerre ;  
fondée sur l'humanité , elle tempérerait les ex-  
cès de la haine , en rappelant aux hommes leur  
fraternité , même au milieu des combats.  
C'était une sorte d'association , de confrérie ,  
entre les gens de guerre , qui unissait tous  
ses membres quand la politique ou la religion  
les séparait , et qui leur imposait de nobles  
devoirs quand tous les droits étaient mécon-  
nus. La chevalerie fut le plus puissant cor-  
rectif de la féodalité en donnant aux faibles  
des appuis et des vengeurs.

Chevalerie    On a disputé pour savoir si le berceau de  
la chevalerie devait être placé au nord ou au  
midi , c'est à dire , si cette institution venait  
des barbares de la Germanie ou des conqué-  
rans du Yémen , et l'on a fourni des preuves

de part et d'autre. Il faut distinguer ; aux Germains appartiennent le point d'honneur, le duel, la vengeance personnelle, le jugement par le combat, tous les vices de l'institution militaire ; aux Arabes, la fraternité d'armes, la fidélité à sa parole, le pardon aux vaincus, le devoir d'observer et de faire observer la justice, toutes les vertus de l'institution militaire. La preuve en est simple et facile : au temps d'Attila, d'Alaric et de Clovis, il n'y avait que des soldats dans les troupes du nord ; la chevalerie parut en Europe seulement après les conquêtes des Arabes. Ce ne fut même qu'au douzième siècle qu'elle se trouva généralement répandue. Elle avait passé des Mores aux Espagnols, puis aux Français, et successivement aux autres peuples.

Les Arabes accordaient à la bravoure autant de prix, autant d'honneur que les peuples germains. Dans la guerre que soutint le grand Abdérame pour monter sur le trône, un de ses walis, nommé Abdelméléc (Abd-al-Malek), tua son jeune fils d'un coup de lance, en le voyant reculer devant une troupe su-



périeure à la sienne. C'était une règle que , si l'ennemi n'était pas au moins double en nombre , tout Arabe qui fuyait devait être noté d'infamie (1) . Cependant la bravoure , unique vertu des soldats germains , n'était ni la seule , ni même la première , exigée d'un chevalier arabe. Dix qualités lui étaient indispensables pour mériter ce nom , à savoir : la bonté , la valeur , la poésie , l'éloquence , la force , la grâce , l'équitation , l'adresse dans le maniement de la lance , de l'épée et de l'arc (Jos. Conde). On voit , par le rang qu'elles occupent , que , dans l'opinion des Arabes , les qualités morales l'emportaient sur les qualités physiques , la bonté passant avant le courage , et la culture de l'esprit avant l'adresse corporelle. Un trait de leur histoire prouvera jusqu'où s'étendait chez eux le respect des lois de la chevalerie. C'est un de ces événemens qui peignent toute une époque , parce qu'ils ne peuvent appartenir à aucune autre. Alphonse VIII , qui

(1) Par les réglemens de *Youssef*, roi de Grenade, il était même condamné à mort.

prit le titre d'empereur, assiégeait, en 1139, le fort d'Oreja. Le wali de Cordoue rassembla quelques troupes pour secourir cette place ; mais, au lieu d'attaquer l'armée castillane, supérieure à la sienne, il crut plus facile de l'obliger à lever le siège par une diversion. Il tourna donc adroitement le camp des chrétiens, et vint à marches forcées jusqu'aux portes de Tolède, où la reine Bérengère (Berenguela) se trouvait enfermée sans moyens de résistance. Dans l'extrémité où elle était réduite, cette princesse imagina d'envoyer un héraut au général more pour lui représenter que, s'il était venu combattre les chrétiens, il devait aller les chercher sous les murs d'Oreja, où son époux l'attendait, mais que faire la guerre à une femme n'était pas digne d'un chevalier brave et généreux. Le scrupuleux Almorvide céda devant cette étrange défense ; il s'excusa de sa méprise, et demanda la faveur de saluer la reine avant son départ. Bérengère en effet vint se montrer sur la muraille au milieu de sa cour, et les chevaliers arabes, en s'éloignant, défilèrent devant elle

comme dans un tournoi. Pendant cette cérémonie galante, Alphonse faisait capituler le fort d'Oreja. (*Ferreras*, año 1139).

Ce fut par l'introduction de ces coutumes chevaleresques chez les peuples de l'Europe, jusque là gouvernés par les seules opinions religieuses, que se formèrent ces mœurs singulières du second âge, où se trouvaient confondues les lois de l'honneur avec celles de l'église, et l'amour des femmes avec celui de Dieu, singularité qui a toujours fait un des traits les plus saillans du caractère des Espagnols (1).

Outre l'institution générale de la chevale-

(1) Leur histoire offre une foule d'exemples des effets bizarres que produisait ce mélange de mœurs. Je veux en citer un appartenant à l'époque du Cid, c'est-à-dire au temps où la chevalerie venait de pénétrer chez eux.

Un peu avant la prise de Tolède par Alphonse VI, Amat, évêque d'Oleron en France, et légat du fameux Grégoire VII, vint demander, au nom du pape, qu'on substituât pour l'office de la messe le rituel romain au rituel des Goths, nommé communément mozarabique, dont les Espagnols faisaient encore usage. Pour décider cette importante question, Alphonse, qui avait humilié l'orgueil du saint-siège en lui refusant l'hommage de sa couronne, convoqua à Burgos, en 1077, un concile national, où as-



rie, les Arabes fondèrent peut-être les premiers ces ordres militaires, ou milices religieuses, qui se propagèrent en si grand nombre dans toute l'Europe. On a vu, dans le livre précédent, qu'au moment de la chute des Ommyades, et lorsque les Espagnols menaçaient l'empire du croissant, ébranlé par les querelles des Arabes et des Berbères, des musulmans zélés formèrent une association religieuse et militaire pour la défense des frontières contre les infidèles. Ces chevaliers, qu'on nommait *rabits* (rabhyt), n'imitaient point le reste des troupes qui se dispersaient après chaque campagne; mais ils restaient constam-

semblée générale des grands et des évêques. La reine, avec l'archevêque-primat et la plupart des membres ecclésiastiques, opinèrent pour la substitution de l'office romain; mais les séculiers, plus attachés aux coutumes de leur pays, insistèrent pour le maintien de l'office gothique. Comme chaque parti soutenait son avis avec la même chaleur, et qu'il n'était pas plus possible au roi de les concilier que de juger quelle liturgie était la plus agréable au ciel, il remit la décision de l'affaire au *jugement de Dieu*. Ainsi ce moyen extravagant et barbare de découvrir la vérité d'un fait, servit encore à découvrir celle d'une opinion. Après quelques épreuves au feu et à l'eau, qui furent, dit-on, contraires au missel romain, on convint

ment sous les drapeaux. Il est possible que ce soit après avoir reconnu l'utilité d'une semblable milice, que les Espagnols aient senti le besoin de lui opposer des instituts de chevalerie de même nature. Ainsi furent fondés les trois principaux ordres militaires d'Espagne : celui d'Alcantara, en 1156, par des chevaliers de Salamanque ; celui de Calatrava, en 1158, par des moines bernardins qui défendirent cette ville, et celui de Saint-Jacques (Santiago), en 1161, par des chevaliers de Léon. L'ordre d'Evora, en Portugal, fut institué à la même époque. Il faut convenir néanmoins que les autres ordres mi-

d'employer l'épreuve des armes. Un champion fut nommé de part et d'autre, et les membres de l'assemblée quittèrent les bancs du concile pour s'asseoir sur les bancs du champ-clos. Juan Ruys de Matanca, qui combattait pour le missel des Goths, sortit vainqueur de la lice, où son adversaire laissa la vie. Cependant la reine, aidée du cardinal Richard, qui était venu de Rome apporter au roi de Castille une petite clé faite des chaînes de saint Pierre, entraîna son époux dans le parti du pape, et obtint, deux ans après, l'ordre d'adopter le rituel vaincu : dénouement non moins étrange que le sujet du combat et que le combat lui-même. (*Coronica del rey D. Alphonse VI. — Ferreras, año 1077 y sig.*)

litaires de l'Europe, l'ordre teutonique, les templiers, les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ( depuis chevaliers de Rhodes et de Malte ), existaient avant les ordres espagnols, et ont pu leur servir aussi de modèles. Mais les *rabits* sont antérieurs à tous. Il serait au reste extrêmement curieux de rechercher en combien de choses diverses les Arabes ont donné l'exemple à l'Europe. Ainsi, dès le commencement du huitième siècle, on voit un émyr d'Espagne, Oeba (O'qbah), créer, sous le nom de *kaschefs* (*découvreurs*), un corps de maréchaussée destiné à la poursuite des malfaiteurs; on voit un des derniers califes, Gewhar-ben-Muhamad ( Djaouhar-ben-Mohammed ) (1044), essayant de ramener un peu d'ordre et de sécurité au sein de sa capitale agitée par les guerres intestines, nous donner le modèle de la garde nationale, en faisant distribuer des armes aux citoyens notables auxquels il confie la police intérieure de la ville, et, pour éloigner les malfaiteurs nocturnes, imaginer de placer des portes aux rues, précaution que renouvelèrent les bourgeois de Paris quand ils



étaient forcés de se défendre contre les entreprises des écoliers de l'université. On voit enfin les Arabes employer, dans leurs opérations militaires, pour transmettre les ordres ou les nouvelles, une espèce de télégraphe, soit au moyen de signaux de feu auxquels ils savaient donner une signification, soit au moyen de vedettes ou crieurs, qui se plaçaient à d'égales distances, et correspondaient entre eux par des signes ou des portevois (1).

---

Je n'acheverai pas cet ouvrage, consacré à la mémoire d'un peuple dont les bienfaits

(1) L'usage des *atalayas*, ou signaux de correspondance, était immémorial chez les Arabes. Abou'l-Fedah rapporte qu'un roi de cette ancienne dynastie des Homéirites, qu'on suppose avoir régné sur le Yémen, vers les époques de Ninus et de Salomon, fut surnommé *Zou'l-Minar* (seigneur des minarets, des phares), parce que, dans une expédition au pays des Nègres, il fit dresser des tours garnies de lanternes, afin de retrouver sa route à travers l'Océan des sables. (Schultens, *Historia imperii vetulissimi Iectanidarum in Arabiâ felice.*)

ont été trop peu connus ou trop vite oubliés, sans exposer une conjecture historique qui, malgré la distance des époques, se rattache essentiellement à mon sujet. Je crois que l'Europe doit aux Arabes de plus antiques services, que sa civilisation première est leur ouvrage, et que ce furent des Arabes qui, au temps d'Inachus et de Cécrops, en apportèrent les germes de l'Égypte à la Grèce, où elle a grandi pour s'étendre sur tout l'Occident. Voici les raisons de ma croyance : Deux mille ans environ avant l'ère chrétienne, les Arabes *Qahhthanyles* (léqtanides), qui vivaient à l'orient de la Péninsule, ayant attaqué les Arabes *Kouschytes* (Kushites), qui habitaient les bords de la mer Rouge, obligèrent une grande partie de ces peuples à se jeter, par l'isthme de Suez, dans le nord de l'Égypte, où ils s'emparèrent de Memphis et de toute la vallée septentrionale du Nil. C'est leur invasion que les annales égyptiennes nomment *l'invasion des Pasteurs* (Yksos). Après les avoir laissés régner quelque temps sur la Basse-Égypte, les anciens habitans, aidés des Ethiopiens, leur repri-

rent Memphis et les refoulèrent dans le Delta. Plusieurs tribus de *Pasteurs* quittèrent, après un long séjour, ce coin de terre où elles étaient trop à l'étroit, et enfin, au bout d'environ trois siècles, Sésostris, selon les uns, Tethmos, selon les autres, commença son règne par leur totale expulsion. La plupart de ces Arabes d'Egypte, qui furent contraints d'abandonner l'Afrique à ces diverses époques, vinrent aborder en Grèce. L'arrivée d'Inachus dans le Péloponèse, vers l'année 1878 avant J. C. ; celle de Cécrops dans l'Attique, vers l'an 1657 ; puis enfin, celles de Danaüs et de Cadmus qui s'établirent, vers 1560, l'un dans l'Argolide, l'autre dans la Béotie, après avoir touché tous deux à l'île de Rhodes, concordent parfaitement avec la triple émigration des Pasteurs, et cet accord doit laisser peu de doutes sur la véritable origine de ces étrangers célèbres. Pourquoi des Egyptiens indigènes auraient-ils quitté les fertiles plaines du Nil pour monter sur leurs vaisseaux et chercher à l'aventure une autre patrie ? N'étaient-ce pas les Koushytes, chassés précédemment de l'Arabie, leur pays natal, puis



de l'Egypte , leur pays de conquête, qui devaient s'établir aux premiers rivages où le vent les avait portés ? Ceux qui s'enfuirent sur leurs chameaux allèrent se fixer dans le Maghrèb ; mais que seraient devenues les populations émigrantes par mer , si ce n'étaient celles que recueillirent l'archipel et le continent de la Grèce ? Les philologues conviennent que la plupart des noms de ces étrangers , entre autres ceux d'Inachus et de Cadmus (1), ne pouvaient être égyptiens. C'est une nouvelle et puissante raison pour croire à l'origine que je leur attribue , tandis qu'il ne faut pas trouver un motif de doute dans cette circonstance que les divers fondateurs des premiers états grecs y portèrent , en partie , les mœurs et le culte de l'Egypte : car les conquérans de Memphis avaient dû les embrasser eux-mêmes après trois à quatre siècles de domination. Au contraire , on pourrait expliquer ainsi , par le mélange qu'avaient dû laisser dans les mœurs et les

(1) Ce sont deux mots syriens. Inach (d'où *αναξ*) *brave*, et Cadmi (d'où *καδμηκε*) *savant*. (Cousin-Despréaux , d'après Fréret).

croyances des *Pasteurs* leur origine en Asie et leur long séjour en Afrique, ces analogies et ces différences entre les mythologies grecque et égyptienne, qui sont encore le supplice des érudits.

Cette opinion, que les étrangers qui policèrent la Grèce étaient des Arabes venus d'Égypte, mais non des Égyptiens, est professée dans *l'Histoire générale et particulière de la Grèce* de Cousin-Despréaux, qui la fonde sur quelques passages de Manéthon recueillis par Joseph (1), sur Diodore de Sicile, Pline etc. Volney, dans ses précieuses *Recherches sur l'histoire ancienne*, a traité indirectement la question. Après avoir prouvé, loin d'en faire l'objet d'un doute, que les Pasteurs d'Égypte étaient Arabes, il attribue à leur conquête la fuite de plusieurs familles égyptiennes qui se seraient réfugiées en Grèce. Mais, d'après la chronologie qu'il adopte, cette émigration d'Égyptiens, causée par l'invasion des Pasteurs, ne pourrait correspondre qu'à l'arrivée d'Inachus dans

(1) Voir la note 6 à la fin du volume.

le Péloponèse. Celle de Cécrops aux rivages d'Athènes, celles de Danaüs à Argos, et de Cadmus à Thèbes, ne peuvent plus s'expliquer que par l'expulsion successive des Pasteurs, de Memphis d'abord, puis du Delta. Or, ce fut seulement avec Cécrops et Danaüs, Arabes d'Egypte, que les habitans de la Grèce, qui étaient restés jusque là dans l'état sauvage, commencèrent à se policer et à vivre en corps de nation.

De ce fait, s'il est admis, et de tous ceux que j'ai rapportés sur la foi des plus respectables témoignages, il faut tirer la conclusion singulière, et pourtant obligée, qu'à la naissance de la civilisation ancienne, et à la renaissance de la civilisation moderne, les Arabes ont été les premiers instituteurs de l'Europe.





\*\*\*\*\*

## NOTES FINALES.

### NOTE I<sup>re</sup>.

Lettres d'Alphonse VI, roi de Castille, et d'Aben-Abed, émyr de Séville, relatives à la rupture de leur traité, après la prise de Tolède (1086).

#### *Lettre d'Alphonse VI.*

« Le souverain seigneur des deux nations et des deux lois, l'excellent et puissant roi Aphonse, fils de Ferdinand, au roi Aben-Abed (que Dieu éclaire son entendement pour le déterminer à suivre le vrai che-

min), salut et bienveillance de la part d'un roi *agrandisseur* des royaumes et défenseur des peuples, dont les cheveux ont blanchi dans la connaissance des affaires, l'exercice des armes et la suite des triomphes, dont les drapeaux sont le siège de la victoire, qui fait brandir les lances de ses chevaliers et revêtir de deuil les femmes des musulmans..... Vous savez ce qui s'est passé dans la ville de Tolède, capitale de toute l'Espagne, et ce qui est arrivé à ses habitans lorsque je l'ai prise. Si vous et les vôtres avez échappé jusqu'à présent, voici votre temps qui est venu. Il n'a été retardé que par ma volonté et mon bon plaisir; et si vous êtes encore en repos, rappelez-vous que la prudence de l'homme est de se méfier de lui-même et de bien considérer ce qu'il convient de faire avant de tomber dans un malheur qui n'ait plus de remède. En vérité, si je ne faisais attention aux traités qui existent entre nous et aux paroles que nous nous sommes données (car je n'ai rien de plus présent que de garder la foi promise), j'aurais déjà envahi votre pays à feu et à sang, et je vous aurais chassé de l'Espagne, sans attendre des demandes et des réponses, et sans qu'il y eût entre nous d'autre ambassadeur que le choc des armes, le hennissement des chevaux, le bruit des tambours et des trompettes. Je veux vous donner cet avis par avance, pour vous ôter toute excuse... et, selon que vous ferez, vous verrez mes œuvres. Salut. »

---



*Réponse d'Aben-Abed.*

\* Du roi victorieux et grand, soutenu par la miséricorde de Dieu et confiant en sa divine bonté, Muhammad Aben-Abed, au superbe ennemi d'Allah, Alphonse, fils de Ferdinand, qui s'intitule roi des rois et seigneur des deux nations ( que Dieu brise ses vains titres ). Salut à ceux qui suivent le droit chemin. Quant à te nommer seigneur des deux nations, en vérité les musulmans ont plus droit de se glorifier de ce titre que toi, par ce qu'ils ont possédé et possèdent encore des terres des chrétiens, par la multitude de leurs vassaux, la richesse de leurs armes et de leurs tributs. Jamais ta loi et tes partisans ne pourront élever ton pouvoir jusqu'au nôtre..... Déjà nous sortons de notre sommeil et nous nous levons de notre mollesse. Jusqu'à présent nous pensions à te payer tribut, et toi, non content de cela, tu veux occuper nos villes et nos forteresses. Mais comment n'as-tu pas honte de faire de telles demandes, et de nous commander, comme si nous étions tes vassaux? Je m'étonne de la hâte que tu mets à accomplir ta vaine et superbe volonté. Tu t'es enorgueilli de la prise de Tolède, sans considérer que tu ne la dois pas à ta puissance, mais à la destination divine qui l'avait ainsi déterminé dans ses décrets éternels. Tu sais bien que nous avons aussi des armes, des chevaux, et des braves que n'épouvante pas le bruit des batailles et qui regardent sans pâlir l'horrible mort..... Nos chefs s'entendent à ordonner des lignes,

à diriger des escadrons..... Nous savons dormir sur la terre, ou faire des rondes de nuit....., et, pour que tu voies que c'est comme je le dis, nous te préparons la réponse de ta demande, en aiguisant nos épées et nos lances..... Il est sûr enfin qu'il n'est point de mal qui ne produise quelque bien, et que vite on se repent quand vite on se détermine..... Je vois que ceux qui te conseillent sont comme des bêtes sans entendement, et, en même temps, des gens de si peu de valeur, que jamais leurs œuvres n'accréditent leur vaine jactance. Ainsi, nous ne les tuons jamais combattant en rase campagne, mais cachés dans leurs tours et derrière leurs murailles. Ces conseillers doivent croire sans doute que nous manquons d'entendement, et qu'il n'y a point de changement dans les hommes et dans les royaumes. Il est vrai qu'il y a eu des traités entre nous, pour que nous ne tournions pas nos armes l'un contre l'autre, et pour que je n'aide pas ceux de Tolède de mes forces et de mon conseil. J'en demande pardon à Dieu, ainsi que de ne m'être pas plus tôt opposé à tes intentions ambitieuses; mais, grâce à lui, tout le châtimement de notre faute se réduit aux vaines paroles dont tu nous insultes. Comme elles n'ôtent pas la vie, je me confie en Dieu dont l'aide me défendra contre toi, et tu me verras bientôt entrer avec mes troupes sur tes domaines, car Dieu favorise la vraie loi, et donne la force à ceux qui connaissent et suivent la vérité. »

---

\*\*\*\*\*

## NOTE II.

Ferdinand III fut vénéré comme un saint depuis l'époque de sa mort, quoiqu'il n'ait été canonisé qu'en 1671 par le pape Clément X. Voici l'inscription en *romance* qu'on lit encore sur son tombeau dans la cathédrale de Séville. Elle était répétée en latin, en arabe et en hébreu. Je la donne ici comme un monument de la langue espagnole sous le règne de ce prince, qui fit rassembler en un corps de droit et traduire en langue vulgaire, sous le titre de *Fuero juzgo*, les lois gothiques qui gouvernaient encore l'Espagne.

Aqui yace el rey muy ondrado don  
Ferrando, Senor de Castiella e de  
Toledo, de Leon, de Galizia, de Sevilla,  
de Cordova, de Murcia et de Jahen ,  
el que conquiso toda España ,  
el mas leal, el mas verdadero, e el  
mas franc, e el mas esforzado, e el mas  
sofrido , e el mas omildoso, e el que  
mas temie a Dios, e el que mas le fazia  
servicio, e el que quebranto e des-



-truyo a todos sus enemigos, e el que  
alzo e ondro à todos sus ami-  
-gos, e conquiso la ciudad de Sevilla  
que es cabeza de toda España, et pas-  
-sos hi el postrimero dia de mayo en  
la era de CIOCCXC.

\*\*\*\*\*

### NOTE III.

—

#### RÈGLEMENS DE YOUZEF.

—

Les réglemens d'Youzef sont de trois sortes : religieux, militaires et civils.

##### *Réglemens religieux.*

Dans les *aljamas* (mosquées principales), des prédications et des lectures pieuses doivent être faites tous les *giumas* (*youn-al-djemah*, *jours d'assemblée*, *jours saints*).

Tout hameau de douze maisons doit avoir une mosquée. Chaque mosquée où se réunissent au moins douze chefs de famille doit avoir un *alfaki* (*al-faqyh*, *prêtre*, *desservant*), pour y dire la *chotha* (*khothbah*, *prière publique*).

Dans chaque mosquée, les cinq *azalas* (al-ssalâh , prières), seront dites chaque jour aux heures de *ssobehh*, *zhohour*, *a'sser*, *maghréb* et *a'schâ*.

Pendant la *giûma* , on ne peut ni vendre, ni acheter, ni se livrer à aucune occupation profane.

Tout fidèle doit entendre la *khotba* de la *giûma* , s'il peut arriver à une mosquée en sortant de chez lui au lever du soleil, pour y revenir au coucher.

Dans les mosquées, les vieillards sont placés d'abord, puis les jeunes gens, puis les femmes dans un lieu caché. Les hommes ne peuvent sortir que lorsque les femmes sont parties.

Les *giûmas*, tout musulman doit se vêtir de ses habits les plus propres, et s'occuper de bonnes œuvres.

A la célébration des deux Pâques d'*alfitra* (a'yd-alfitrah), ou sortie du *Ramadhân* (carême), de la fête des victimes ou des agneaux (a'yd-al-dhehlâyâ, ou a'yd-al-qorban) , on doit cesser les réjouissances mondaines qui s'étaient introduites dans ces fêtes, telles que celles de se jeter des eaux de senteur, des oranges, des fruits, ou de danser en troupes dans les rues; on les sanctifiera par des aumônes, par des visites aux pauvres et aux savans.

Les aumônes en argent ou en denrées seront recueillies, dans chaque bourg ou viliage, par deux ou trois personnes de confiance, qui en régleront l'emploi. Après des distributions faites aux pauvres et aux orphelins, ces aumônes serviront au rachat des captifs, et à la réparation des mosquées, des chemins, des ponts, des fontaines.



Les prières contre la sécheresse doivent être faites, non dans les rues, mais au milieu des champs.

Les réunions nocturnes de plusieurs familles dans les mosquées sont défendues. Les femmes ne peuvent faire de *neuwaines* qu'en compagnie d'autres femmes, ou de leur mari, de leur père, de leurs frères, cousins ou neveux. Les jeunes filles ne peuvent point en faire, ni suivre les enterremens.

Personne ne pourra être enseveli dans des étoffes de soie, avec de l'or ou de l'argent, mais dans de la toile blanche avec des parfums. Aucune femme, si ce n'est celle du défunt, sa mère, sa sœur, sa cousine ou sa nourrice, ne pourra l'ensevelir. Il est défendu de louer des pleureuses pour simuler des regrets qui n'existent pas. L'éloge du défunt ne peut être prononcé que par l'*alfaki* ou le chef du convoi. On ne pourra enterrer avec le mort aucune amulette, ni aucun écrit, tel que la demande et la réponse de la fosse.

Les fêtes des noces et celles des bonnes fées (*buenas hadas*), pour donner le nom aux nouveau-nés, sont permises. On pourra s'y livrer à des danses modestes, mais sans ivrognerie ni excès.

#### *Réglemens militaires.*

Tout guerrier fuyant devant un ennemi moins de double en nombre, sinon par ordre de ses chefs, est puni de mort.

Défense est faite aux gens de guerre de tuer les fem

mes, les enfans, les vieillards, les malades, les religieux, à moins qu'ils ne soient armés et aidant l'ennemi.

Après le prélèvement du cinquième pour le roi, le butin doit être divisé avec justice.

Le cavalier reçoit deux rations de vivres; le fantassin une.

Ceux qui, dans une ville prise, se feront musulmans, conserveront leurs biens, et, si ces biens sont déjà distribués, on leur en rendra la valeur.

Les jeunes gens ne pourront aller à la guerre qu'avec la permission de leurs parens, à moins que ce ne soit pour un cas de défense. Il en est de même du pèlerinage à la Mecque.

#### *Règlemens civils.*

Des *wazirs* seront établis dans chaque quartier et dans chaque marché pour y maintenir le bon ordre. Les divers quartiers d'une ville seront fermés pendant la nuit, et des rondes nocturnes seront faites pour la sûreté des habitans.

Dans les crimes d'adultère, d'homicide et autres emportant la peine de mort, si les coupables et complices n'avouent pas, ils ne pourront être condamnés que sur la foi de quatre témoins oculaires. Précédemment, les adultères devaient mourir lapidés, et les jeunes gens non mariés qui commettaient une faute devaient être punis de cent coups de fouet et d'une année d'exil; à l'avenir, ces délits seront laissés à l'arbitre du juge,

et les coupables, dans le second cas, seront mariés ensemble, s'ils sont égaux.

Les gens qui périssent par la main de la justice seront enterrés dans les cimetières musulmans et avec les prières d'usage.

Les délits de vol sont également laissés à l'arbitre du juge pour la fixation du châtiment. Jusqu'alors, d'après la loi, si quelqu'un volait, dans un lieu clos, une valeur d'un quart de *dobla* d'or et au-dessus, qu'il fût homme ou femme, libre ou esclave, dès que l'homme avait quinze ans et la femme treize, il était puni par la perte de la main droite. Au premier vol, on coupait la main droite; au second, le pied gauche; au troisième, la main gauche; au quatrième, le pied droit. Le cinquième vol était puni de la prison perpétuelle.

---

Je donne ici, comme exemple des prières musulmanes, la *Khothbah* ou prône des vendredis (*Youm-al-Djemah*, jours d'assemblée), après laquelle le *khatyb* priait pour le khalyfe régnant :

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux ,

» Louanges au Très-Haut qui seul peut repousser loin de nous le malheur, et nous mettre à l'abri des trahi-



sons ; qui seul peut entendre les brûlans désirs de ses fervens adorateurs dans les deux habitations, qui est le seul but du culte des hommes dans les deux mondes. Tous les mortels sont faibles , lui seul est fort ; tous les humains sont pauvres , lui seul est riche. Lui seul accorde la conservation et le secours ; il pardonne les fautes , il reçoit le repentir ; il punit sévèrement , mais il est doux et patient. — Il n'y a de Dieu que lui. Y a-t-il un autre créateur que le Très-Haut ! — Il accorde à votre esprit la nourriture spirituelle ; à votre corps , la temporelle. — Il n'y a de Dieu que lui. Oui , par celui qui écoute et qui voit , il n'y a de Dieu que lui ; par celui qui connaît ce qui est manifeste et ce qui est caché , il n'y a de Dieu que lui. — Moïse , lorsque Dieu lui parla sur le Mont-Sinai , prononça ces mots : « Il n'y a de Dieu que lui. » — Jonas , dans le ventre de la baleine , lorsque le Très-Haut lui fit entendre sa voix , s'écria : Il n'y a de Dieu que Dieu. — Joseph , au fond du puits , lorsque Dieu le consola , dit aussi : « Il n'y a de Dieu que Dieu. » — Abraham , dans la fournaise ardente (\*), lorsque Dieu lui apparut , proclama cette vérité. « il n'y a de Dieu que lui. » — Oui , nous confessons qu'il n'y a de Dieu que Dieu seul , qu'il n'a point d'associés. Il est le vivant , il n'y a de Dieu que lui. — Nous confessons que notre seigneur et maître Mahomet(\*\*) est son serviteur

(\*) Les Orientaux disent que Nemrod fit jeter dans une fournaise ardente Abraham , qui lui annonçait le culte d'un seul Dieu , et que ce patriarche en sortit sain et sauf.

(\*\*) Mohammed , illustre , recommandable.

et son prophète. — O Dieu, sois lui propice, ainsi qu'à sa famille et à ses compagnons; bénis-le et accorde-lui la paix.

» Sachez que le monde est périssable et ses plaisirs passagers. Nous y passons nos jours dans l'esclavage, pour avoir du pain, et la mort vient bientôt les terminer. — O mes frères, nous avons un corps faible, un léger viatique, une mer profonde à traverser et un feu dévorant à craindre... Le pont Sirat (\*) est bien étroit, la balance bien juste; le jour de la résurrection n'est pas éloigné. Le juge de ce grand jour sera un seigneur glorieux. En ce moment terrible, Adam, le pur en Dieu, dira: « O mon âme, ô mon âme! » Noé, le prophète de Dieu, Abraham, l'ami de Dieu, Ismaël, le sacrifié à Dieu, Joseph, le véridique en Dieu, Moïse, l'allocuteur de Dieu, Jésus-Christ, l'esprit de Dieu, prononceront la même parole. Mais notre phophète, notre intercesseur, s'écriera: « O mon peuple, ô mon peuple! » et le Très Haut (que sa gloire éclate à tous les yeux, que ses bienfaits s'étendent à tous les hommes!) fera entendre ces mots consolans: « O mes serviteurs, ô mes serviteurs !.... non, il n'auront rien à craindre; non, la tristesse n'approchera pas d'eux. »

NOTA. Dans les mosquées de la Perse et des Indes, on

(\*) Ce pont est plus fin que le cheveu, plus affilé que le rasoir. Les élus le passeront avec la vitesse de l'éclair, avec la vélocité du vent; mais les réprouvés glisseront et se précipiteront au milieu du feu éternel.

récite ensuite des vers persans de Saadi, dont voici la traduction :

« Hélas ! tu prendras bientôt le chemin du trépas ; tu iras te fixer dans le sombre asile de la mort. Aurais-tu des trésors immenses et mille armées pour te défendre, on t'enlèvera de ton lit somptueux, pour te placer sur la planche du cercueil. Tu reposeras au sein de la terre dans l'angle du tombeau ; ton corps délicat sera la pâture des fourmis et des serpens. Là, bien d'orgueilleux cavaliers se traîneront dans la poussière, tandis que bien des piétons modestes seront montés sur de superbes coursiers. Si tu es une rose dans le jardin de la vie, le chardon épineux n'en croîtra pas moins sur la terre qui couvrira ton corps.

« O toi, qui te livres au crime, et qui ne crains pas Dieu, apprends que la fin du monde insensé, sera déplorable. Cesse de porter envie à ton frère, à ton ami. N'oublie pas le jour où tes actions seules pourront parler en ta faveur. Évite toute méchanceté, toute injustice, en te rappelant ce jour terrible, afin que tu puisses espérer d'être admis à habiter éternellement auprès de Dieu. Tu as beau cacher tes actions sous le voile du mystère, sois bien sûr qu'elles seront alors découvertes. En cet instant redoutable, l'atôme du bien sera compté comme l'atôme du mal. »

« Tes compagnons se mettent en route. Ah ! prépare ton viatique, au lieu de demeurer follement dans l'inaction.... Sois docile aux conseils de Saadi.

« O toi, qui résides dans ce château élevé, bientôt tu descendras dans la poussière. Là, un ange s'écriera



sans cesse : « Enfantez pour la mort, bâtissez pour la destruction! »

« Que Dieu nous bénisse tous dans le sublime Coran, que la lecture de ses versets sacrés produise toujours en nous un bien spirituel! Oui, le Dieu très haut est bienfaisant, généreux, roi juste, clément, miséricordieux. »

*Le ministre s'assied un moment, puis il se lève, et dit :*

« Louanges à Dieu! louanges à Dieu! nous le louons, nous sollicitons son secours, nous lui demandons pardon, nous croyons en lui, nous nous confions en lui. Nous l'implorons contre nos inclinations vicieuses, contre nos mauvaises actions. Personne ne peut égarer celui que Dieu conduit, personne ne peut être le guide de celui que Dieu égare. Nous confessons que notre seigneur et maître Mahomet est son serviteur et son prophète. Que Dieu soit propice et accorde sa paix à cet envoyé céleste, à sa famille et à ses compagnons, et en particulier au premier de ses associés, au prince des croyans, Abou-Beckr le Véridique (que Dieu soit content de lui); au plus juste des compagnons, à la crème des amis, au vieillard sincère, au prince des fidèles, Omar, fils de Khattab (qu'il soit agréable à l'Éternel); à celui qui recueillit les versets du Coran, au parfait en modestie et en foi, Osman, fils de Gaffan (que Dieu soit satisfait de lui); à l'objet des prodiges et des merveilles du Très-Haut, au compagnon du Prophète dans les épreuves et les afflictions, au lion de Dieu, au vainqueur des vainqueurs, au prince des

croÿans, Aly, fils d'Abou-Thaleb (que Dieu soit content de lui)<sup>7</sup>; aux braves inams, aux bienheureux martyrs, aux bien-aimés de Dieu, les saints Abou-Mohammed-Hhasan, et Abou Abd-Allah-Hossayn; à leur mère, la première des femmes, Fathymah la belle, et aux oncles paternel du Prophète, dignes d'honneur et de respect, Hamzah et Abbas (que Dieu soit content d'eux) (\*).

» O mon Dieu ! accorde-nous le pardon de nos fautes ; fais la même grâce à tous les croÿans et à toutes les croÿantes, à tous les musulmans et à toutes les musulmanes ; n'écoute que ta miséricorde, ô le plus miséricordieux des êtres miséricordieux ! »

*Le ministre se baisse :*

« O mon Dieu ! soutiens celui qui défend la religion de Mahomet, et prive de secours celui qui la délaisse. »

*Il se relève :*

« O serviteurs de Dieu ! conduisez-vous d'une manière conforme à la droiture. Dieu vous ordonne d'observer l'équité et la bienfaisance, surtout envers vos parens pauvres ; il vous défend le mal, tout ce que la loi réprouve, tout ce qui n'est pas dans les limites de la justice. Il vous avertit dans l'espérance que vous vous rappeliez ses leçons. — Souvenez-vous de Dieu, du Très-Haut, de l'être excellent, noble, glorieux, nécessaire,

(\*) Les musulmans ont une idée si parfaite de l'unité de Dieu, qu'ils n'invoquent pas leur prophète et leurs saints, mais qu'au contraire ils prient pour eux.

parfait et grand. (*Traduction de M. Garcin de Tassy.*)

Dans la formule de la *khothbah* donnée par Mouradjah d'Hosson, se trouve la prière pour le souverain régnant. Elle est ainsi conçue :

« Par honneur pour son Prophète, et par distinction pour son ami pur, ce haut et grand Dieu, dont la parole est ordre et commandement, dit : *Certes, Dieu et ses anges bénissent le Prophète.* O vous, croyans, bénissez-le, adressez-lui des salutations pures et sincères ! O mon Dieu ! bénis Mahomet, l'émyr des émyrs, le corryphée des prophètes, qui est parfait, accompli, doué de qualités éminentes, la gloire du genre humain, notre seigneur et le seigneur des deux mondes, de la vie temporelle et de la vie éternelle ! O vous, les amans de sa beauté et de son éclat, bénissez-le, adressez-lui des salutations pures et sincères ! O mon Dieu ! bénis Mahomet et la postérité de Mahomet, comme tu as béni Abraham et sa postérité ! Certes, tu es adorable, tu es grand ; sanctifie Mahomet et sa postérité, comme tu as sanctifié Abraham et sa postérité. Certes, tu es adorable, tu es grand. O mon Dieu ! fais miséricorde aux califes orthodoxes, distingués par la doctrine, la vertu et les dons célestes dont tu les a comblés, qui ont jugé et agi selon la vérité et la justice. O mon Dieu ! soutiens, assiste, défends ton serviteur, le calife (ou le sultan) N., perpétue son empire et sa puissance. »

Voici l'une des nombreuses définitions d'*Allah* données dans le Coran :

« Dieu est unique et éternel ; il vit, il est tout-puis-



sant, il sait tout, il entend tout, il voit tout; il n'y a en lui ni forme, ni figure, ni bornes, ni limites, ni nombres, ni parties, ni multiplications, ni divisions, parce qu'il n'est ni corps, ni matière; il n'a ni commencement, ni fin; il existe par lui-même, sans génération, sans demeure, hors de l'empire du temps.... Il est doué de sagesse, de puissance, de vie, de force, d'entendement, de regards, de volonté, d'action, de création et de parole. Il possède la parole; cette parole, éternelle dans son essence, est sans lettres, sans caractères, sans sons, et sa nature est l'opposé du silence, etc. »

---

\*\*\*\*\*

NOTE IV.

—

*Discours du vieillard Francisco Nuñez  
Muley au président de Grenade.*

—

Après avoir rappelé les mesures qui précéderent la publication de l'édit de Philippe II (1566), il ajoutait :

« De loin , il semble facile d'accomplir les nouvelles pragmatiques ; mais les difficultés sont grandes au contraire , et je les dirai à votre seigneurie , pour qu'elle prenne pitié de ce misérable peuple , et qu'elle le protège auprès de sa majesté. L'habit de nos femmes n'est pas moresque ; c'est un habit de province , suivant l'usage même du royaume de Castille , dont les habitans diffèrent par la coiffure , le costume et la chaussure. Les Turcs ne sont pas vêtus comme les Mores ; et ,

parmi ces derniers, ceux de Fez ne s'habillent pas comme ceux de Tremecen, ni ceux de Tunis comme ceux de Maroc. Si la secte de Mahomet avait un vêtement particulier, il serait le même partout; mais l'habit ne fait pas le moine. Nous voyons des chrétiens venir d'Egypte et de Syrie, vêtus à la turque, avec des turbans et de longues robes, qui parlent arabe et ne savent pas un mot d'espagnol (*romance*); cependant ils sont chrétiens..... Je me souviens d'avoir vu notre peuple changer son habillement pour en adopter un décent, court et peu coûteux. Il y a telle femme qui s'habille avec un ducat, car les habits de noces et de fêtes se gardent pour ces jours-là, et passent en héritage à trois ou quatre générations. Quel profit peut-on donc trouver à nous dépouiller de nos habits? n'est-ce pas nous faire perdre plus de trois millions d'or employés de cette façon? n'est-ce pas ruiner les marchands, les orfèvres, et tous les artisans qui gagnent leur vie à faire les vêtements, les chaussures et les bijoux des Morisques? Si plus de deux cent mille femmes de cette province doivent s'habiller de neuf des pieds à la tête, quel argent pourra suffire à cette dépense?... Voyez; la femme pauvre, qui ne peut s'acheter ni robe, ni mante, ni chapeau, ni mules, qui se contente d'une chemise de serpillière peinte et d'un drap blanc, comment fera-t-elle pour se vêtir?... Nous autres hommes, nous sommes tous vêtus à la castillane, quoique, pour la plupart, en habit pauvre. Si le costume faisait la secte, les hommes devraient plus compter que les femmes en cette matière... J'ai ouï dire à bien des ministres et des prélats qu'on favoriserait ceux d'entre nous qui s'ha-



billeraient à la castillaue , et je n'en vois pourtant aucun moins molesté que les autres ; on nous traite tous également. Si l'on trouve à l'un de nous un couteau , on le jette aux galères, et sa fortune est dévorée en frais, amendes et condamnations. Nous sommes poursuivis par la justice ecclésiastique et par la séculière. Avec tout cela , nous restons loyaux sujets de sa majesté , prêts à la servir de nos biens , et jamais on ne pourra dire que nous ayons commis une trahison depuis le jour où nous nous sommes rendus. Quand l'Albaycin s'est soulevé , ce n'était pas contre le roi ; c'était au contraire en faveur de sa signature, que nous vénérions comme chose sacrée. Mais l'encre n'était pas encore sèche , qu'on avait violé nos capitulations de paix..... Dans le temps des communes (*comunidades*) , pour qui se levèrent ceux de cette province ? Certes , pour S. M. ; ils accompagnèrent les troupes royales contre les *Comuneros* , et le propre frère du roi Boabdil , don Juan de Grenade , fut général en Castille , au service du roi.....

» Nos noces , fêtes et danses , et les plaisirs que nous prenons , en quoi empêchent-ils d'être chrétiens , et comment peut-on les appeler cérémonies moresques ? Le bon musulman n'y assistait jamais , et les Alfaquis s'éloignaient dès qu'on commençait à chanter et à danser ; et même quand un roi more traversait quelque quartier de la ville , par respect , on faisait taire les instrumens jusqu'à ce qu'il eût passé. En Afrique et en Turquie ces danses sont inconnues.... Le saint archevêque aimait à voir nos troupes de danseurs accompagner le saint-sacrement les jours de Fête-Dieu

et autres solennités, où accouraient tous les villages, disputant à qui ferait les plus belles danses. Quand, dans ses visites aux Alpuxarres, il célébrait la grand' messe, c'était, au lieu de l'orgue, les chœurs de danseurs qui répondaient, et je me rappelle qu'en achevant la messe, il se tournait vers le peuple, et, au lieu du *Dominus vobiscum*, il disait en arabe *Ybaraficoun*, et les chanteurs répondaient aussitôt. »

« On ne croira pas plus que la coutume qu'ont nos femmes de se teindre les cheveux avec de la poudre de troëne ou de la noix de galle (*alheña y agallas*) soit une cérémonie de Mores. Ce n'est qu'un moyen de se nettoyer la tête, et de la tenir pure de toute vermine.....

« Voyons maintenant, Seigneur, à quoi peut-il servir de nous obliger à tenir ouvertes les portes de nos maisons ? N'est-ce pas donner aux voleurs la liberté de nous dépouiller, aux libertins celle de convoiter nos femmes ? N'est-ce pas donner occasion aux alguazils et aux gens de loi de ruiner les pauvres gens par des poursuites ? Si quelqu'un veut être More et suivre les rites de Mahomet, ne pourra-t-il le faire de nuit ? Bien mieux, au contraire, car cette religion exige la solitude et le recueillement.....

« Peut-on prétendre que les bains soient une cérémonie religieuse ? Non, certes. Ceux qui tiennent les maisons de bains sont chrétiens pour la plupart. Ces maisons sont des lieux de société et des réceptacles d'immondices : elles ne peuvent donc servir aux rites musulmans qui exigent la solitude et la propreté ? Dirait-on que les hommes et les femmes s'y réunissent ?.....

Il est notoire, au contraire, que les hommes n'entrent point où sont les femmes..... Les bains ont été faits pour la propreté du corps; il y en a toujours eu dans tous les pays du monde, et s'ils furent défendus quelque temps en Castille, c'est parce qu'ils affaiblissaient les forces et le courage des hommes de guerre. Mais les naturels de cette province ne sont pas admis à combattre, et les femmes n'ont pas besoin d'être fortes, mais propres. Si elles ne peuvent se baigner, ni dans les rivières, ni dans les ruisseaux, ni dans les fontaines, ni dans leurs maisons, où pourront-elles se laver à présent?...

« Vouloir que les femmes sortent la figure découverte, ce n'est pas vouloir autre chose que de donner aux hommes occasion de pécher, en voyant la beauté dont ils s'enflamment si aisément, et d'empêcher ainsi que les laides trouvent quelqu'un qui veuille les épouser. Nos femmes se couvrent pour ne point être connues, comme font les chrétiennes. C'est une décence qui évite bien des inconvéniens.... Aussi les rois catholiques défendirent-ils, sous des peines sévères, aux chrétiens de soulever, dans la rue, les voiles des Moresques.....

« Les surnoms anciens que nous portons servent à ce que les gens se connaissent, et à ce que les familles ne se perdent pas. De quoi sert-il que les souvenirs anciens périssent? Au contraire, à bien considérer la chose, ils augmentent la gloire et l'élévation des rois catholiques qui ont conquis ce royaume. Ce fut leur intention et celle de l'empereur..... C'est pour cela que l'on conserve les riches palais de l'Alhamrá, et les autres plus petits qui existaient du temps de rois mores,



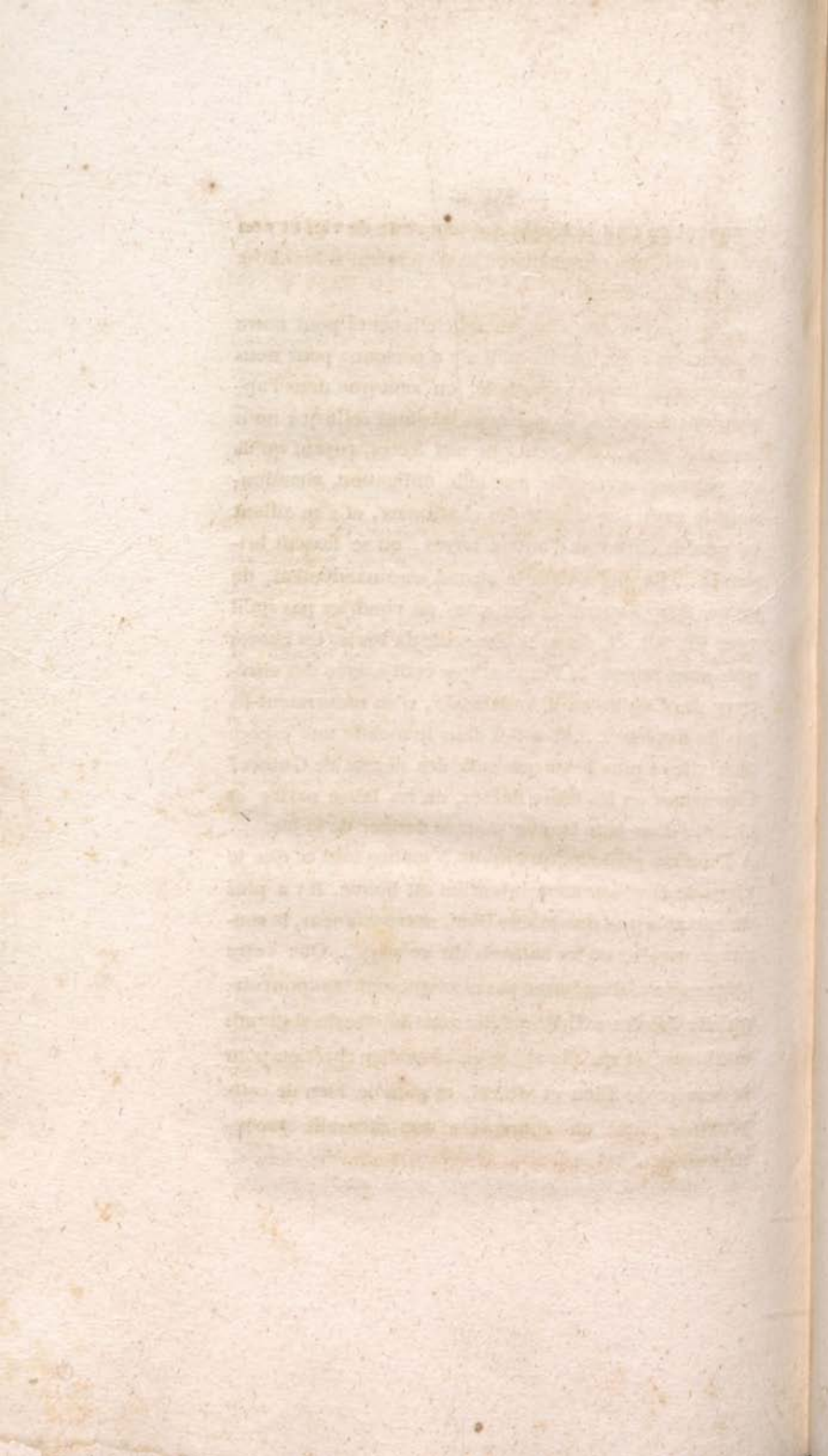
car ils rappellent sans cesse leur puissance , en l'honneur et pour trophée des conquérans.

» ..... Y a-t-il plus d'inconvient à ce que nous ayons des nègres à notre service ? ces gens ne sont-ils pas faits pour servir ? Dire que la nation morisque s'augmente par eux est un propos que la passion seule peut répéter ; car sa majesté ayant été informée , aux cortès de Tolède , qu'il y avait plus de vingt mille esclaves nègres en notre pouvoir dans cette province , il se trouva qu'il n'y en avait pas quatre cents , et maintenant il n'y a pas cent licences de délivrées pour en avoir.....

» Venons à la langue arabe , qui est le plus grand inconvénient de tous. Comment peut-on ôter aux gens leur langue naturelle , dans laquelle ils naquirent et furent élevés ? Les Egyptiens , les Syriens , les Maltais et autres races chrétiennes parlent , lisent et écrivent en arabe ; ils sont pourtant chrétiens comme nous. Encore ne trouvera-t-on pas qu'on ait fait dans cette province un acte , un contrat ou un testament en arabe depuis qu'elle s'est convertie. Apprendre la langue castillane , nous le désirons tous , mais ce n'est pas au pouvoir des gens. Combien y a-t-il de personnes dans les bourgs et villages , et même dans cette ville , qui ne savent pas même leur langue arabe , et parlent si différemment entre eux qu'au premier mot d'un habitant des Alpuxarres , on connaît de quel pays il vient ! Ils sont nés dans de petits endroits où jamais ne se parla l'espagnol (*la aljamia*) , où personne ne l'entend , si ce n'est le curé et le sacristain ; encore ceux-ci parlent-ils toujours arabe. Il est impossible que les vieillards l'ap-

prennent en tout le temps qui leur reste de vie, et non pas en trois ans, même quand ils ne feraient autre chose que d'aller à l'école.

« Il est clair que c'est un article inventé pour notre destruction : car, tandis qu'il n'y a personne pour nous enseigner la langue espagnole, on veut que nous l'apprenions de force, et que nous laissions celle que nous savons si bien.... On veut que nos frères, voyant qu'ils ne peuvent accomplir une telle obligation, abandonnent le pays, par crainte des châtimens, et s'en aillent en perdus chercher d'autres terres, ou se fassent brigands.... Rappelez-vous le second commandement, de ne pas faire à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'il vous fût fait, et, dites, si une seule de toutes les choses que nous impose la Pragmatique était exigée des chrétiens de Castille ou d'Andalousie, n'en mourraient-ils pas de douleur?.... Y a-t-il dans le monde une espèce plus vile et plus basse que celle des nègres de Guinée? Cependant on les laisse danser, on les laisse parler et chanter dans leur langue pour se donner de la joie..... A Dieu ne plaise qu'on impute à malice tout ce que je viens de dire! car mon intention est bonne. Il y a plus de soixante ans que je sers Dieu, notre seigneur, la couronne royale, et les naturels de ce pays... Que votre seigneurie n'abandonne pas ceux qui sont sans pouvoir; qu'elle désabuse S. M; qu'elle nous délivre de si grands malheurs, et qu'elle agisse en chevalier chrétien pour le service de Dieu et du roi, et pour le bien de cette province, qui en conservera une éternelle reconnaissance. »





\*\*\*\*\*

## NOTE V.

—

Exemples de monorimes tirés des anciens poètes espagnols.

### *Monorimes irréguliers.*

Los de mio Cid à altas voces laman :  
Los de dentro non les querien tornar palabra :  
Aquijo mio Cid, à la puerta se legaba ,  
Saco el pie del' estribera, una feridal' daba :  
No se abre la puerta, ca bien era cerrada.  
Una niña de nuef anos a oio se paraba :  
Ya, Campeador, en buen ora cinxiestes espada ,  
El rey lo ha vedado, à noch del entro su carta ,  
Con grant recabdo è fuerte mentre sellada :  
Non vos osariemos abrir nin coger por nada ,  
Si non, perderiemos los averes é las casas ,  
E demas los oios de las caras.

(*Poema del Cid.*)

...La lanza ha quebrada, al espada metio mano.  
Mager de pie buenos colpes va dando :

Violo mio Cid Ruy Diaz el Castellano :  
Acostos' à un alguazil que tiene buen cavallo :  
Diol' tal espadada con el so diestro brazo ,  
Cortol' por la cintura el medio echo en campo :  
A Minaya Alvar Fanez ybal' dar el cavallo :  
Calvagad, Minaya, vos sodes el mio diestro brazo :  
Oy en este dia de vos abre grand vando ,  
Firmes son los Moros, aun nos' van del campo.  
Cavalgo Minaya, el espada en la mano :  
Por estas fuerzas fuerte mientras lidiando :  
A los que alcanza valos delibrando.  
Mio Cid Ruy Diaz el que en buen ora nasco ,  
Al rey Fariz tres colpes le avie dado :  
Los dos le fallen , é el unol' ha tomado ,  
Por la loriga ayuso la sangre destellado :  
Volvio la rienda por yrsele del campo :  
Por aquel colpe rancado es el fonsado :  
Martin Antolinez un colpe dio à Galve :  
Las carbonclas del yelmo echogelas a parte :  
Cartol' el yelmo que lego à la carne.

(*Poema del Cid.*)

*Monorimes réguliers :*

Quando el rey de gloria viniere à judicar ,  
Bravo como leon que se quiere cebar ,  
¿ Quien será tan fardido que le ose esperar ?  
Cà el leon yrado sabe mal trevejar.

Quando los angeles sanctos tremeràn con pavor ,

Que yerro no ficiéron contra el su sennor ,  
¿ Que farè yo mezquino, que so tan pecador ?  
Bien de agora me espanto : tanto he grand pavor.  
(Gonzalo de Berceo, *Juicio final*.)

Sedie el mes de mayo, coronado de flores ,  
Afeitando los campos de diversas colores ,  
Organeando las Mayas é cantando d'amores ,  
Espigando las mieses que siembran labradores.  
(Juan Lorenzo, *Poema de Alexandro*.)

Las ranas en un lago cantaban é jugaban ,  
Cosa non les nusia, bien solteras andaban ;  
Creyron al diablo , que dél mal se pagaban :  
Pidieron rey à don Jupiter, mucho gelo rogaban.  
(El arcipreste de Hita, *fabula de la ranas que demandaban un rey*.)

Mucho fas el dinero et mucho es de amar ,  
Al torpe fase bueno et omen de prestar ,  
Fase correr al cojo et al mudo fablar ;  
El que no tiene manos, dineros quiere tomar.

Sea un home nescio et rudo labrador ,  
Los dineros le fasen hidalgo è sabidor ;  
Quanto mas algo tiene, tanto es de mas valor ;  
El que non ha dineros, non es de si señor.

Si tovieres dineros, habràs consolacion ,  
Plaser é alegria é del Papa racion ,



Compraràs paraíso, ganharàs salvacion,  
Do son muchos dineros, es mucha bendicion.  
(El arcipeste de Hita, *Satira del dinero*.)

Exemples de monorimes tirés des troubadours provençaux :

Lo gens temps de pascor,  
Ab la fresca verdor,  
Nos adui fuelh e flor  
De diversa color :  
Per que tug amador  
Son guay e cantador  
Mas ieu, que plang e plor,  
Cui jois non a sabor.

A vos mi clam, senhor  
De mi dons et d'amor,  
Qu'aisil dui traidor,  
Quar me fiava en lor,  
Me fan viure ab dolor,  
Per ben e per honor  
Qu'ai fag a la gensor,  
Que no m'val ni m'socor.

Pena, dolor e dan

N'ai agut e n'ai gran ;  
Mais suffert o ai tan ,  
No m'o tenc ad afan :  
Qu'anc no vi nulh aman  
Miels ames ses enjan ,  
Qu'ieu no m'van ges camjan ,  
Si cum las domnas fan.

Pus fom amdui enfan ,  
L'ai amad' , e la blan ,  
E's vai m'amors doblan  
A quascun jorn de l'an ;  
E si no m' fa enan  
Amor e bel semblan ,  
Quant er viella , m'deman  
Que m'aia bon talan.

Las ! e viures que m' val ,  
S' ieu non vey a jornal  
Mon fin joy natural ,  
En lieit , al fenestral ,  
Blanc' e fresc' atretal  
Cum per neus a Nadal ,  
Si qu'amdui cominal  
Mezuressem engal !

Nos vis drut tan leyal  
Que meyns o aia sal ;  
Qu'ieu port amor coral  
A lieys de me non cal :  
Enans dic que per al

No m'a ira mortal ,  
E si per so m' fai mal ,  
Pechat fai criminal.

Be for' hueimaïs sazoz ,  
Belha domna e pros ,  
Que m'fos datz a rescos  
En baisau guizardos ,  
Si ja per als no fos  
Mas quar sui enuios ;  
Q'us bes vol d'autre dos ,  
Quan per forsa es faitz dos.

Quan mir vostras faïssos ,  
E'ls beths huels amoros ,  
Be m'meravill de vos  
Cum etz de bran respos ;  
E sembla m'tracios  
Quant hom par francx e bos ,  
E pueys es orgulhos ;  
Lai on es poderos.

Bels Vezers, si nos fos  
Mos enans totz en vos ,  
Ieu laissera chansos  
Per mal dels enuios.

( *Bernard de Ventadour.* )

---



Exemple du croisement des rimes chez  
les Provençaux :

Temps e luec a mos sabers ,  
Si saupes d'avineu dire ,  
Pois s'amors m'a faig eslire  
Leis on es gaug e plazers ,  
Beutatz , senz , pretz e valors ,  
Doncs pois tan m'enz amors  
Qu'eu am tal domn'e dezir ,  
Non dei a bos motz faillir .

Mout fon corals lo dezirs  
Que s'venc en mon cor assire ,  
Quan de sos oils la vi rire  
E pensar ab mainz sopirs ,  
Camjant mais de mil colors ;  
Don una douza dolors  
M'en venc el cor , que doler  
Mi fai senes mal aver .

Non es renda ni avers  
Per qu'eu camjes mon martire ;  
Tant fort mi plai e l'azire  
C'aissi entre dos volers ,  
M'estauc ab ris et ab plors ,  
Ab trebaill et ab douzors :  
Aissi m'eug jaugens languir  
Tant qu'il deing mos pres auzir .

Car tant non greva'l languirs

Qu'eu ja vas autra'l cor vire,  
Ans l'am mil tanz e deziere  
On pieg n'ai, car sos genz dirs,  
Sos senz e sas granz lauzors  
M'an si conques, per c'aillors  
Non poiria conquerer  
Joi que m'pogues res valer.

Car lo sobraltijs valers  
De lei cui sui finz servire  
Es tant sobre tot consire,  
E'l sieus homatz chapteners  
Es tant genzer dels gensors  
Qu'eu sui tant en gran joi sors  
Que d'als non pot jois venir.  
Qu'eu pretz ni deia grazir.

( *Bonifaz Calvo.* )



\*\*\*\*\*

## NOTE VI.

—

*Texte de Manéthon, d'après Josephe, et  
traduit par Volney.*



» Nous eûmes jadis un roi nommé *Timaos*, au temps duquel Dieu étant irrité contre nous, je ne sais par quelle cause, il vint du côté d'Orient (*par l'Ithme de Suez*), une race d'hommes de condition ignoble (*des pâtres, très méprisés par les laboureurs d'Egypte*), mais remplie d'audace. laquelle fit une irruption soudaine en ce pays, qu'elle soumit sans combat, et avec la plus grande facilité. D'abord ayant saisi les chefs ou princes, ces étrangers traitèrent de la manière la plus cruelle les villes et les habitants, et ils renversèrent les temples des Dieux. Leur conduite envers les Egyptiens fut la plus barbare, tuant les uns, et réduisant à une dure servitude les enfans et les femmes des autres. Ils se



donnèrent ensuite un roi nommé *Salatis*, qui résida dans Memphis, et qui, plaçant des garnisons dans les lieux les plus convenables, soumit au tribut la province supérieure et la province inférieure. Il fortifia surtout la frontière orientale, se défiant de quelque invasion de la part des Assyriens, alors tout-puissans ; et, parce qu'il remarqua dans le nome de Saïs, à l'orient de la branche (*du Nil nommée*) Bubastite, une ville avantagusement située, qui, dans notre ancienne théologie, s'appelle *Avâr*, il l'entoura de fortes murailles, et il y plaça une garnison de 240 mille hommes armés. Chaque été, il y venait (*de Memphis*), tant pour faire les moissons et payer les soldes et salaires, que pour exercer cette multitude et inspirer l'effroi aux étrangers. Après 19 ans de règne, il mourut ; son successeur, nommé *Béon*, régna 44 ans ; puis *Apachnas*, 36 ans et 7 mois ; puis *Apophis*, 61 ans ; puis *Yanias*, 50 ans ; puis *Assis*, 49 ans et 2 mois.

» Ces six premiers rois firent constamment aux Egyptiens une guerre d'extermination. Toute cette race portait le nom de *Yksos*, c'est à dire, *rois pasteurs* ; car, dans la langue sacrée, *YK* signifie *roi*, et, dans le dialecte commun, *sos* signifie *pasteur* ».

Josèphe, cessant de citer textuellement Manéthon, mais s'appuyant toujours de son autorité, ajoute : « Ces *pasteurs rois* et leurs successeurs possédèrent l'Egypte environ 511 ans. Mais, les rois de la Thébàide et ceux du reste de l'Egypte ayant entrepris contre eux une guerre longue et violente, ils la continuèrent jusqu'à ce que, sous l'un de ces rois nommé *Alisphragmutos* (lisez *Misphragmutos*), les pasteurs vaincus et repous-

sés du pays, se renfermèrent dans un local nommé *Avar*, dont le circuit était de dix mille arpens. Ils entourèrent ce local d'une forte et immense muraille, pour la défense et la conservation de leurs personnes et de leur butin. Après *Alisphragmutos*, son fils, nommé *Thummosis*, vint avec 480 mille hommes assiéger cette place. Mais, n'ayant pu réussir à la prendre de force, il fit avec les pasteurs un traité dont la condition fut qu'ils pourraient quitter l'Egypte sains et saufs; à ce moyen, ils emmenèrent leurs familles et tout leur butin, etc,

[ Pour donner aux Juifs, ses compatriotes, une origine un peu noble, Josephe prétend ensuite que ces pasteurs se retirèrent dans la Judée, où ils bâtirent la ville de Jérusalem. Mais cette opinion est si mal fondée, que le même Manéthon, lorsqu'il explique l'origine des Hébreux et leur sortie d'Egypte sous Moïse, qu'il nomme *Osarsiph*, affirme que c'était une *tourbe populaire* composée de lépreux et de gens impurs de toute espèce au nombre de 80 mille, chassés par le roi *Amenoph*, père de *Séthos*, sur l'ordre d'un oracle.







\*\*\*\*\*

A la fin du dernier volume de Jos. Conde , se trouve , sous le titre d' *Anecdote curieuse* , un petit épisode des guerres de Grenade , que je traduis ici comme une étude intéressante de mœurs et de narration.

« Dans le temps qu'Antequera était déjà au pouvoir des chrétiens , et place frontière contre le royaume de Grenade , il y demeurait un chevalier , alcaide de cette ville , qui se nommait Narvaez. Celui-ci , comme c'était la coutume , faisait quelquefois des entrées sur les terres de Grenade , et d'autre fois envoyait ses gens en faire ; usage que suivaient les Grenadins sur toutes ces frontières. Il arriva une fois que Narvaez envoya quelques cavaliers en course , lesquels , partant à l'heure où il convient de partir pour ces expéditions , entrèrent bien avant dans le pays de Grenade ; et , suivant leur chemin , ils ne trouvèrent d'autre prise à faire que celle d'un vaillant jeune homme , lequel venait de la manière qui sera dite. Et , parce qu'il était nuit , il ne put s'échapper : car , sans y penser , il donna dans les cavaliers de Narvaez , et eux sur lui.

» Voyant qu'il n'y avait rien autre chose à gagner , et avisés du jeune homme que tout le pays était plat , le lendemain matin ils retournèrent à Antequera et le présentèrent à Narvaez. Le jeune homme était âgé de vingt-deux à vingt-trois ans , chevalier , et très beau

garçon. Il portait une veste (*marlota*) de soie violette bien garnie à la mode moresque, et une petite toque très fine sur un bonnet d'écarlate; il montait un excellent cheval, et portait une lance et un bouclier ciselé comme ont coutume de l'être ceux des Mores de haute naissance. Narvaez lui demanda qui il était; il répondit qu'il était fils de l'alcayde de Ronda, bien connu pour homme de guerre parmi les chrétiens. Quand on lui demanda où il allait, il ne répondit rien, parce qu'il pleurait tant que les larmes l'empêchaient de parler. Narvaez lui dit : « Je m'étonne qu'étant » chevalier et fils d'un alcayde aussi vaillant que ton » père, et sachant que ce sont des événemens de » guerre, tu sois si abattu, et que tu pleures comme » une femme, paraissant à ta tournure bon soldat et » bon chevalier. » A quoi le More répondit : « Je ne » pleure pas de me voir captif, ni d'être ton prisonnier, » et ces larmes ne sont point pour la perte de ma li- » berté, mais pour une autre bien plus grande, et que » je ressens plus que la triste fortune où je me vois. » Ayant entendu ces paroles, Narvaez le pria beaucoup de lui dire la cause de ses pleurs, et le jeune homme lui dit : « Sache qu'il y a bien des jours que je suis ser- » viteur et amoureux d'une fille de l'alcayde de tel » château, que je l'ai servie avec beaucoup de loyauté, » et que maintes fois j'ai combattu pour son service » contre vous autres chrétiens. Elle, voyant aujour- » d'hui l'obligation qu'elle m'a, avait consenti à se ma- » rier avec moi, et m'avait envoyé chercher pour que » je l'enlevasse et qu'elle m'accompagnât à ma maison, » laissant, par amour pour moi, celle de son père; et

» tandis que j'allais avec ce contentement, espérant  
» obtenir une chose si désirée, ma mauvaise fortune a  
» voulu que tes cavaliers me fissent prisonnier, et que  
» je perdisse, avec ma liberté, tout le bien, tout le  
» bonheur que j'espérais avoir. Si cela ne te paraît pas  
» mériter des larmes, je ne sais comment monirer le  
» désespoir où je suis. »

» La compassion qu'en eut Narvaez fut si grande  
qu'il lui dit : « Tu es chevalier, et si, comme chevalier,  
» tu me promets de revenir en mon pouvoir, je te  
» laisserai aller sur ta foi. » Le More accepta, et, après  
avoir donné sa parole, il partit. Et il arriva cette nuit  
même au château qu'habitait sa dame, où il trouva  
moyen de lui faire savoir qu'il était là, et, de son côté,  
elle fit si bien qu'elle lui marqua l'heure et le lieu où il  
pourrait lui parler en secret. Mais toute la conversation  
du More fut des larmes, sans qu'il pût lui dire une pa-  
role, et la More, étonnée, lui dit : « Qu'est-ce que cela ?  
» maintenant que tu as ce que tu désires, puisque tu  
» m'as en ton pouvoir pour m'enmener, tu montres  
» tant de tristesse ? » Le More lui répondit : « Sache  
» qu'en venant te voir, j'ai été pris par les cavaliers  
» d'Antequera, et qu'ils m'ont conduit à Narvaez, le-  
» quel, comme chevalier, et sachant mon malheur, a  
» pris pitié de moi, et, sur ma parole, m'a permis de ve-  
» nir te voir, et ainsi je viens te voir, non comme li-  
» bre, mais comme esclave, et puisque je n'ai plus ma  
» liberté, à Dieu ne plaise que, t'aimant comme je le  
» fais, je t'enmène où tu perdrais la tienne. Je retour-  
» nerai, puisque j'ai donné ma foi, je ferai en sorte de  
» me racheter, et je reviendrai pour toi. » La More lui



répondit : « Jusqu'à présent, tu m'as montré combien  
» tu m'aimes, et à présent tu me le montres encore  
» mieux, puisque tu respectes tant ma liberté. Mais  
» puisque tu es si bon chevalier, puisque tu considères  
» ce que tu me dois et ce que tu dois à ta parole, à  
» Dieu ne plaise que j'aille en nulle autre compagnie  
» qu'en la tienne ! et quand même tu ne le voudrais  
» pas, je m'en irai avec toi, et si tu es esclave, je serai  
» esclave, et si Dieu te rend la liberté, il me la ren-  
» dra aussi. J'ai là un coffre avec de précieux bijoux ;  
» prends-moi sur la croupe de ton cheval, car je serai  
» très contente d'être la compagne de ton sort. »

« Disant cela, elle sortit avec lui, et il la prit sur la  
croupe de son cheval, et le lendemain ils arrivèrent à  
Antequera où ils se présentèrent devant Narvaez, le-  
quel les reçut très bien, leur fit beaucoup de fête et  
quelques présents, et, louant l'amour de la jeune fille et  
la fidélité du More à sa parole, il leur permit de re-  
tourner libres dans leur pays, où il les fit reconduire  
jusqu'à ce qu'ils fussent en sûreté. Cette aventure, l'a-  
mour du Grenadin et de sa maîtresse, et surtout la gé-  
nérosité de l'alcaide Narvaez, furent très célébrés par  
les bons chevaliers de Grenade, et chantés dans les  
vers des meilleurs esprits du temps. »

---

\*\*\*\*\*

## TABLE DES MATIÈRES.

### TOME PREMIER.

|                   |       |   |
|-------------------|-------|---|
| Préface . . . . . | Pages | 1 |
|-------------------|-------|---|

#### PREMIÈRE PARTIE.

##### *Précis des événemens historiques.*

|                                                                                                                          |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Chapitre I <sup>er</sup> . Introduction.—Conquête de l'Espagne. — Émyrs. — Premier établissement (de 710 à 756). . . . . | 9  |
| Chapitre II. — Califat de Cordoue. — Dynastie Ommyade. — Second établissement (de 756 à 1001). . . . .                   | 47 |
| Chapitre III. — Déchirement de l'empire. — Chute des Ommyades et du califat de Cordoue. — Conquête des Almoravides. —    |    |

|                                                                                                                                   |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Troisième établissement. — Fin de l'histoire<br>des Arabes et commencement de celle des<br>Mores (1001 à 1094). . . . .           | 117 |
| Chapitre IV. — Conquête des Almohades. —<br>Nouveau déchirement. — Conquête des Es-<br>pagnols (de 1094 à 1252) . . . . .         | 179 |
| Chapitre V. — Royaume de Grenade. — Qua-<br>trième établissement. — Sa fondation, sa<br>durée, sa chute (de 1252 à 1492). . . . . | 240 |

---

## TOME SECOND.

---

### PREMIERE PARTIE.

|                                                                  |    |
|------------------------------------------------------------------|----|
| Appendice. — Histoire des Morisques (de 1492<br>à 1614). . . . . | 1  |
| Résumé. . . . .                                                  | 41 |
| Liste chronologique des souverains musulmans.                    | 45 |
| Liste chronologique des souverains chrétiens.                    | 49 |

### SECONDE PARTIE.

#### *Constitution et civilisation.*

|                                                         |  |
|---------------------------------------------------------|--|
| Chapitre I <sup>er</sup> . — Constitution politique des |  |
|---------------------------------------------------------|--|



|                                                                                                         |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Arabes. — Causes de leur décadence et de leur destruction. . . . .                                      | 55  |
| Chapitre II. — État de la civilisation chez les Arabes. — Leur influence sur celle de l'Europe. . . . . |     |
| Première section. . . . .                                                                               | 121 |
| Seconde section. . . . .                                                                                | 169 |
| Notes finales. . . . .                                                                                  | 207 |

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

---

AUFFRAY, Imprimeur, passage du Caire.



---

## LIBRAIRIE DE PAULIN, ÉDITEUR

PLACE DE LA BOURSE.

---

### Ouvrages nouvellement publiés.

*Histoire de la Régence et de la minorité de Louis XV, jusqu'au ministère du cardinal Fleury, par Lémontey.* 2 vol. in-8. 14 fr.

*Lettres sur l'Histoire de France pour servir d'introduction à l'étude de cette histoire, par Augustin Thierry.* 3<sup>e</sup> édition. 1 gros vol. in-8. 7 f. 50.

*Nouveau traité d'économie sociale, ou Exposition des causes sous l'influence desquelles les hommes parviennent à user de leurs forces avec le plus de puissance et de facilité; par C.-B. Dunoyer.* 3 vol. in-8. 21 fr.

*L'Éducation progressive, ou Étude du cours de la vie.* 2<sup>e</sup> partie; par Mme Necker de Saussure. Ce deuxième volume séparé 7 fr. Les deux ensemble 14 f.

*Feuilles de Palmier, recueil de contes orientaux pour la jeunesse. Traduits de l'allemand de F. Herder et A. J. Liebeskind par M. Kauffmann.* 4 vol. in-18, avec des gravures. 10 f.

*Cours élémentaire de botanique à l'usage de ceux qui veulent apprendre sans le secours d'un maître, par M. Rastoin, professeur de botanique des princesses, filles du roi.* 1 v. in-18. 2 fr. 50.

*Lettres philosophiques écrites de Paris à un Berlinoïse, par E. Lerminier.* 1 vol. in-8. 7 f. 50.

*Introduction à l'Histoire du droit, par E. Lerminier.* 1 v. in-8. 7 f. 50.

*Philosophie du droit, par E. Lerminier.* 2 v. in-8. 14 fr.

*Œuvres complètes de Thomas Reid, chef de l'école écossaise, traduites de l'anglais par M. Jouffroy, avec des morceaux extraits des leçons de M. Royer-Collard, une introduction et des préfaces du traducteur.* 6 vol. in-8. 42 f.

*Destination de l'homme, traduit de l'allemand de Fichte par Barchou de Penhoën.* 1 vol. in-8. 6 f.

*Mélanges politiques et philosophiques extraits des Mémoires et de la Correspondance de Thomas Jefferson, pré-*



- cédés d'un essai sur les principes de l'école américaine et d'une nouvelle traduction de la constitution des Etats-Unis, avec des notes, par L. P. Conseil. 2 vol. in-8. 14 f.
- Mémoires de la princesse Palatine*, duchesse d'Orléans, mère du régent. Première édition complète. 1 vol in-8. 7 fr. 50.
- Journal d'une expédition entreprise dans le but d'explorer le cours et l'embouchure du Niger, ou Relation d'un voyage sur cette rivière, depuis Yaourie jusqu'à son embouchure*, traduit de l'anglais de Richard et John Lander par Mme Louise Sw. Belloc. 3 v. in-8. 18 f.
- Cours éclectique d'économie politique*, par Flores Estrada. 1 vol. in-8 18 f.
- Vues politiques et pratiques sur les travaux publics de France*, par Lamé et Clapeyron, ingénieurs des mines, et par Stéphane et Eugène Flachet, ingénieurs civils. 1 vol. in-8. Prix : 5 f.
- Les derniers jours de la constitution de Portugal*, traduit de l'anglais de lord Porchester par M. Cordier, membre de la chambre des députés, avec une introduction de l'éditeur. 1 vol. in-8. 4 f.
- Documens pour servir à l'histoire des conspirations et des sectes sous la restauration*. Broc. in-8. 2 f. 50.
- Chapelle-Musique des rois de France*, par Castil-Blaze. 1 vol. in-12 avec vignettes. 4 fr.
- La Danse*, depuis Bacchus jusqu'à nos jours, par Castil-Blaze. 1 joli vol. in-12 avec vignettes. 4 f.
- Histoire de la Musique*, traduite de l'anglais, revue et complétée, par Fétis. 1 joli vol. in-12. 5 f.
- Lettres écrites de Paris pendant les années 1830 et 1831*, traduites de l'allemand de L. Boerne par M. Guiran. 1 vol. in-8. 5 f.
- Une Révolution d'autrefois*, ou les Romains chez eux, comédie en trois actes et en prose, par MM. Félix Pyat et Théo. Avec une préface. 3 fr.
- Distractions*, par H. Monnier. 1 volume oblong cartonné contenant 6 planches. Noires 6 f., coloriées 10 f., grand pap. de Chine 20 f.
- Atlas géographique et statistique des départemens de la France et de ses colonies*, contenant 95 cartes. Prix de l'Atlas complet, relié, 100 f.
- Chaque carte se vend séparément, savoir : la carte de chacun des 86 départemens 1 f. 25 c., Martinique 1 f. 25, Guadeloupe 1 f. 25, Possessions orientales 1 f. 25, Guya-

ne 1 f. 25, Bourbon 1 f. 25 ; Sénégal 1 f. 25 ; carte générale de la France 2 fr. ; carte des douanes 2 fr., plan de Paris 2 f.

*Précis analytique du Système de Lavater*, sur les signes physiognomoniques, ou Moyen de pénétrer les dispositions des hommes, leurs penchans, leurs aptitudes, leur genre d'esprit, son degré de culture et de maturité, par l'observation de leur constitution, de leurs habitudes extérieures, et principalement par l'examen des formes de la tête, de sa capacité et les traits de sa physionomie. Imprimé sur une feuille *in-plano*, grand papier colombier ; orné de 25 figures. Prix : 3 f.

*Precis analytique du Système de Gall*, sur les facultés de l'homme et les fonctions du cerveau, vulgairement CRANIOSCOPIE. Troisième édition ; imprimé sur une feuille grand-colombier. Prix : 3 f.

*Le même ouvrage.* 1 vol. in-18. Prix 4 f.

*Cranioscopie et Physiognomonie* de Napoléon Bonaparte et de ses principaux compétiteurs, avec un précis analytique et chronologique des principaux événemens de sa vie, comparés à ceux des hommes que l'Histoire a désignés sous le nom de *grands* ; quelques réflexions sur sa constitution, son caractère, son système de tactique militaire, et son influence sur les destinées des peuples ; plus, des détails cranioscopiques sur le masque rapporté de Ste-Hélène par le docteur Antomarchi, son dernier médecin. Une feuille grand colombier ; orné de figures, portraits. 3 f.

Pour paraître avant le premier janvier.—Souscription.

*Atlas historique des guerres de la révolution et de l'Empire* (1792 à 1815). 1 vol. gr. in-4, rédigé par P.-G., ancien élève de l'école polytechnique, et revu sur des pièces et documens authentiques conservés aux archives de la guerre.

Cet atlas, rédigé d'après la méthode de l'*Atlas de Lessage*, contient une notice par chacune des guerres de la République et de l'Empire, avec une carte géographique accompagnant cette notice, de manière à rendre claire l'une par l'autre. L'objet de cette publication est de populariser l'histoire militaire de la France et de répandre les notions stratégiques parmi ceux qui peuvent

être appelés à défendre la patrie et à illustrer encore une fois ses armes sur les mêmes champs de bataille que la révolution française a rendus célèbres. On publiera incessamment le *Prospectus* énonçant les conditions de la souscription, conditions calculées pour mettre cette publication à la portée de tout le monde, et surtout des officiers et sous-officiers de l'armée.

La première livraison, composée de quatre notices et quatre cartes géographiques, paraîtra avant le 1<sup>er</sup> janvier.

On souscrit dès aujourd'hui sans rien payer d'avance. Il suffit de se faire inscrire chez les quartiers-maitres des régimens et chez les libraires de Paris et des départemens.

Pour paraître après janvier 1833.

*Histoire de la réformation*, de la ligue et du règne de Henri IV, par M. Mignet. 6 vol. in-8.

*Histoire de la Philosophie française*, depuis Abeilard jusqu'à nos jours, par L. Peisse. 4 vol. in-8.

*Traité de législation*, ou Exposition des lois générales suivant lesquelles les peuples prospèrent, dépérissent ou restent stationnaires, par M. Ch. Comte, avocat à la cour royale de Paris, membre de la chambre des députés. 2<sup>e</sup> édition.

*Traité de la Propriété*, par le même auteur, ouvrage faisant suite au *Traité de législation*.

*Introduction à la science de l'histoire*, ou Science du développement de l'humanité, par MM. Buchez et Boulland. 2 vol. in-8.

*Histoire des Sciences en Italie*, par G. Libri. 4 vol. in-8. 28 f.

*Daphnis et Chloé*, traduction de Paul-Louis Courier, avec 60 vignettes sur bois inventées et dessinées par Gigoux, gravées sur bois par Thompson, Porret, etc. etc., et imprimées dans le texte. Edition de luxe imprimée à petit nombre. 20 f.

---





## PUBLICATIONS NOUVELLES.

(1<sup>er</sup> janvier 1855.)

*Lettres philosophiques*, par Lermnier, 1 vol. in-8.

Prix : 7 fr. 50 c.

*Philosophie du droit*, par le même, 2 vol. in-8. Prix : 14 fr.

*Introduction à l'histoire du droit*, par le même, 1 vol. in-8. Prix : 8 fr.

*La Destination de l'homme*, par Fichte, 1 vol. in-8. Prix : 6 fr.

*Contes Orientaux*, par Herder, 4 vol. in-18, avec gravures. Prix : 14 fr.

*Mélanges politiques et philosophiques de Jefferson*, 2 v. in-8. Prix : 14 fr.

*Vues politiques et pratiques sur les travaux publics en France*, par Lamé, Clapeyron et Flachet, 1 vol. in-8. Prix : 5 fr.

*Mémoires de la duchesse d'Orléans, mère du régent*, 1 vol. in-8. Prix : 7 fr. 50 cent.

*Voyage des frères Lander en Afrique*, 3 vol. in-8., avec cartes et dessins. Prix : 18 fr.

*Histoire de la Régence*, par Lemontey, 2 vol. in-8. Prix : 14 fr.

*Nouveau Traité d'économie sociale*, par Dunoyer. Prix : 21 fr.

*L'Éducation progressive*, par Mme Necker de Saussure. 2 vol. in-8. Prix : 14 fr.











